

# La Lettre

N°94 | Octobre 2025



## Édito

L'année académique s'est achevée avec la parution de la Prospective de CNRS Sciences humaines & sociales fin juin. Cet exercice, inédit pour le vaste champ de recherche des sciences humaines et sociales au CNRS, a été mené à bien par Marie Gaille dans la dernière année et demi de son mandat [p2]

### NOUVELLES DE L'INSTITUT

Six nouveaux collègues à l'institut [p3]

Le comité d'éthique opérationnel CNRS Sciences humaines & sociales [p5]

Prospective polaire 2025-2035 : pour une interdisciplinarité, valorisant la co-construction des savoirs [p7]

### À PROPOS

À la découverte de la France d'aujourd'hui : un atlas de la population française [p11]

### FOCUS

Le 40<sup>e</sup> Congrès de l'Association Économique Européenne (EEA) : un succès scientifique et stratégique pour le laboratoire Bordeaux Sciences Économiques [p14]

### SCIENCES PARTAGÉES

Considérer l'hospitalité des centres d'hébergement. Retour sur une enquête participative

L'ouvrage *Considérer l'hospitalité des centres d'hébergement. Une enquête participative* est le fruit d'une recherche débutée en 2021, terminée en 2023 et qui fait l'objet de multiples restitutions depuis lors [p16]

### LE LANGAGE EN COMMUN

La linguistique missionnaire : quand les langues du monde s'ouvrent aux regards européens [p19]

### VALORISATION

COPERNIC, des données à la connaissance : outiller l'analyse des flux de publications [p22]

### VIE DES LABOS

Le SFL, parlons-en !

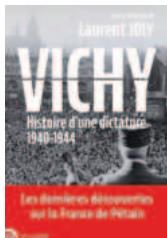
Créé en 2011, le laboratoire Structures formelles du langage cherche à faire mieux connaître les enjeux de linguistique qui sont les siens [p26]

### ZOOM SUR...

2015-2025 : dix ans de recherches sur les attentats

Dix ans se sont écoulés depuis les attentats de 2015 survenus en France. Dans la foulée de ceux de novembre, à Paris et à Saint-Denis, le CNRS avait lancé l'appel « Attentats-Recherche », un appel à propositions « sur tous les sujets pouvant relever des questions posées à nos sociétés par les attentats et leurs conséquences, et ouvrant la voie à des solutions nouvelles — sociales, techniques, numériques » [p31]

### LIVRE



Vichy. Histoire d'une dictature 1940-1944, sous la direction de Laurent Joly, Tallandier, 2025

Plus de quatre-vingts ans après sa disparition, le régime de Vichy continue de hanter notre mémoire collective. En quelques jours, en juillet 1940, la République s'est effondrée. Derrière le maréchal Pétain, héros national devenu chef de l'État français, et le politicien sans scrupules Pierre Laval, des opportunistes jouant la carte allemande et des doctrinaires d'extrême droite prennent le pouvoir. La dictature s'installe, pour le pire [...]

voir toutes les publications

### REVUE

En 2030, le Collège de France fêtera ses 500 ans. Depuis sa fondation, l'institution enseigne la recherche en train de se faire et produit des savoirs qui se transmettent tant dans l'oralité des enseignements de ses professeurs, que par l'écrit de leurs publications. Si le livre imprimé a été — et reste encore — un vecteur essentiel de cette diffusion, le Collège de France a pris très tôt le tournant du numérique [...]

voir toutes les publications





© Cyril FRESILLON / CNRS Images

# ÉDITO

Fabrice Boudjaaba, directeur de CNRS Sciences humaines & sociales

L'année académique s'est achevée avec la parution de la Prospective de CNRS Sciences humaines & sociales fin juin. Cet exercice, inédit pour le vaste champ de recherche des sciences humaines et sociales au CNRS, a été mené à bien par Marie Gaille dans la dernière année et demi de son mandat. Il constitue assurément un jalon important dans le travail de longue haleine conduit par l'institut pour construire une politique scientifique cohérente, stable dans le temps bien qu'évolutive, et qui est devenue clairement identifiable. Cet exercice a su agréger de larges communautés scientifiques autour d'objets de recherche et d'enjeux de société abordés de manière transverse aux disciplines. Cette prospective est aussi un élément important pour le positionnement des sciences humaines et sociales dans leurs interactions avec les autres sciences mais elle rend également plus visible la recherche en sciences humaines et sociales dans la société et auprès des décideurs publics. Ce document a fait et continuera de faire l'objet d'une large diffusion et les réactions d'intérêt qu'il suscite montrent la nécessité de ce type de démarche.

En ce début d'année académique, déjà bien entamée pour chacune et chacun d'entre nous, la nouvelle direction de l'institut bénéficie donc, sinon d'une feuille de route, du moins d'un certain nombre d'orientations scientifiques bien identifiées. L'un des objectifs des mois et années qui viennent sera donc de parvenir à rendre opérationnels un certain nombre des outils et dispositifs qui ont été identifiés dans cette prospective et qui doivent permettre aux communautés de déployer leur recherche dans les meilleures conditions possibles. La déclinaison opérationnelle de cette prospective constitue l'un des objectifs majeurs de la nouvelle direction.

Un deuxième objectif pour l'institut dans les années à venir est de continuer à mieux intégrer nos communautés à un certain nombre d'évolutions majeures de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui impliquent une inflexion dans nos manières de travailler. La place grandissante qu'occupent dans le financement de la recherche les grands programmes tels que les programmes nationaux de recherche (PEPR) ou les Appel à manifestation d'intérêt « programmes de recherche en sciences humaines et sociales » (AMI SHS) qui engagent non seulement des collectifs de chercheurs et chercheuses mais aussi le CNRS et ses partenaires en tant qu'établissement exige une forte mobilisation des communautés. Il faut veiller à articuler au mieux ces objets aux priorités scientifiques que déploie l'institut. L'un des enjeux de ces grands programmes est également d'en faire des instruments de structuration des communautés de recherche et donc de penser « l'atterrissement » de ces programmes et, le cas échéant, la pérennisation d'une partie d'entre eux ou du moins, de certains de leurs dispositifs. Le

## Liste des nouvelles sections

### Sections pilotées par CNRS Sciences humaines & sociales

- Section 34 - Mondes anciens et médiévaux
- Section 35 - Mondes modernes et contemporains
- Section 36 - Sciences du langage
- Section 37 - Philosophie, épistémologie, histoire des sciences
- Section 38 - Littérature, arts, esthétique, création
- Section 39 - Sociologie et sciences du droit
- Section 40 - Économie et gestion
- Section 41 - Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines
- Section 42 - Espaces, territoires, sociétés
- Section 43 - Politique, pouvoir, organisation

La section 28 - Cerveau, cognition, comportement est pilotée par CNRS Biologie, avec un rattachement secondaire à CNRS Sciences humaines & sociales.

La section 33 - Hommes et milieux : évolution, interactions est pilotée par CNRS Écologie & Environnement. Une partie des unités rattachées à cette section dépend de CNRS Sciences humaines & sociales.

22 septembre, l'ensemble des porteurs de PPR et PEPR, ou de programmes ciblés au sein de ces PEPR co-portés par les sciences humaines et sociales ont été réunis au siège du CNRS pour réfléchir à la manière de mieux les accompagner et les articuler à la politique scientifique de CNRS Sciences humaines & sociales.

La question du lien de la recherche aux politiques publiques est également une thématique qui devrait mobiliser fortement l'institut dans les prochaines années. Il ne s'agit jamais qu'une des formes de service que la science rend à la société, mission inscrite dans le décret de création du CNRS. Elle n'est pourtant pas toujours simple à mettre en œuvre. Souvent multiforme, cette relation bute parfois sur des différences « culturelles » entre monde académique et monde de l'administration. Pourtant, les uns comme les autres sont demandeurs de relations plus étroites aussi bien sur le volet de l'évaluation des politiques publiques que de leur conception et de leur élaboration. Le succès de l'Appel à manifestation d'intérêt « Recherche et politiques publiques », qui a donné lieu à une journée organisée par l'institut le 29 septembre dernier, en témoigne. Il a permis de mettre en relation près de cinquante de chercheurs, chercheuses ou équipes en SHS pour co-porter des projets avec des administrations. L'institut continuera de les accompagner dans la co-construction de projets de recherches.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive et nous aurons l'occasion de revenir dans les prochaines lettres sur d'autres enjeux à venir pour les sciences humaines et sociales tels que la question des données, très largement abordée dans la prospective, ou bien celle de l'Europe de la recherche, ou encore la question du transfert et de l'innovation en sciences humaines et sociales. Dans le contexte incertain et pas nécessairement réjouissant dans lequel nous nous trouvons à beaucoup d'égards, il est plus que jamais indispensable que la stratégie d'allocation de moyens de l'institut épouse au mieux sa politique et ses priorités scientifiques.

Pour finir, j'aimerais dire un mot de l'équipe de direction de CNRS Sciences humaines & sociales. Nombre de vos interlocuteurs ont ou vont changer d'ici la fin 2025. Trois nouveaux directeurs adjoints scientifiques (DAS) sont arrivés à l'institut depuis le début de l'année : Anne-Cécile Hoyez pour la section 42, Franck Lecocq pour la 40 et Nicolas Thély pour les Maisons des Sciences sociales et des

Humanités (MSH) et les infrastructures de recherche étoile (IR\*) ; quatre DAS ont quant à eux pris leurs fonctions au 1<sup>er</sup> octobre : Sylvia Nieto-Pelletier pour les sections 33 et 34, Brice Trouillet pour l'interdisciplinarité, Nicolas Adell pour la 41 et Cédric Paternotte pour les sections 37 et 38. Des délégués scientifiques sont également venus compléter l'équipe : Marlène Benquet pour le suivi des programmes nationaux de recherche, Matthieu Husson pour la mission « IA et SHS », Philippe Dillmann pour le patrimoine. Ceux qui nous rejoignent au 1<sup>er</sup> octobre sont présentés dans la rubrique « Nouvelles de l'institut » de la présente Lettre. Je leur souhaite la bienvenue dans l'équipe. D'autres arriveront bientôt. Caroline Bodolec devient directrice adjointe de l'institut et un nouveau directeur adjoint administratif nous rejoindra en novembre. C'est donc une équipe très renouvelée qui se met au service des communautés et accompagnera les unités et les chercheurs, chercheuses et ingénieries et techniciennes de CNRS Sciences humaines & sociales dans les prochaines années.

## NOUVELLES DE L'INSTITUT

### Six nouveaux collègues à l'institut



#### Nicolas Adell

Nicolas Adell a rejoint CNRS Sciences humaines & sociales en tant que directeur adjoint scientifique en charge de la section 41 Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines. Professeur des universités en anthropologie à l'université Toulouse - Jean Jaurès et rattaché au Centre d'anthropologie sociale

du Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires (LISST, UMR5193, CNRS / Université Toulouse - Jean Jaurès), il a travaillé sur des communautés initiatiques de métiers artisanaux en France et en Europe, avant d'élargir ses recherches dans une perspective d'anthropologie générale des savoirs intégrant des productrices et producteurs de savoirs de différents horizons (artistes, écrivaines, savantes, expertes, etc.). Il coordonne à présent plusieurs programmes de recherche, notamment autour de questions patrimoniales, dans une démarche de science avec et pour la société.  
[nicolas.adell@cnrs.fr](mailto:nicolas.adell@cnrs.fr)

spécialiste de l'étude des métaux anciens, au sein de l'Institut de recherche sur les archéométaux (Iramat, UMR7065, CNRS / Université d'Orléans) et du laboratoire Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie (NIMBE, UMR3685, CNRS / CEA). Il mène des recherches en sciences archéologiques et patrimoniales visant à comprendre les techniques et savoir-faire de production des matériaux, leurs réseaux d'échange, leur utilisation et leur réception dans les sociétés anciennes. Ses recherches portent également sur la conservation des objets métalliques du patrimoine. Il a reçu la médaille d'argent 2020 du CNRS et a été co-coordonnateur du « Chantier Scientifique CNRS/Ministère de la Culture Notre-Dame ».

[philippe.dillmann@cnrs.fr](mailto:philippe.dillmann@cnrs.fr)



#### Matthieu Husson

Matthieu Husson a rejoint CNRS Sciences humaines & sociales le 1<sup>er</sup> octobre 2025 en tant que délégué scientifique pour l'intelligence artificielle et les sciences humaines et sociales. Chercheur CNRS en histoire de l'astronomie au Laboratoire Temps Espace (LTE, UMR8255, CNRS / Observatoire de Paris-PSL / Sorbonne Université),

ses travaux portent sur l'astronomie de la fin du Moyen Âge latin (xiii<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles), ses sources et ses réceptions modernes. Il étudie la manière dont les astronomes articulaient leurs pratiques textuelles, mathématiques et astronomiques tout en portant un intérêt croissant à leur pratiques historiographiques et, plus généralement, aux dispositifs par lesquels ils travaillent (avec) la mémoire de leur discipline. Cette recherche s'accompagne d'une démarche méthodologique affirmée tant sur les méthodes critiques que sur les questions d'accès aux



#### Philippe Dillmann

Philippe Dillmann a rejoint CNRS Sciences humaines & sociales depuis le 1<sup>er</sup> octobre en tant que délégué scientifique pour la coordination des actions européennes dans le domaine des sciences du patrimoine, pour lequel l'institut est impliqué dans de nombreux programmes avec le ministère de la Culture.

Philippe Dillmann est directeur de recherche CNRS, ingénieur en sciences des matériaux et

sources. Conduite dans le cadre des humanités numériques, elle se concrétise par le développement de plateformes numériques collaboratives et d'outils d'intelligence artificielle intégrés aux méthodes de l'historien.

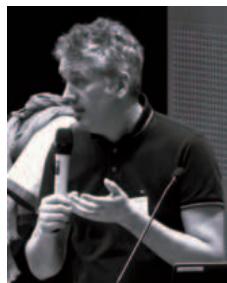
[matthieu.husson@cnrs.fr](mailto:matthieu.husson@cnrs.fr)



### Sylvia Nieto-Pelletier

Sylvia Nieto-Pelletier a rejoint CNRS Sciences humaines & sociales le 1<sup>er</sup> octobre 2025 en tant que directrice adjointe scientifique en charge des sections 33 Hommes et milieux : évolution, interactions et 34 Mondes anciens et médiévaux. Directrice de recherche au CNRS, Sylvia Nieto-Pelletier est affectée à l'Institut de recherche sur les archéomatériaux (Iramat, UMR7065, CNRS / Université d'Orléans), dont elle a assuré la direction de 2022 à 2025. Ses recherches portent sur les pratiques économiques et monétaires au second âge du Fer au sein des sociétés celtiques et s'articulent plus particulièrement autour de l'apparition de la monnaie en Europe celtique, la définition des systèmes monétaires, la production monétaire depuis l'approvisionnement en métal jusqu'au contrôle des émissions, les dépôts et pratiques de thésaurisation. Elle coordonne actuellement l'ANR Celtic Brass Coins - Brass monetary alloys in La Tène Culture: new perspectives on the monetary practices in the Celtic Society (2023-2028) et a co-porté le projet franco-allemand Procope+ *Linked Open Data for Celtic coinages. Developing an online portal Online Celtic Coinage* (2024-2025). Elle est chargée de conférences à l'École pratique des hautes études (EPHE) et a été présidente de la Société française de numismatique (2021-2024).

[sylvia.nieto-pelletier@cnrs.fr](mailto:sylvia.nieto-pelletier@cnrs.fr)



### Brice Trouillet

Brice Trouillet a rejoint CNRS Sciences humaines & sociales le 1<sup>er</sup> octobre en tant que directeur adjoint scientifique en charge de l'interdisciplinarité. Géographe, professeur des universités à Nantes Université, membre du laboratoire Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique (LETG, UMR6554, CNRS / Université de Bretagne Occidentale / Nantes Université / Université Rennes 2), ses recherches portent sur les controverses sociotechniques se déployant dans le cadre de la planification de l'espace maritime (pêche, éoliennes, aires marines protégées, etc.) sous l'angle des enjeux informationnels (production, traitement, circulation, (non)usage) et des enjeux de pouvoir associés. Actuellement, il porte la Chaire maritime de la Fondation Nantes Université et est co-responsable du projet « Co-construction » du PEPR Bridges. Après avoir été membre de la section 39 (désormais 42) Espaces, territoires, sociétés et directeur-adjoint (2015-2020) puis directeur du LETG (2022-2025), il est aujourd'hui membre nommé de la CSS4 de l'IRD, du comité scientifique de l'Ifremer, et expert (lead author) auprès de l'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) pour l'évaluation portant sur la planification spatiale et la connectivité. Enfin, il enseigne la géographie et l'aménagement maritimes à l'Institut de géographie et d'aménagement de Nantes Université (IGARUN).

[brice.trouillet@cnrs.fr](mailto:brice.trouillet@cnrs.fr)



### Cédric Paternotte

Cédric Paternotte a rejoint CNRS sciences humaines et sociales le 1<sup>er</sup> octobre 2025, en tant que directeur adjoint scientifique en charge des nouvelles sections 37 Philosophie, épistémologie, histoire des sciences et 38 Littérature, arts, esthétique, création, après avoir siégé pendant respectivement quatre et deux ans en section 35 Philosophie, littératures, arts et dans la commission interdisciplinaire 53 Sciences en société. Originellement ingénieur de l'École supérieure d'électricité (Supélec), Cédric Paternotte est maître de conférences HDR en philosophie à Sorbonne Université, et membre du laboratoire Sciences, Normes, Démocratie (SDN, UMR8011, CNRS / Sorbonne Université). Sa recherche porte sur la socialité, la coopération et les actions conjointes, au carrefour de la philosophie de la connaissance, de la biologie, de l'épistémologie sociale et de la théorie des jeux. Il est l'auteur d'*Agir Ensemble* (Vrin, 2017) et coauteur du *Petit guide de survie intellectuelle face aux pandémies futures* (Hermann, 2025).

[cedric.paternotte@cnrs.fr](mailto:cedric.paternotte@cnrs.fr)

# Le comité d'éthique opérationnel CNRS Sciences humaines & sociales

À l'issue de plusieurs mois de préparation, CNRS Sciences humaines & sociales s'est doté, en juin 2024, d'un comité d'éthique opérationnel pour la recherche en sciences humaines et sociales (CEO CNRS Sciences humaines & sociales). Bien que travaillant sous l'égide de l'institut, le CEO travaille de manière indépendante. Cette création s'insère dans l'éventail d'instances consacrées à la promotion et à l'accompagnement d'une recherche éthique, intégrée et responsable.

Le Comité d'éthique du CNRS (COMETS) est l'instance de réflexion sur les principes généralement applicables à la recherche au CNRS, alors que le CEO CNRS Sciences humaines & sociales est saisi de demandes d'évaluation pour des projets spécifiques, avec une mission par conséquent plus opérationnelle.

Le/la référente déontologie est compétente pour donner des conseils et émettre des avis en matière de respect des règles professionnelles, tandis que le CEO CNRS Sciences humaines & sociales apprécie le respect des exigences éthiques dans un projet de recherche.

Le/la référente intégrité s'occupe des signalements concernant les écarts en matière de fraude, de falsification, de plagiat ou de pratiques inappropriées, quand le CEO CNRS Sciences humaines & sociales se donne pour mission d'accompagner les chercheurs/les chercheuses en quête de conseils pour mener un travail de recherche de façon éthiquement satisfaisante<sup>1</sup>.

Enfin, le/la déléguée à la protection des données personnelles prend en charge la vérification de la conformité au droit en la matière, alors que le CEO CNRS Sciences humaines & sociales apprécie les conditions et implications d'une recherche, qui peut nécessiter une collecte de données (personnelles ou non personnelles).

Composé d'une douzaine de membres issus de disciplines variées, le CEO CNRS Sciences humaines & sociales étudie des demandes et émet des avis sur des projets et des enquêtes de terrain en SHS, en principe en amont du démarrage des travaux. Ce point est important, car il s'agit de stimuler la réflexivité et le questionnement éthique. L'évaluation est souvent l'occasion d'un échange avec le porteur/la porteuse, sous la forme de demandes écrites d'éclaircissements ou de recommandations. Il ne s'agit pas d'adopter une posture en surplomb ou de passer le dossier au crible de critères réglementaires, mais bien de réfléchir, avec la personne qui formule la demande, à ce que pourrait impliquer l'étude qu'elle souhaite mettre en œuvre. Les avis émis sont d'ailleurs purement consultatifs. C'est le chercheur/la chercheuse qui choisit de solliciter le comité, qui explique les raisons de cette demande, afin de parvenir en principe, par des itérations

avec les évaluateurs, à un projet dont le CEO CNRS Sciences humaines & sociales considère qu'il répond pleinement à une recherche éthiquement responsable.

Ce comité souhaite promouvoir l'impératif éthique « d'abord ne pas nuire », qui a longtemps semblé réservé aux recherches en sciences biomédicales. Tenir compte des conditions de réalisation et des conséquences des enquêtes pour les participantes, anticiper d'éventuelles retombées négatives d'une recherche, et plus généralement intégrer les problématiques de restitution des résultats et de relation sciences-société font désormais partie des exigences d'une bonne recherche en SHS. De nombreux travaux portent sur des personnes ou des groupes vulnérables ou sur des questions sensibles. Même lorsque cela n'est pas le cas, les principes de dignité et d'autonomie des personnes, et le respect que tout scientifique doit témoigner à celles et ceux qui rendent possible le progrès des connaissances, imposent de vérifier consciencieusement qu'une attention et un soin suffisants sont portés aux conditions et aux conséquences des recherches. Mener une étude sur un territoire ou auprès de populations dont l'histoire est marquée par des tragédies de domination implique des précautions particulières. Investiguer à l'étranger peut emporter des enjeux collectifs qui dépassent l'objet spécifique d'un projet. Le travail sur des archives ou sur des traces du passé peut aussi avoir des retombées pour les individus et les collectifs, affectant plus ou moins directement le patrimoine, l'identité, les relations sociales, les représentations et les imaginaires.

Le souci de protéger les personnes qui participent à la recherche s'étend aussi aux personnes qui réalisent les travaux. La prise de conscience des risques encourus par les chercheurs/les chercheuses n'est pas encore suffisamment répandue dans les disciplines des sciences humaines et sociales. Certaines méthodes peuvent pourtant impliquer une forme de vulnérabilité, selon les contextes et les objets d'étude. La réflexivité éthique doit donc également permettre d'appliquer le principe « d'abord ne pas nuire » aux chercheurs et aux chercheuses, particulièrement lorsqu'ils/elles démarrent leurs premiers travaux à l'occasion du doctorat.

Pour que cette culture de la réflexivité éthique se diffuse dans les pratiques, il était nécessaire d'ouvrir largement l'accès au CEO CNRS Sciences humaines & sociales. C'est la raison pour laquelle tout membre d'un laboratoire CNRS peut le saisir. Cette possibilité concerne les chercheurs et les chercheuses CNRS, mais aussi les enseignantes-chercheurs/chercheuses et les doctorantes et post-doctorantes rattachées à une unité mixte de recherche. Pour les thèses, une lettre attestant que les directeurs/directrices de doctorat sont informés de la démarche est requise. L'intégration de changements ou la modification de certains points dans le travail du doctorant/

1. CNRS Biologie avait déjà créé un pôle éthique pour accompagner les recherches sur l'Homme, les modèles animaux et les organismes génétiquement modifiés.

de la doctorante doit, en effet, pouvoir se faire en pleine connaissance de cause. Un dialogue peut ainsi indirectement se nouer entre les jeunes chercheurs et chercheuses et leurs encadrantes sur ce qu'est une recherche éthique et responsable.

Pour que cette démarche se généralise et parce que les demandes en évaluation éthique sont aussi le résultat d'injonctions extérieures, des revues ou des financeurs notamment, le CEO CNRS Sciences humaines & sociales a fait le choix, pour aider la communauté en SHS, d'accepter aussi secondairement d'être saisi de projets de publications ou de restitution/valorisation (par exemple une exposition). Pour les publications ou événements restituant des résultats d'enquêtes ou de programmes de recherche, il est toutefois nécessaire de justifier la raison pour laquelle une évaluation éthique n'a pas été sollicitée en amont du recueil de données. Le CEO CNRS Sciences humaines & sociales souhaite alors pouvoir consulter l'article ou la présentation de l'événement, afin d'émettre un avis circonstancié.

Depuis qu'il a commencé ses travaux, à l'automne 2024, le CEO CNRS Sciences humaines & sociales a été sollicité pour une trentaine de demandes et a émis une vingtaine d'avis, ce qui témoigne du besoin en la matière. Un calendrier public, disponible sur le site de l'institut, permet de prendre connaissance de ses dates de réunion et des dates limites pour lui adresser les éléments utiles. Sa charte de fonctionnement est également accessible. Un formulaire, en premier lieu destiné à une forme d'auto-évaluation, est mis à disposition. Il ne représente cependant qu'un guide et peut être adapté. Chaque dossier est examiné par au moins deux rapporteurs, auxquels est adjoint, selon les besoins, un rapporteur complémentaire pour une expertise spécifique. L'évaluation est le produit d'une discussion pluridisciplinaire. La diversité des méthodes mobilisées en SHS complexifie assurément l'élaboration de critères d'évaluation, mais la

discussion pluridisciplinaire permet de faire émerger des exigences communes, qui transcendent les spécificités de chaque domaine du savoir. De nombreux dossiers impliquent, par exemple, la mobilisation de méthodes de sciences sociales ou d'enquêtes qui appellent une attention particulière à la correspondance entre l'information transmise, le consentement donné et les informations effectivement collectées.

La procédure doit permettre suffisamment de souplesse et de célérité pour répondre, autant que possible, aux besoins de la communauté, tout en assurant une réelle exigence éthique. Il s'agit, en effet, d'éviter l'écueil consistant à procéduraliser, externaliser et démonétiser ce qui doit d'abord relever du cheminement et créer une satisfaction pour le chercheur : réaliser un travail respectueux et respectable.

Enfin, le CEO CNRS Sciences humaines & sociales assure la confidentialité des dossiers, des échanges et des avis, qui ne sont transmis qu'aux porteurs de la demande.

Après une année de fonctionnement à plein régime, plusieurs constats, positifs, peuvent être dressés. Les dossiers déposés sont nombreux et de nature variée, même si ceux relevant des méthodes d'enquêtes des sciences sociales sont numériquement plus importants. Pour l'instant, le processus, d'une grande fluidité, s'est montré approprié et a permis de rendre des avis dans des délais rapprochés, à l'exception de dossiers d'une grande complexité. Les discussions entre les membres ont été extrêmement fructueuses et ont conduit à la rédaction d'avis motivés.

**Sonia Desmoulin, présidente du CEO, en collaboration avec les membres du CEO et Pascale Goetschel, directrice adjointe scientifique en charge de la mission science/société à CNRS Sciences humaines & sociales)**



## contact&info

- ▶ cnrs-shs.ceo@cnrs.fr
- ▶ Pour en savoir plus  
<https://www.inshs.cnrs.fr/fr/comite-dethique-operationnel-de-cnrs-sciences-humaines-sociales>

# Prospective polaire 2025-2035 : pour une interdisciplinarité, valorisant la co-construction des savoirs



Ulukhaktok, Territoires du Nord-Ouest, Canada. Y résident 423 habitants dont 405 Inuit. L'agglomération est desservie par 4 vols par semaine (avions à hélice, maximum 20 passagers) © Béatrice Collignon

Préciser les priorités de recherche sur les pôles pour développer la stratégie polaire dont s'est dotée la France le 5 avril 2022, tel est l'objectif du travail de prospective qui a été mené fin 2024-début 2025. Répondant à une demande du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et confiée à l'Agence de programmes « Climat, biodiversité et sociétés durables » pilotée par le CNRS, la prospective a mobilisé près de quatre-vingt acteurs et actrices de la recherche, issus d'une grande variété de disciplines et d'institutions. Avec un comité de rédaction composé d'une vingtaine de chercheurs, chercheuses et enseignantes-chercheurs/chercheuses, l'écriture s'est déroulée sous la direction de Gaël Durand<sup>1</sup>, et le co-pilotage de Jérôme Fort<sup>2</sup> et Virginie Vaté<sup>3</sup>, tous trois chargés de mission/délégués scientifiques au CNRS sur les

questions polaires, respectivement au sein de CNRS Terre & univers, CNRS Écologie & environnement et CNRS Sciences humaines & sociales. Déjà en ligne sous forme de synthèse, ce document sera bientôt accessible dans sa totalité.

L'enjeu est de taille car la période inclut des rendez-vous importants que la communauté scientifique française ne doit pas manquer, en particulier la 5<sup>e</sup> Année polaire internationale (ou *International Polar Year - IPY*) 2032-2033. Les années polaires internationales constituent un moment privilégié de mobilisation des communautés de recherche sur les pôles, soutenu par un effort concerté et international. Elles se déroulent selon une périodicité longue : la dernière a eu lieu en 2007-2008. Les communautés de recherche s'affairent

1. Directeur de recherche CNRS à l'Institut des géosciences de l'environnement (IGE, UMR5001, CNRS / Inrae / IRD / Université Grenoble Alpes).

2. Directeur de recherche CNRS au laboratoire Littoral, environnement et sociétés (LIENSs, UMR7266, CNRS / La Rochelle Université).

3. Chargée de recherche CNRS au Groupe Sociétés Religions Laïcités (GSRL, UMR8582, CNRS / EPHE-PSL).

déjà à l'organisation de ce moment. Participer à cet effort international de recherche est essentiel à plusieurs titres. Il s'agit tout d'abord de faire face aux défis sociétaux inédits posés par les changements climatiques, environnementaux, sociaux, économiques et géopolitiques affectant les mondes polaires, dont l'impact n'est pas limité aux pôles mais se ressent à l'échelle mondiale. Cet engagement est également nécessaire pour promouvoir et maintenir la position de la recherche française polaire en tant que contributeur incontournable.

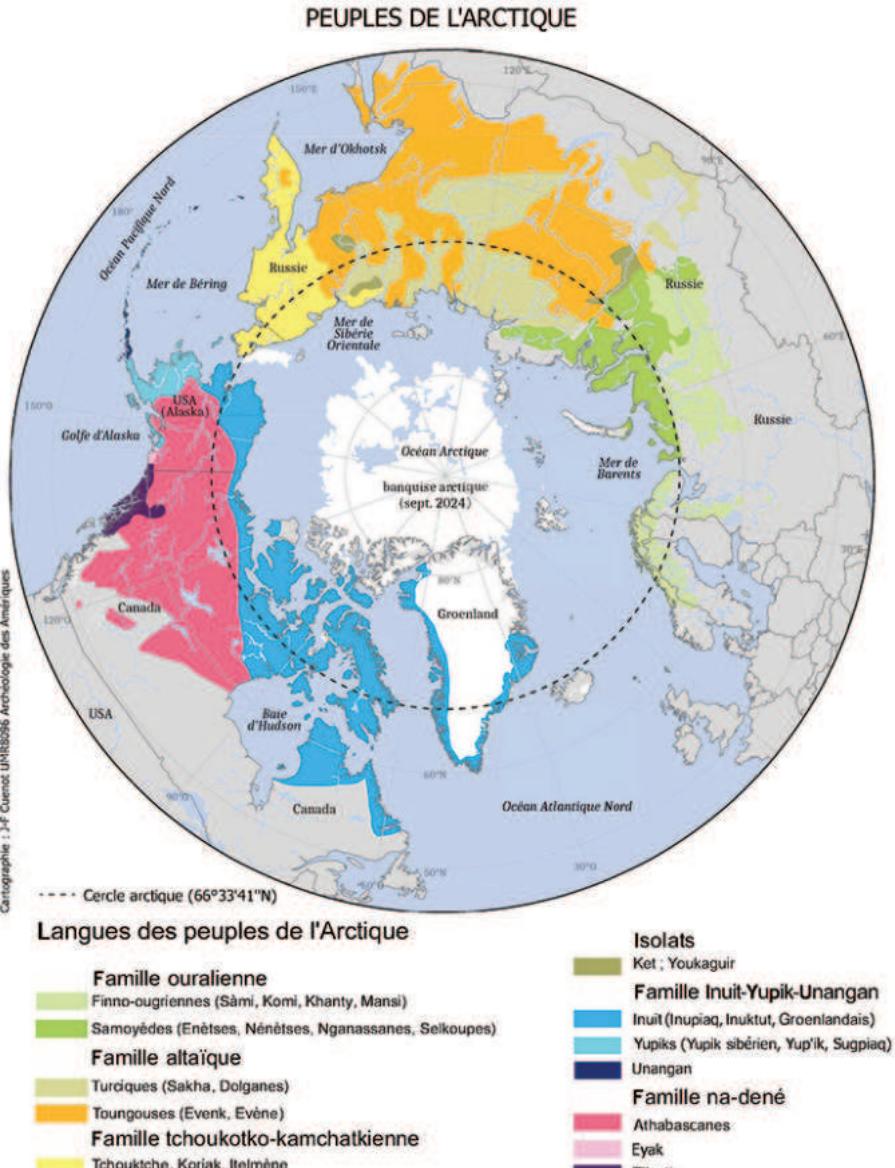
Dans ce contexte, la prospective met en avant des objectifs forts. Tout d'abord, tout en prenant bien en compte les spécificités qu'impliquent les recherches dans chaque hémisphère, le texte insiste sur la nécessité de concevoir de

façon croisée les nombreux enjeux existants entre recherches arctiques et antarctiques et promeut la mise en place d'un programme polaire. Pluridisciplinarité et interdisciplinarité sont également indispensables : un effort coordonné est nécessaire pour intégrer et mettre en dialogue la diversité des champs scientifiques pour permettre une compréhension globale et nuancée des changements en cours. Des outils, des structures et des réseaux existent, comme la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI) du CNRS, le groupement de recherche « Arctique : Enjeux pour l'Environnement et les Sociétés » (AREES) ou l'Observatoire Hommes-Milieux International (OHMI) « Nunavik » sur lesquels la communauté peut d'ores et déjà s'appuyer. Mais promouvoir des approches réellement interdisciplinaires permettant l'émergence de question de recherche fondamentale d'envergure aux interfaces des sciences de l'environnement, de la vie et des sciences humaines et sociales nécessite un soutien ambitieux. La prospective a également pour objectif un meilleur engagement des acteurs locaux dans les processus de recherche : une démarche particulièrement importante en Arctique où les communautés autochtones expriment avec conviction leur volonté d'être mieux intégrées dans les recherches qui les concernent ou qui se font sur les territoires qu'elles habitent. La prospective rappelle que cette attention soutenue aux enjeux de co-construction de la recherche avec les acteurs locaux ne concerne pas seulement les sciences humaines et sociales mais l'ensemble des scientifiques évoluant sur ces terrains. À cet aspect éthique des relations avec les habitants de l'Arctique s'ajoutent également d'autres enjeux relevant de l'éthique environnementale (impact de la recherche sur les milieux), de l'éthique partenariale (concernant le bien-fondé — ou pas — de réaliser des opérations conjointes avec des opérateurs privés) ou encore de l'éthique de l'intervention (les limites du recours à la géo-ingénierie).

Au sein des quinze défis scientifiques proposés<sup>4</sup>, les sciences humaines et sociales ont porté une attention plus soutenue aux régions arctiques, seuls espaces polaires où vivent des communautés humaines en permanence<sup>5</sup>.

Dans l'Arctique, résident près de quatre millions d'individus aujourd'hui, parmi lesquels environ 10 % se reconnaissent comme appartenant à un peuple autochtone. Ces derniers sont estimés à une quarantaine, parlant des langues regroupées sous différentes familles linguistiques (Figure 1). Les habitants de l'Arctique reflètent une grande diversité de parcours et de modes de vies ; ils vivent dans des agglomérations de tailles

Cartographie : J.-F. Cuernot UNIBORISSE Archéologie des Amériques



Sources : Arctic Indigenous languages and revitalization: an online educational resource (2024). Language speaker areas map and dataset. (version 1.1) <https://arctic-indigenous-languages-and-revitalization.hub.arcgis.com>. U.S. National Ice Center. 2022. U.S. National Ice Center Arctic and Antarctic Sea Ice Charts in SIGRID 3 format, Version 1. [Indicate subset used]. Boulder, Colorado USA. NSIDC: National Snow and Ice Data Center. <https://doi.org/10.7265/4b7s-mr3>. GLIMS and NSIDC (2005, updated 2021): Global Land Ice Measurements from Space glacier database. Compiled and made available by the international GLIMS community and the National Snow and Ice Data Center, Boulder CO, U.S.A. DOI:10.7265/N5V98692. Esri Data, Gestadik GmbH, OpenStreetMap Contributors.

Figure 1 - Peuples de l'Arctique

4. Sept en Arctique, quatre dans le Subantarctique, et quatre dans l'Antarctique (se reporter à la synthèse).

5. Les projets de recherche en sciences humaines et sociales qui se déplacent en Antarctique existent. Cependant, ils constituent une proportion bien moindre de la recherche polaire en SHS. Ils portent le plus souvent sur les conséquences de l'isolement des personnels des stations de recherche ou les questions juridiques propres au statut et aux enjeux géopolitiques de ce territoire.



Projet Cape Espenberg Birnirk Archaeology - Atelier de restitution et d'échange post fouilles avec la communauté de Shishmaref, nord-ouest de l'Alaska (USA), août 2017 © CEBP

très variées, allant, par exemple, de la ville de Mourmansk, en Russie, qui regroupe près de 300 000 individus, à des villages de quelques centaines d'habitants ou moins, essentiellement autochtones et dans lesquels on ne peut se rendre qu'en avion ou en hélicoptère, voire encore aux campements d'éleveurs nomades, en Sibérie. Il est fondamental que les recherches soient attentives à la multiplicité des contextes sociaux, économiques, historiques, juridiques et religieux.

Dans l'Arctique, la prospective a dégagé six défis de connaissance relevant plus spécifiquement des sciences humaines et sociales. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont ici mobilisées soit entre sciences humaines et sociales, sciences de l'environnement et sciences de la vie, soit au sein même des sciences humaines et sociales.

## Patrimoines passés-présents

Les premières traces d'occupation de l'Arctique datent d'il y a plus de 30 000 ans dans le nord de la Sibérie. Les recherches archéologiques existantes nous donnent à comprendre combien l'Arctique a toujours été un vaste espace d'intenses circulations au contraire des stéréotypes promouvant l'image de populations restées isolées. L'archéologie arctique est unique par le degré de préservation des sites que permet le pergélisol mais elle est aujourd'hui menacée par les effets des changements globaux incluant la dégradation de la cryosphère, l'érosion des côtes, et le développement du tourisme. Face à cela, il est nécessaire de mieux connaître les mécanismes en jeu dans la détérioration du patrimoine culturel mais aussi de développer, sur le terrain, l'utilisation de méthodes d'études moins invasives, notamment avec l'aide de nouvelles technologies. L'archéologie arctique travaille

également sur le renouvellement de ses fondamentaux épistémologiques, en lien notamment avec la place à accorder aux récits et conceptions autochtones.

## Saisir l'Arctique par les circulations

Les manières d'habiter l'Arctique ne peuvent se comprendre sans analyser les mobilités et les circulations qui les caractérisent. Les espaces sont immenses, les conditions atmosphériques instables et pourtant la mobilité est un aspect fondamental de cette partie du monde : mobilité des peuples autochtones, contrainte par les politiques de sédentarisation, mais aussi mobilité des populations allochtones, venues le plus souvent pour des opportunités professionnelles. Les activités d'extraction (minéraux et hydrocarbures) sont, par exemple, en continue expansion et constituent un des pôles d'attractivité actuels, qui n'est pas sans conséquence. L'Arctique est un lieu de rencontre et de confrontation des altérités.

## Savoirs autochtones sur l'environnement et ses changements

La question des relations humains-environnement constitue un champ d'étude particulièrement dynamique ces dernières décennies. Les recherches autour de cette thématique établissent facilement un dialogue interdisciplinaire avec les sciences de la vie et de l'environnement (notamment en ce qui concerne le pergélisol, le continuum terre-mer, les interactions océan-banquise-atmosphère ou la pollution, autres défis de connaissance présents dans la prospective). Ces sujets correspondent également à des enjeux de connaissance cruciaux pour les habitants de l'Arctique qui demandent à être davantage intégrés et à contribuer aux processus de recherche.

## Les dynamiques du religieux dans l'Arctique

Étudier le religieux, en tant que mode d'expression de la relation au monde, permet de comprendre comment les habitants de l'Arctique, dans leur diversité, conçoivent les liens qu'ils tissent avec ce qui les entoure. L'Arctique voit se mêler des pratiques et confessions multiples, incluant notamment chamanismes autochtones, christianismes implantés au cours des siècles avec l'arrivée des colons, et islam, d'apparition récente. Les appartenances religieuses nous parlent non seulement de l'histoire coloniale, des circulations et des migrations mais aussi des choix économiques, des affirmations politiques et identitaires ainsi que des contextes géopolitiques.

## Jeunesses autochtones et futurs arctiques

Au regard des autres régions du monde, l'Arctique est une région jeune. Au Canada, en 2021, un tiers des Inuit a moins de 14 ans. La plupart des autochtones de l'Arctique ont un taux de natalité plus élevé que celui des allochtones tout en ayant une espérance de vie plus courte. Un grand nombre d'allochtones se rendent dans l'Arctique lorsqu'ils sont en âge de travailler et en repartent quand ils cessent leur activité professionnelle. Les recherches en sciences humaines et sociales se doivent donc de porter une attention soutenue aux jeunesse arctiques et aux scénarios du futur concernant cette région.

## Défis de gouvernance

La question de la gouvernance de l'Arctique est au cœur de tensions particulièrement prégnantes aujourd'hui. Le statut des territoires, le rôle du Conseil de l'Arctique, la coopération entre États, le fonctionnement des cadres de gouvernance sont autant de thématiques qu'il convient de suivre avec la plus grande vigilance dans le contexte actuel, en particulier au travers d'études comparatistes pouvant contribuer à des réflexions plus larges sur les jeux d'acteurs et d'échelle.

Pour pouvoir mener à bien ce programme, la prospective polaire dégage cinq priorités en cohérence avec la stratégie polaire et le *One Planet Polar Summit* pour un budget total de 100 millions d'euros sur dix ans. L'une de ces priorités est de permettre la création d'une structuration de la communauté de recherche polaire au niveau national pour favoriser l'émergence de projets interdisciplinaires. Il sera également nécessaire de renforcer les ressources humaines et l'attractivité du domaine ainsi que la formation de jeunes chercheurs et chercheuses afin de garantir la place de la France dans les grandes initiatives internationales.

### contact&info

► Virginie Vaté-Klein,  
GSRL  
virginie.vate-klein@cnrs.fr



Chasseurs de mammifères marins, Tchoukotka, Arctique sibérien © Virginie Vaté

# À PROPOS

## À la découverte de la France d'aujourd'hui : un atlas de la population française

La géographie a pour particularité de penser et proposer des cartes pour accompagner la réflexion scientifique sur les faits sociaux et spatiaux. Le statut de ces objets continue d'être débattu au sein de la discipline, autour de discussions renouvelées à mesure que les méthodes et outils changent. Pour autant, la carte constitue toujours un outil formidable et unique pour représenter l'inscription des phénomènes sociaux dans l'espace, souvent révélatrice d'une dimension structurante des sociétés humaines qu'il est généralement difficile d'aborder autrement. Le potentiel analytique de la carte a engendré un format spécifique de production : l'atlas. Par rapport à d'autres formats de publications, il a la particularité de placer la carte comme l'élément central et structurant de l'ouvrage.

Ainsi, l'atlas est à la fois un outil nécessaire d'exploration des territoires et un support de transmission des savoirs. Dans un contexte où les cartes se sont multipliées dans leur nombre et leur forme, l'atlas « traditionnel » conserve son attractivité et surtout son intérêt, notamment didactique. C'est ce qui a convaincu un groupe de géographes de préparer collectivement un atlas de la population française.

### Un besoin partagé par des communautés variées

Ces dernières années, un besoin s'est fait ressentir sur un ouvrage qui ferait le bilan des connaissances géographiques sur les populations de la France aujourd'hui. Ce fut particulièrement flagrant quand l'une des questions des concours de l'enseignement d'histoire-géographie portait sur les populations et le peuplement en France : les collègues responsables de la préparation des étudiants et étudiantes à ces concours ont eu des difficultés à trouver des informations géographiques sur des thématiques démographiques pourtant largement considérées comme classiques. Les ouvrages de géographie de la population de la France commençaient à dater, et les informations existantes étaient éparses dans de nombreuses sources d'informations.

Ce besoin dépasse largement la préparation aux concours de l'enseignement. Il concerne également les élèves du secondaire, les étudiants et étudiantes des premières années universitaires, mais aussi les communautés scientifiques. C'est évidemment le cas des sciences de la population qui cherchent à comprendre les phénomènes démographiques, mais aussi des autres sciences humaines et sociales pour qui les informations élémentaires de géographie de la population alimentent les réflexions et peuvent constituer un socle sur lequel s'appuient des analyses sur d'autres thématiques.

### Un groupe scientifique pour un atlas

Si le besoin d'un atlas de la population française au format papier était évident, il était clair que sa réalisation était difficilement à la portée d'une personne seule. L'idée d'une production collective s'est élaborée dans un groupe

### Composition du groupe scientifique

- ▶ Mickaël Blanchet, laboratoire Espaces et sociétés (ESO, UMR6590, CNRS / Université Rennes 2 / Université d'Angers / Université de Caen Normandie / Le Mans Université / Université de Nantes / Institut agro Rennes-Angers), Angers
- ▶ Marion Borderon, Université de Vienne, Autriche
- ▶ Sophie Buhnik, ESPI2R (Paris)
- ▶ Céline Colange, CNRS, laboratoire Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés (IDEES, UMR6266, CNRS / Université de Caen Normandie / Université Le Havre Normandie / Université de Rouen Normandie), Rouen
- ▶ Armelle Couillet, CNRS, laboratoire IDEES, Rouen
- ▶ Sylvie Coupleux, Université d'Artois, centre de recherche Texte et Cultures, Arras
- ▶ Yoann Doignon, CNRS, laboratoire IDEES, Rouen
- ▶ Sylvie Dubuc, Université de Strasbourg, laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE, UMR7363, CNRS / Université de Strasbourg), Strasbourg
- ▶ Sabine Duhamel, Université du Littoral Côte d'Opale, laboratoire Territoires, Villes, Environnement & Société (TVES), Dunkerque
- ▶ Rania El Falhi, laboratoire SAGE, Strasbourg
- ▶ Julie Fromentin, Ined, unité Logement, inégalités spatiales et trajectoires (URO6), Paris
- ▶ Jean-François Ghékière, Université de Lille, laboratoire TVES, Lille
- ▶ Olivier Gillet, laboratoire IDEES, Rouen
- ▶ Amira Hamieh, CNRS, laboratoire IDEES, Rouen
- ▶ Christophe Imbert, Université de Rouen, laboratoire IDEES, Rouen
- ▶ David Lessault, CNRS, laboratoire ESO, Angers
- ▶ Guillaume Le Roux, Ined, unité Logement, inégalités spatiales et trajectoires (URO6), Paris
- ▶ Sébastien Oliveau, Aix-Marseille Université, Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire (MESOPOLHIS, UMR7064, CNRS / AMU / Sciences Po Aix), Aix-en-Provence
- ▶ Pierre Pistre, Université Paris Cité, laboratoire Géographie-cités (UMR8504, CNRS / EHESS / Université Paris 1 Panthéon Sorbonne / Université Paris Cité), Paris
- ▶ François-Olivier Seys, Université de Lille, laboratoire TVES, Lille
- ▶ Jean-François Valette, Université Paris 8, Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (Ladyss, UMR7533, CNRS / Université Paris Nanterre / Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / Université Paris Cité), Paris



plus précises que les données ouvertes en accès libre, permettant un traitement plus poussé.

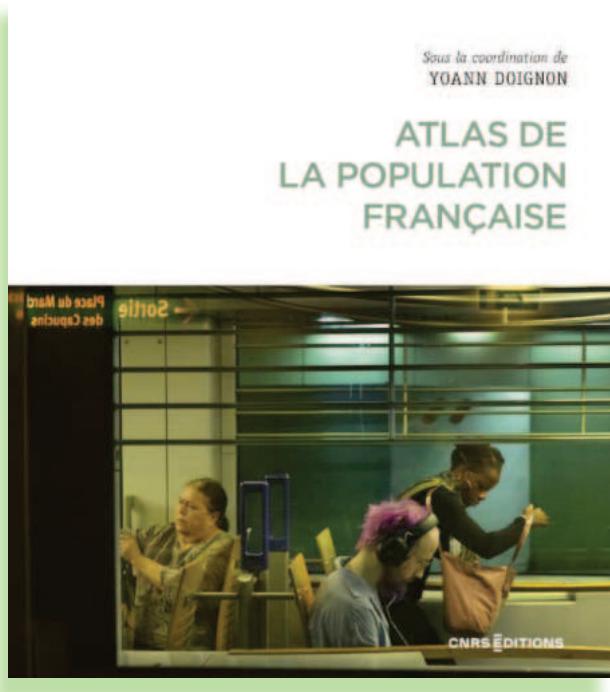
Cette liberté sur le contenu des planches peut paraître atypique au premier abord, mais elle permet de mieux représenter la pluralité des approches en géographie de la population, et d'en montrer la richesse analytique.

## Un résultat important et des perspectives

Le résultat de ce travail mené en collectif est un atlas papier de 300 pages en couleur, avec plus de 160 cartes, 50 graphiques et une trentaine de tableaux. C'est une somme unique qui fait le point sur la population française aujourd'hui. Il ouvre donc désormais plusieurs voies, avec seulement deux exposées ici.

La première est l'approfondissement de certaines thématiques, voire l'exploration de sujets proches. En effet, lors du travail sur les planches, il a été frappant de voir comment chaque planche pouvait être complétée. Ce constat met en évidence le potentiel et la richesse de l'approche géographique des populations, qui reste encore trop peu utilisée à l'heure actuelle. L'exemplarité de cette réalisation amènera très certainement de nouvelles propositions de travail et l'approfondissement de certaines thématiques. Cela passera par l'ouverture du groupe à l'origine de l'atlas à des collègues qui n'avaient pas été mobilisés, permettant le renforcement et le développement d'une communauté structurée des géographes de la population en France.

La deuxième perspective est sans doute l'internationalisation des résultats produits. Cela peut prendre diverses formes, mais nul doute que cet atlas offrira des opportunités de collaborations internationales. Il permet en effet de mieux positionner les connaissances sur la population française pour la compréhension générale des phénomènes démographiques, alors même que les questions de l'avenir démographique européen s'invitent de plus en plus dans les agendas politiques et technocratiques, qui gagneraient à être informés par les démarches et analyses produites par la communauté scientifique.



### contact&info

- ▶ Yoann Doignon,  
IDEES  
yoann.doignon@cnrs.fr
- ▶ Pour en savoir plus  
<https://www.cnrseditions.fr/>

# FOCUS

## Le 40<sup>e</sup> Congrès de l'Association Économique Européenne (EEA) : un succès scientifique et stratégique pour le laboratoire Bordeaux Sciences Économiques

Du 25 au 28 août 2025, le laboratoire Bordeaux Sciences Économiques (BxSE, UMR6060, CNRS / Inrae / Université de Bordeaux) a accueilli le 40<sup>e</sup> Congrès annuel de l'European Economic Association (EEA), un événement phare de la recherche en économie à l'échelle mondiale. Avec près de 1 000 participants, 213 sessions parallèles, de nombreuses séances plénierées et des conférenciers de renom, cette édition a constitué le plus grand rassemblement européen de la communauté internationale des chercheurs en économie, offrant ainsi une visibilité exceptionnelle au laboratoire Bordeaux Sciences Économiques, un des principaux centres de recherche français en économie.

### Un congrès d'excellence, au cœur des enjeux économiques contemporains

Organisé pour la première fois en France depuis 2014, le congrès EEA 2025 a réuni des chercheurs, chercheuses, décideurs politiques et experts autour des grands défis économiques actuels : crises récurrentes, politique monétaire et inflation, inégalités de genre, transition énergétique, changement climatique, souveraineté économique et finance soutenable.

Parmi les temps forts, quatre séances plénierées prestigieuses ont marqué l'édition 2025 :

► **Marshall Lecture**, avec l'intervention de Ekaterina Zhuravskaya, professeure d'économie à l'École d'économie de Paris et à l'EHESS, sur l'influence des campagnes d'information politique sur le comportement des électeurs, non seulement par une exposition directe, mais aussi par des effets indirects sur les réseaux sociaux.

► **Schumpeter Lecture** avec l'intervention de Yuriy Gorodnichenko, professeur d'économie à l'University of California (Berkeley), qui a présenté une approche empirique sur l'utilisation d'essais contrôlés randomisés (ECR) pour étudier l'impact causal des attentes sur le comportement économique.

► **Presidential Lecture**, avec l'intervention d'Hélène Rey, professeure d'économie à la London Business School et présidente de l'EEA, qui a analysé la manière dont la transition énergétique mondiale remodèle fondamentalement la géographie économique internationale en créant de nouveaux modèles de dépendance commerciale qui diffèrent structurellement des marchés traditionnels des combustibles fossiles. Hélène Rey montre la montée en puissance de la Chine dans le contrôle des chaînes d'approvisionnement des matières premières stratégiques pour la transition climatique entre 1995 et 2023.

► **Jean Monnet Lecture**, avec un invité d'exception, Pierre-Olivier Gourinchas, économiste en chef du Fonds monétaire international (FMI), qui a animé une conférence dédiée aux défis actuels et futurs du système monétaire international.

Le congrès EEA 2025 a également proposé une série de **panel et lunch sessions** conçus pour favoriser les échanges entre chercheurs, chercheuses, décideurs politiques et acteurs socio-économiques. Ces temps forts ont permis d'aborder des questions d'actualité avec une approche à la fois académique et appliquée.

Parmi celles-ci, François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, a abordé le thème des banques centrales à l'ère de l'Intelligence Artificielle (IA). Les intervenants de la table ronde ont abordé des sujets liés à l'impact anticipé de l'IA sur la transmission de la politique monétaire, la supervision bancaire, la stabilité financière, le marché du travail et le taux de croissance. Ils ont également discuté des limites de l'IA et des mesures que les banques centrales prennent déjà ou prévoient de prendre afin de tirer pleinement parti des avantages de l'IA, tant en termes d'efficacité des politiques que de refonte des processus internes.



Bordeaux, un campus attractif © BxSE

## Bordeaux Sciences Économiques, un laboratoire au cœur des grands enjeux sociétaux

Le congrès a été l'occasion de mettre en lumière les recherches menées à BxSE, qui s'articulent autour de quatre programmes majeurs : Innovation, Science, Industries ; Économie des socio-écosystèmes ; Développement, Villes et Inégalités ; Économie internationale, Histoire, Finance. Les équipes de BxSE, fortes de 160 membres, sont engagées dans des projets interdisciplinaires visant à « contribuer significativement aux grands enjeux sociétaux contemporains, que ce soit sur le changement climatique, la biodiversité, les inégalités ou la régulation des marchés financiers ».

## Une visibilité stratégique pour Bordeaux Sciences Économiques et l'université de Bordeaux

L'organisation de ce congrès a été une opportunité unique pour BxSE de renforcer sa notoriété comme acteur majeur de la recherche en économie, tant au niveau national qu'international. L'événement a également permis de présenter les nouveaux locaux du laboratoire, situés sur le campus de Pessac Montesquieu, récemment rénové.

Une occasion pour les jeunes chercheurs, chercheuses et les doctorantes de puiser ou tester de nouvelles idées méthodologiques (en économétrie, en science des données...), de présenter un papier de recherche et de participer à l'European Job Market, temps d'échange au cours duquel les doctorantes puisent des conseils et développent leur réseau.

### Chiffres clés

- ▶ 1 000 participants issus de plus de 50 pays.
- ▶ 213 sessions parallèles, couvrant des thématiques variées : transition énergétique, métaux rares, économie de l'environnement, égalité de genre, politique monétaire et climat, etc.
- ▶ 4 plénières invitées avec des orateurs de premier plan.
- ▶ 8 lunch sessions et panels.

### Remerciements et perspectives

À l'issue du congrès, les organisateurs ont tenu à exprimer leur gratitude envers l'EEA, et en particulier Hélène Rey, pour la confiance accordée à BxSE. Un remerciement chaleureux a également été adressé à l'ensemble des participants pour la qualité de leurs contributions, ainsi qu'à l'équipe locale d'organisation qui a œuvré au succès de l'événement.

#### contact&info

- ▶ Julie Vissaguet, BSE  
Chargée de communication  
[julie.vissaguet@u-bordeaux.fr](mailto:julie.vissaguet@u-bordeaux.fr)
- ▶ Pour en savoir plus  
<https://www.bse.u-bordeaux.fr>



EEA 2025  
BORDEAUX  
August 25 - August 28

Miroir d'eau © Steve Le Clech Photos

## Considérer l'hospitalité des centres d'hébergement. Retour sur une enquête participative

L'ouvrage *Considérer l'hospitalité des centres d'hébergement. Une enquête participative*<sup>1</sup> est le fruit d'une recherche débutée en 2021, terminée en 2023 et qui fait l'objet de multiples restitutions depuis lors<sup>2</sup>. Conduite en France, dans le cadre du Collectif Soif de connaissances<sup>3</sup>, cette recherche a été coordonnée par un sociologue et a impliqué vingt-et-une personnes<sup>4</sup>. Elle a reçu, en juillet 2025, le Prix de la recherche participative, catégorie « Co-construction », décerné par l'Inrae à la demande du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### Une recherche sur les sorties d'hébergement et l'accès au logement

Cette recherche est consacrée aux sorties des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et à l'accès au logement. Plus spécifiquement, en repartant de l'expérience d'une personne qui a vécu cinq années en CHRS et qui a intégré un logement alors qu'elle ne se sentait « pas prête » à y vivre, il s'agissait initialement de comprendre la signification de cette expression, mobilisée tant par des personnes hébergées que par des travailleurs sociaux. Comment les personnes hébergées se définissent-elles comme « prêtes » ou « pas prêtes » à sortir d'hébergement pour accéder à un logement ? Et de manière symétrique, comment les professionnels des dispositifs d'hébergement définissent les personnes hébergées comme « prêtes » ou « pas prêtes » à sortir d'hébergement pour accéder à un logement ?

Des personnes diversement concernées par ce sujet s'engagent alors dans cette recherche : des personnes (anciennement) hébergées, des travailleurs sociaux, des chercheurs et chercheuses en sciences sociales et des formatrices en travail social. Parmi celles-ci, quelques-unes seulement avaient déjà participé à un travail de recherche. Le rôle du coordinateur du projet consiste ainsi, en premier lieu, à expliciter ce qu'implique une démarche sociologique et à présenter plusieurs méthodes pour mener l'enquête. Après plusieurs réunions, le choix est fait de réaliser des entretiens semi-directifs avec des personnes actuellement ou anciennement hébergées et avec des professionnels qui exercent dans des CHRS, afin de comprendre leurs expériences (d'accompagnement) des sorties d'hébergement et de l'accès au logement.

### Une enquête collective

L'une des premières étapes de l'enquête consiste en l'élaboration de guides d'entretien. Pour ce faire, au cours de réunions collectives, les personnes présentes partagent des situations qu'elles ont vécues et racontent des anecdotes qui les impliquent. Repartir de ces expériences permet



Couverture de l'ouvrage. Illustration : Marina Ester Castaldo

d'identifier des enjeux et de préciser des thématiques autour desquelles construire les guides d'entretien. Au-delà du travail de construction des guides d'entretien, cette étape permet de faire émerger une communauté d'enquêteurs. Chaque participant enquête, avec les autres personnes impliquées dans le projet, sur les expériences qu'il a vécues et sur celles des autres, afin de les préciser et de les mettre en mots avec

1. Uribelarrea G., Alves de Carvalho D., Amaré S., Hadj-Brahim Y., Kalonji B., Koné Y., Lévy J., Machet V., Mendo-Medjo Y. et Ruiz P. 2023, *Considérer l'hospitalité des centres d'hébergement. Une enquête participative*, Les Presses de Rhizome.

2. Cette recherche a été soutenue par la Fondation pour le Logement des Défavorisés et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Auvergne-Rhône-Alpes. Le principal événement de restitution, le 12 mars 2024 à Lyon, a également bénéficié du soutien de la Métropole de Lyon.

3. Collectif alors porté par la Chaire PUBLICS des politiques sociales au sein de Pacte - Laboratoire de sciences sociales (UMR5194, CNRS / Université Grenoble Alpes / Sciences Po Grenoble UGA), la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes et l'école Ocellia Santé-Social. Depuis 2023, il s'agit d'un dispositif interne à Ocellia Santé-Social.

4. Domingos Alves de Carvalho, Sandrine Amaré, Jamel Ben Hamed, Louis Bourgois, Julien Creach, Magali Forestier, Jacques Foucart, Virginie Gaudin, Yamina Hadj-Brahim, Aïcha Hadj-Chikh, Gaoussou Haidara, Baudouin Kalonji, Youssouf Koné, Julien Lévy, Valérie Machet, Yolande Mendo Medjo, Nathalie Ricou, Pascale Ruiz, Willem Terwindt, Gabriel Uribelarrea (coordinateur), Blandine Verret.

justesse. Ces récits d'expériences ne sont jamais définitivement arrêtés et ne cessent d'être repris de réunion en réunion. Enregistrés, ils constituent un premier matériau d'enquête.

Un second matériau d'enquête repose sur les trente-et-un entretiens réalisés avec des personnes (anciennement) hébergées et des travailleurs sociaux. Ceux-ci sont menés par différents binômes de co-enquêteurs, associant chercheurs, personnes anciennement hébergées, travailleurs sociaux, etc. Si ces entretiens visent à interroger des personnes sur les enjeux préalablement identifiés, ils sont aussi des occasions pour les co-enquêteurs de partager avec les enquêtés certaines de leurs expériences au regard des sujets abordés : les réactions que cela suscite chez les enquêtés permettent de compléter et d'approfondir le propos.

## Une analyse compréhensive et des propositions pratiques

Après avoir réalisé ces entretiens, les co-enquêteurs finissent par s'accorder sur le fait que l'enquête doit permettre de « changer les choses », pour reprendre les mots de plusieurs d'entre eux. Une phase d'analyse s'ouvre alors, articulée à l'élaboration de propositions pratiques. L'analyse consiste à repérer dans les récits recueillis les troubles et les problèmes que les personnes ont rencontrés dans les expériences (d'accompagnement) de sorties d'hébergement et d'accès au logement. Ces épreuves, plus ou moins intenses, peuvent être de différentes natures : le choix d'un habitat qui répond plus ou moins aux aspirations des personnes ; le maintien ou la rupture des liens avec les professionnels des hébergements après le déménagement ; la solitude ressentie dans le nouveau lieu de vie, etc.

En parallèle, les co-enquêteurs considèrent, dans les expériences décrites, des pratiques, plus ou moins institutionnalisées, plus ou moins répandues, qui apparaissent comme des réponses possibles pour remédier à ces situations problématiques. Elles sont reprises et formulées, de telle manière qu'elles puissent être généralisées à tous les dispositifs d'hébergement. Telle est, par exemple, la proposition de penser un « droit à la sollicitation durable », qui autoriserait des personnes à solliciter, aussi longtemps qu'elles le souhaitent, les professionnels des CHRS où elles ont vécu et, plus généralement, les dispositifs qui les ont accompagnées, afin d'obtenir un conseil ou bénéficier d'un service. Cette proposition qualifie et cherche à généraliser une pratique que nous avons observée dans quelques établissements et chez quelques travailleurs sociaux. L'ensemble de ce travail d'analyse permet alors d'engager une réflexion sur « l'hospitalité » des centres d'hébergement, dont rend compte l'ouvrage collectif.

## Perspectives scientifiques et politiques

Cette démarche d'enquête et ces propositions sont, depuis la publication de l'ouvrage, présentées à une diversité de publics. Elles sont discutées, contestées ou appropriées par



Une co-enquêtrice photographiant les notes prises durant une réunion de travail © Marie Monier

des professionnels du champ de l'hébergement et de l'accès au logement, et par des personnes accompagnées par des dispositifs qui en relèvent. La portée démocratique de cette recherche participative s'incarne ainsi : elle ouvre des perspectives communes, elle enrichit le débat à partir des propositions qu'elle formule et elle invite à poursuivre l'enquête collective, en offrant des prises pour (re)penser la prise en charge des sans-abri et des politiques d'accès au logement.

En parallèle, l'analyse menée sur cette démarche d'enquête nourrit une réflexion sur les démarches participatives en sciences sociales, sur leur portée scientifique et politique. Initiée au sein de la Chaire PUBLICS des politiques sociales, cette réflexion se poursuit aujourd'hui, toujours au laboratoire Pacte, dans le cadre du **SOSI DACCORD**<sup>5</sup>, qui accorde une attention centrale aux recherches participatives et qui, plus généralement, s'intéresse à la place des ressortissants dans la définition des politiques sociales qui les concernent.

**Gabriel Urielarrea, sociologue, et Julien Lévy, sociologue et politiste, responsable scientifique de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Université Grenoble Alpes) ; co-porteurs de la Chaire PUBLICS des politiques sociales au sein de Pacte — Laboratoire de sciences sociales (UMR5194, CNRS / Université Grenoble Alpes / Sciences Po Grenoble UGA)**



5. Dispositif d'Analyse et de Collaboration COntinue avec les Ressortissants des politiques sociales sur l'accès aux Droits et les solidarités. Ce dispositif « Suivi Ouvert des Sociétés et de leurs Interactions » prolonge les travaux de la Chaire PUBLICS et de l'Observatoire des non-recours aux droits et services du laboratoire Pacte.

# EN IMAGES

"Namahage" parcourant une maison d'Okura, un quartier d'Oga, au Japon. Ces divinités masquées du Nouvel An perpétuent une tradition shintoïste devenue aussi un spectacle vivant qui attire voyageurs et curieux de cultures spirituelles.

© Alban BELLOIR / IRASIA / RCNCM /  
Kanagawa University / CNRS Images



Vous êtes membre d'une unité rattachée à CNRS Sciences humaines & sociales et vous souhaitez contribuer à la rubrique, envoyez vos propositions à [inshs.com@cnrs.fr](mailto:inshs.com@cnrs.fr)

## La linguistique missionnaire : quand les langues du monde s'ouvrent aux regards européens

Professeur à l'université Paris Cité et à l'université Sorbonne Nouvelle, membre du laboratoire *Histoire des théories linguistiques* (HTL, UMR7597, CNRS / Université Paris Cité / Université Sorbonne Nouvelle), les recherches d'Otto Zwartjes mène des recherches nées de sa fascination pour les récits miraculeux — parfois incroyables — dans l'histoire humaine en général, et plus particulièrement dans le domaine de la linguistique missionnaire. Le linguiste a en effet toujours été frappé par la manière dont les missionnaires, aux quatre coins du monde et dans des conditions inimaginables — persécutions, emprisonnement, exil, ouragans, naufrages, pirates, animaux sauvages et maladies — ont néanmoins mené des études remarquables sur des langues jusque-là totalement inconnues en Europe. Ces travaux ont parfois donné lieu à des descriptions maladroites et hésitantes, mais révèlent aussi, très souvent, une précision inédite dans l'observation du détail, non seulement en phonologie mais aussi en lexicographie et en pragmatique.

La linguistique missionnaire est aujourd'hui considérée comme un champ particulier de l'histoire des sciences du langage. Le terme est certes anachronique, car entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle la linguistique n'existe pas encore comme discipline universitaire. Pourtant, savants, voyageurs et missionnaires se passionnaient déjà pour l'étude des langues, bien avant la naissance officielle de la linguistique moderne. Il est cependant remarquable que dans les universités du Nouveau Monde, les langues indigènes aient été enseignées bien avant que le français, l'anglais, l'espagnol ou l'italien ne deviennent des disciplines autonomes avec des chaires indépendantes dans les universités. Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, les langues vernaculaires européennes n'étaient enseignées qu'en tant que langues pratiques ou dans un contexte de cour, et rarement comme discipline académique. Dans les universités d'Europe, l'enseignement se limitait alors surtout au grec et au latin. Mais dans le Nouveau Monde et en Asie, les missionnaires se trouvèrent confrontés à des langues totalement nouvelles. Les Franciscains, Augustins, Dominicains et Jésuites mirent en place leurs propres institutions de formation, et de nouvelles universités virent le jour à Mexico, Lima, Quito, Santa Fe de Bogotá ou encore Manille. On y enseignait non seulement les langues classiques, mais aussi le náhuatl, l'otomí, le quechua, l'aymara ou le tagalog. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la philologie romane moderne prend son essor avec Friedrich Diez à Bonn (1818) ; cet événement est souvent considéré comme le commencement officiel du français, de l'espagnol, de l'italien et du portugais en tant que disciplines universitaires autonomes. Vers le milieu et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des chaires indépendantes se diffusent en Europe occidentale (Paris, Oxford, Cambridge, Madrid, Lisbonne, etc.), souvent d'abord au sein des facultés de philologie. Il faut préciser que l'institution universitaire en Amérique latine différait profondément des universités européennes du

XIX<sup>e</sup> siècle. L'enseignement des langues indigènes y répondait surtout à des besoins pratiques : grammaire et orthographe adaptées à l'alphabet latin, prédication et confession. En Chine, la situation était tout autre : sans universités et hors de l'influence espagnole, les missionnaires visaient non seulement l'acquisition de compétences conversationnelles, mais aussi la maîtrise du chinois littéraire. Leurs dictionnaires révèlent un intérêt qui dépassait la simple pastorale, englobant la culture et la philosophie chinoises ainsi que la flore, la faune, la topographie et bien d'autres domaines. Cette documentation riche reste encore largement inexplorée.

Une partie importante de cette recherche a été menée lors de la bourse qu'Otto Zwartjes a obtenu à l'université La Sapienza : cette bourse lui a donné l'occasion de travailler dans les Archives du Vatican ainsi qu'à la Bibliothèque Casanatense en 2023. La monographie<sup>1</sup> qui en résulte vise à mettre en lumière les efforts linguistiques et les pratiques pédagogiques des Dominicains espagnols du XVII<sup>e</sup> siècle dans leur tentative de comprendre et de diffuser la connaissance du chinois. Une attention particulière est portée à l'évolution des grammaires et dictionnaires chinois élaborés par ces auteurs. Au cœur de l'étude se trouve le manuscrit Marsh 696, qui contient un dictionnaire chinois-espagnol ainsi qu'une grammaire fragmentaire du mandarin, texte jusqu'alors inconnu et inédit intitulé *Arte de lengua mandarina*. Ce document, probablement un fragment de la première grammaire de mandarin rédigée par un Occidental (achevée à Manille vers 1641 et longtemps présumée perdue), est présenté sous forme de fac-similé, accompagné d'une transcription du texte espagnol, d'une traduction anglaise et d'une analyse linguistique détaillée. Le cadre historique retenu s'étend des prédecesseurs de Francisco Diaz (1606–1646) autour de 1620 — incluant la production linguistique des Jésuites en Chine continentale et les sources hokkiennes de Manille, Philippines. La monographie met également en relation ces textes avec les contributions linguistiques de Francisco Varo (1627–1687) et intègre d'autres documents inédits, essentiels pour reconstituer le curriculum éducatif mis en place par les Dominicains pour l'enseignement et l'apprentissage du chinois à cette époque. Une seconde publication récente est le numéro spécial de la revue *Historiographia Lingüística*<sup>2</sup> consacré à la description et à l'analyse de manuscrits missionnaires, dictionnaires et grammaires du chinois, jusque-là inconnus ou redécouverts. Ce numéro réunit des études issues de projets financés en Chine, en Italie, en France, en Allemagne, en Autriche et au Portugal. Il témoigne ainsi d'une avancée significative dans un domaine de recherche jusqu'à présent largement négligé.

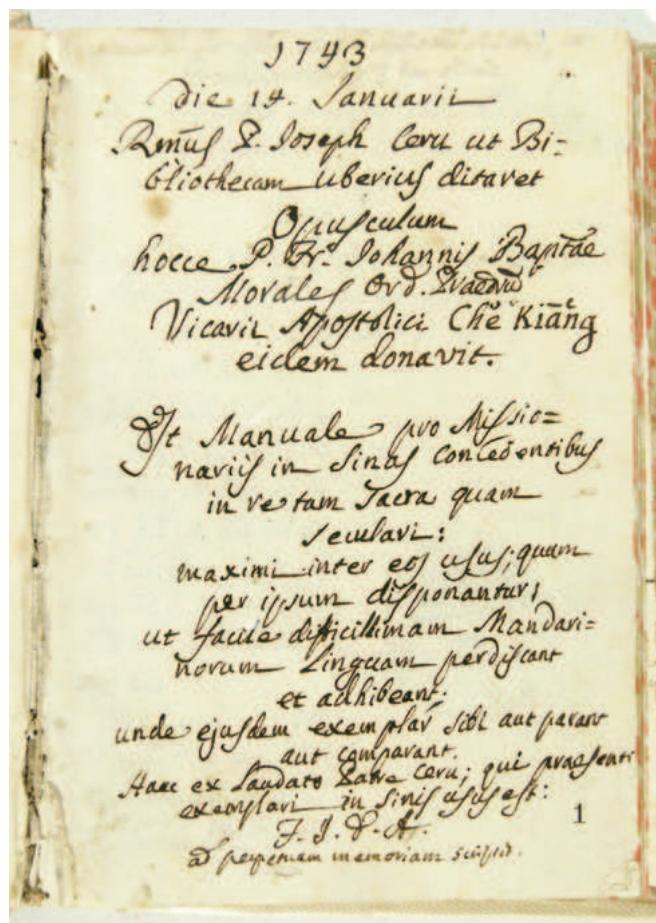
Ces pionniers — grammairiens et lexicographes — durent inventer des outils entièrement nouveaux. Les modèles hérités de l'Antiquité gréco-latine ne suffisaient plus. En

1. Zwartjes O. 2024, *Missionary Grammars and Dictionaries of Chinese. The contribution of seventeenth century Spanish Dominicans*, John Benjamins.

2. Zwartjes O. 2024 (publié en 2025), *The History of Chinese Linguistics in East and West*, Special issue of *Historiographia Linguistica* 51: 1-3.

phonologie, il fallut créer des alphabets adaptés et des systèmes de transcription pour noter des langues comme l'otomí, le vietnamien ou le chinois. En morphologie et en syntaxe, il fallut décrire des structures de mots et de phrases radicalement différentes des modèles européens. Leur travail ne se limitait pas à dresser des règles : ces grammaires et dictionnaires avaient avant tout une finalité pédagogique. Ils visaient à enseigner les langues aux nouveaux missionnaires, à l'aide de méthodes accessibles et d'exercices pratiques. Ce qui frappe, c'est l'ampleur de ces ouvrages : au-delà de la grammaire, on y trouve de la pragmatique, de la sémantique, des réflexions sur la traduction (avant la lettre), mais aussi des observations sur la culture, l'histoire et la politique linguistique.

Pourtant, une grande partie de ce corpus reste méconnue. Il n'est pas surprenant que des descriptions de langues disparues ne soient étudiées que par quelques spécialistes. Mais il est étonnant que l'immense ensemble de dictionnaires bilingues du chinois — en portugais, espagnol, français ou latin — ait suscité si peu de recherches, alors même que le mandarin compte parmi les langues les plus parlées au monde. Ces travaux, fruits d'une rencontre parfois conflictuelle entre cultures, témoignent de la créativité et de l'adaptabilité des premiers « linguistes » missionnaires. Ils constituent une mémoire précieuse de langues et de sociétés du passé, dont certaines ont disparu, mais dont l'écho résonne encore dans ces textes.



La page de titre du manuscrit *Manuale* (Juan Bautista de Morales, 1743 [ca. 1640], Rome: Casanatense Ms 2204)

## Le cas chinois : Varo, Morales et Díaz

Il est impossible de résumer en quelques lignes l'immense corpus de centaines de grammaires et dictionnaires rédigés à cette époque. L'auteur se limite donc ici au cas du chinois, tel qu'il fut étudié et enseigné par les Dominicains espagnols au XVII<sup>e</sup> siècle.

Ce corpus se distingue par sa diversité et par son caractère étonnamment séculier et moderne d'un point de vue pédagogique. Sur le plan linguistique, sa qualité est remarquable, compte tenu du contexte. Inspirés par les Jésuites, les Dominicains mirent au point un système de romanisation qui distinguait avec précision les tons du chinois et inventèrent des solutions pour noter des phonèmes inexistantes en espagnol, portugais ou français, comme l'opposition entre consonnes aspirées et non aspirées.

Certes, les grammaires reposaient sur les modèles gréco-latins, familiers aux étudiants européens, mais elles consacraient aussi une large place aux spécificités du chinois : syntaxe, ordre des mots, particules, quantificateurs. On y trouvait également des dialogues, des expressions usuelles, des remarques pragmatiques, ainsi que des indications sur le comportement social et l'étiquette — des thèmes totalement absents des grammaires européennes contemporaines. Ces trois auteurs — Francisco Díaz<sup>3</sup>, Bautista de Morales<sup>4</sup> et Francisco Varo<sup>5</sup> — ont laissé un corpus riche et diversifié qui offre un précieux aperçu de la manière dont le chinois fut documenté, décrit, analysé et enseigné. Francisco Varo rédigea une grammaire du chinois en espagnol, dont il existe aussi des versions en portugais et en latin, ainsi que deux dictionnaires bilingues (espagnol—chinois et portugais—chinois). Francisco Díaz, pour sa part, compila un dictionnaire chinois—espagnol qui fut largement copié, adapté et utilisé par ses contemporains et ses successeurs. Bautista de Morales rédigea, quant à lui, une méthode d'apprentissage différente, le *Manuale*.

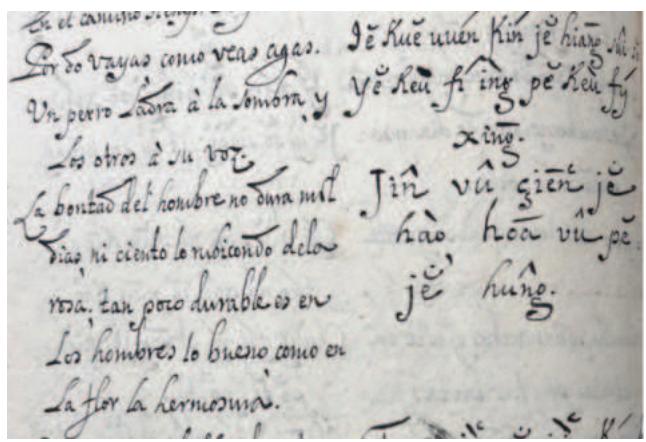
## Morales, le grand voyageur

Missionnaire infatigable, le Dominicain Bautista de Morales parcourut les Philippines, le Cambodge, la Chine, Rome, l'Espagne et revint en Asie, accomplissant ainsi un véritable tour du monde. Jusqu'à sa mort à Funing, en 1664, il s'engagea sans relâche dans l'évangélisation et la traduction de documents liés à la controverse des rites chinois. Morales fut l'un des rares missionnaires à avoir accompli un tour complet du globe. Il traversa deux fois l'Atlantique d'est en ouest, deux fois le Pacifique d'est en ouest, quatre fois la mer de Chine méridionale entre Manille et le Cambodge. Il franchit également l'océan Indien au cours de son voyage de Macao vers l'Afrique et la Mésopotamie. L'original de son *Manuale* a disparu, mais une copie subsiste à la bibliothèque Casanatense de Rome. Morales y affirmait que la plupart des règles grammaticales étaient superflues et que dix règles, exposées en six pages seulement, suffisraient à saisir l'essentiel de la langue. L'important, selon lui, n'était pas la mémorisation de paradigmes complexes, mais la maîtrise d'outils pratiques pour communiquer efficacement.

3. Díaz F. 1641, *Vocabulario de letra China com la explication castellana hecho con gran propiedad y abvndancia de palabras*, Ms. Berol. Ms. Sin 13. Hisz., chin., XVII w. Jagiellońska Library of Kraków.

4. Morales J. B. de. 1743 [ca. 1640], *Manuale pro missionariis in Sinis*, Casanatense Ms 2204.

5. Varo F. 1703, *Arte de la lengua mandarina*, Canton.



Por do vayas como veas [h]agas [Wherever you go, do as you see.]	jě kuě uuén kín jě hiāng sūi sō. [When entering a country, inquire about its routes; when entering a village, follow its customs.]	rù guó wèn jīn rù xiāng suí sú 入國問津入鄉隨俗
Un perro ladra à la sombra y los otros à su voz. [A dog barks at the shadow, and the others at his voice.]	Yě keù fí ing pě keù fý xīng. [One dog barks at a shadow, a hundred dogs bark at the sound]	yī gǒu fèi yǐng, bǎi gǒu fèi shèng 一狗吠影，百 狗吠聲
La bontad del hombre no dura mil días, ni ciento lo rubicundo de la rosa, tan poco durable es en los hombres lo bueno, como en la flor la hermosura. [The goodness of a man does not last a thousand days, nor the redness of the rose a hundred; just as the beauty of the flower is fleeting, so too is goodness in men.]	Jīn vú qièn jě hào hōa wú pě jě hung. Jīn vú qièn jě hào hōa, wú pě jě hung [People cannot be fortunate for a thousand days, just as flowers cannot remain red for a hundred days]	rénu wú qiān rì hǎo, huā wú bǎi rì hóng 人無千日 好，花無百日紅

Un extrait du chapitre *Adagios* du *Manuale*, où l'auteur réunit des expressions utiles pour les apprenants du chinois afin de faciliter la conversation quotidienne et les échanges avec les lettrés (Zwartjes & De Troia, à paraître)

## Pédagogie et méthodes d'enseignement

Francisco Varo insistait sur la nécessité de privilégier d'abord l'oral avant l'écriture, trop complexe pour débuter. Le vocabulaire devait s'acquérir en lien avec la phraséologie et la syntaxe. L'étudiant progressait ensuite par la lecture : d'abord des textes simples, puis des classiques chinois comme Confucius et Mencius. Citer ces sources conférait au missionnaire un grand prestige aux yeux des lettrés chinois. Les *adagia*<sup>6</sup> faisaient donc partie intégrante du programme, preuve que les textes classiques servaient bel et bien de matériel pédagogique.

Dans le *Manuale de Morales*, on trouve non seulement des listes thématiques (théologie, sciences, mathématiques, maladies, flore, faune), mais aussi des recueils d'expressions et de *modos de hablar* (registres conversationnels, manières de parler appropriées à la situation) adaptés à des contextes variés : visites, conversations quotidiennes, style élégant ou concis. Ces *adagia* avaient une valeur sapientielle<sup>7</sup> : utiles, imagés, ils permettaient de réagir avec justesse dans des situations concrètes. Morales montrait qu'il était aussi efficace de citer la sagesse biblique traduite en chinois que de recourir à la sagesse traditionnelle chinoise pour enrichir une conversation. Son manuel se distingue par son

caractère remarquablement moderne à plusieurs égards : il s'oriente vers la réalité quotidienne et propose des listes de vocabulaire de base, classées de manière thématique. Dans le contexte latino-américain, de tels textes sont à peine connus, ce qui rend la production de matériel pédagogique par les Dominicains — souvent inspirés par les Jésuites portugais — particulièrement remarquable.

### ► À paraître :

Zwartjes O., De Troia P., *Second Language Teaching of Chinese: The proverbs ('Adagios') as a learning tool in the instruction of Chinese by 17<sup>th</sup>-century Spanish Dominicans, Polyglossia, Teaching and Contact across Early Modern Europe and Asia*, Brepols

### contact&info

► Otto Zwartjes,  
HTL  
otto.zwartjes@u-paris.fr

6. Dictons tirés, dans ce cas, des classiques chinois. Le terme *adagia* vient du recueil de proverbes latins et grecs réalisé par Erasme au XVI<sup>e</sup> siècle, et qui eut un grand succès international.

7. Sapientielle : relevant de la sagesse. La littérature sapientielle correspond à un type de littérature construite autour des idées de vertu et de sagesse.

## COPERNIC, des données à la connaissance : outiller l'analyse des flux de publications

L'ère numérique et la communication en réseau sont à l'origine de profondes transformations non seulement dans les manières de s'organiser et de communiquer mais aussi de développer des stratégies d'influence ou de manipulation des opinions à grande échelle.

Porté par le Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC, Université de Grenoble) et la fédération de recherche Innovation, connaissances et société (Innovacs, FR3391, CNRS / Université Grenoble Alpes), le projet COPERNIC, qui bénéficie depuis 2022 du dispositif de prématuration du CNRS, s'inscrit dans la continuité d'une réflexion apparue dans les sciences humaines et sociales au début des années 2000, portant sur les spécificités de la conduite d'études ethnographiques en ligne ainsi que sur l'exploitation des traces numériques d'usages. La disponibilité massive de données numériques alimente, depuis, le débat sur le renouvellement des méthodes qualitatives et quantitatives ainsi que leurs complémentarités.

Partant du constat qu'il n'existe pas de solution logicielle simple à mettre en œuvre par un chercheur ou une chercheuse ne disposant pas d'un bagage technique conséquent, le premier objectif du projet a été de proposer un environnement numérique facilitant l'accès à l'analyse de collections de données de taille importante. Dans ce sens, le projet vise le développement d'un dispositif numérique dédié à l'étude empirique de la communication et des communautés en réseau telles qu'elles peuvent apparaître et devenir agissantes sur le web et les médias sociaux.

L'originalité de la proposition réside dans la spécialisation de cet instrument qui renvoie à l'étude des phénomènes et des comportements informationnels ou communicationnels en ligne, suivant une démarche d'instrumentalisation au service des sciences humaines et sociales (SHS).

L'objectif de la réalisation informatique proposée se concentre sur l'étape d'analyse. En particulier, elle ne porte pas sur l'amont, c'est-à-dire sur la production de données brutes, issues de la capture des messages instantanés produits et échangés sur les pages de forum, de blog ou d'autres supports de diffusion du web. Il ne s'agit pas non plus d'un outil de collecte, branché sur les services de valorisation des données des plateformes.

Les verrous techniques que comporte l'activité de collecte n'incitent pas, en effet, à investir dans une proposition logicielle susceptible d'être rapidement obsolète ou nécessitant un effort conséquent et incertain de maintenance. Sur cet aspect du travail avec des données, il existe une offre de services payants de plus en plus structurée. Si celle-ci s'adresse de manière privilégiée aux entrepreneurs de l'économie



Logo du projet COPERNIC

numérique, elle permet aussi aux chercheurs et chercheuses, moyennant un coût d'accès, de compenser les difficultés de mise en œuvre de collecte. S'il convient de mettre en place une alternative, celle-ci devrait relever d'une logique collective et d'une dynamique communautaire au sein des mondes de la recherche. Cependant, le développement de sources ouvertes de données et de dépôts, ainsi que l'évolution du cadre réglementaire européen<sup>1</sup> apportent du crédit à un positionnement de projet privilégiant la suite du cycle de vie des données. Éviter l'étape de constitution de collection de données brutes préserve partiellement des interrogations sur la représentativité, la qualité, etc. des matériaux de la recherche.

Dans ce contexte, les jeux de données d'entrée sont constitués de représentations de publications, c'est-à-dire de contenus édités (textes, images, etc.) postés par des individus sur des plateformes de diffusion en ligne et à destination d'un ensemble plus ou moins étendu et ciblé d'abonnés à ces mêmes services. Cette définition de la publication correspond à différents outils de communication et modalités d'usage (e-mail, blog, forums...) mobilisés dans des contextes et des finalités variés. Les contextes d'études envisagés concernent alors, par exemple, les jeux d'acteurs, les mobilisations partisanes, les controverses, etc. se développant dans les espaces de commentaires des médias en ligne ou dans des arènes thématiques sur les médias sociaux.

1. Voir l'article 40 du Digital Service Act (DSA) qui permet aux chercheurs et chercheuses agréés via l'Arcom d'obtenir des données auprès des plateformes du web.

La perspective « publication » traduit une problématisation relevant des sciences de l'information et de la communication. Elle met l'accent sur la dynamique de processus inhérente à l'acte de communication et complète l'approche ethnographique évoquée précédemment. Ainsi, les techniques d'analyse mobilisées intègrent différentes dimensions, que ce soit l'analyse de contenu, de réseaux ou de séries temporelles. Le recouvrement des enjeux disciplinaires et méthodologiques conduit à introduire les principes d'une analyse multi-dimensionnelle. Cela se traduit par la possibilité de produire simultanément des analyses de nature différente et de circuler (aisément) entre des vues unidimensionnelles simples ou croisées.

La part exploratoire dans la prise en main de corpus de données natives est importante. Elle l'est d'autant plus que la mise à disposition de collections documentées dans les entrepôts est encore faible. La réalisation de corpus associée à l'observation synchrone d'événements ou de phénomènes sociaux en ligne est souvent le point de départ de recherches dont les objectifs se préciseront au fur et à mesure. Dans tous les cas, il est souvent préférable, et plus simple, de ratisser large pour filtrer dans un second temps plutôt que d'imaginer une sélection au fil de l'eau dont le risque est d'affaiblir la qualité heuristique de la collection. La collecte rétrospective permet de corriger cet inconvénient mais elle n'est pas toujours possible, ou peut être appauvrie du fait de la gestion des historiques par les plateformes. Dans tous les cas, l'activité exploratoire fait partie de l'appropriation du corpus et d'une réflexion de consolidation stratégique quant à la suite de la démarche analytique.

Ainsi, la constitution d'un socle technique appuyé sur les méthodes de statistiques exploratoires permet d'envisager l'étape de découverte et de prise en main des collections. Comme le souligne le sociologue Michel Grossetti, directeur de recherche CNRS au Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires (LISST, UMR5193, CNRS / Université Toulouse - Jean Jaurès), cette étape ne doit pas enfermer l'analyse dans « des plans standardisés de traitements enchainant mécaniquement les techniques »<sup>2</sup>.

La mise en œuvre d'un design de plateforme web répond à plusieurs contraintes qui viennent d'être énoncées : facilité d'accès au travers d'un navigateur, principes de navigation et d'organisation graphique largement intégrés dans les habitudes de travail. Ce sont autant d'éléments favorables à l'adoption de cette technologie qui permet, en outre, de maquetter rapidement et de disposer quasiment en permanence d'un démonstrateur témoignant de l'avancée du projet et permettant d'en imaginer les prolongements.

Au travers de cette maquette évolutive, l'expérimentation instrumentale a été portée tout au long du développement par des études de cas construites à partir de collections de données issues principalement de collectes réalisées sur Twitter-X et YouTube dans le cadre de projets exploratoires conduits en interne. Les dimensions de ces collections ont été graduellement poussées de quelques dizaines de milliers jusqu'à plus d'un million d'enregistrements.

La première année du projet a ainsi été guidée par l'objectif de la réalisation d'une preuve de concept (POC)

suffisamment aboutie pour valider le *cinquième degré de l'échelle SRL* (*Societal Readiness Level*). La principale difficulté a été d'organiser un développement collaboratif intégrant simultanément les contraintes de l'expérimentation et celle d'une programmation web mêlant design d'interface et développement fonctionnel. La solution consistant à implanter des éléments de méthode s'est avérée rapidement bloquante et, en définitive, prématurée. La plateforme telle qu'elle apparaît progressivement se devait d'être, avant tout, un atelier modulable et recomposable. Un constat s'est imposé : le temps d'élaboration de la méthode n'est pas le temps du développement de la technique. Le premier est le résultat d'une maturation qui correspond à la maîtrise des objectifs de l'analyse et la validation empirique des résultats. Ce processus peut être lent alors que celui de la résolution technique reste relativement stable. À la suite, l'articulation entre les deux se joue dans le design d'interface qui devient le lieu de mise en cohérence de séquences d'actions.

Cette année d'apprentissage a permis d'ajuster le processus de développement et de trouver la granularité fonctionnelle adaptée. Suite à cela, l'équipe projet disposait d'un environnement dans lequel elle avait isolé et mis en place un cycle de prétraitements, identifiant ainsi une manière d'engager le processus d'analyse.

Le choix d'une approche centrée sur les données séparant, d'un côté, les représentations enregistrées dans une base de données et, de l'autre, les modules fonctionnels s'est imposé comme la meilleure manière de pouvoir tracer les étapes de traitements, et de supporter les différentes dimensions d'analyse. Des états de données peuvent ainsi être sauvegardés et donner lieu à différentes branches de traitements supportant une démarche exploratoire où les hypothèses foisonnent et où les nombreux retours en arrière nécessaires sont possibles.

L'exploration des cas d'études a souligné les limites interprétatives d'une implémentation privilégiant les outils statistiques. Il est apparu nécessaire de mixer les techniques quantitatives et qualitatives et d'introduire une dimension sémantique sur les données. La mise en cohérence de ces objectifs a rendu le projet perméable aux problématiques de la représentation des connaissances, y compris dans les aspects liés à la diffusion et aux cadrages contemporains de la science ouverte et participative.

Dans le cas présent, la sémantisation consiste à catégoriser des objets représentationnels et, au travers de ces catégories, d'établir des réseaux de relations signifiantes entre ces objets. Le recours au formalisme du web des données s'est avéré nécessaire dans une logique d'interopérabilité et d'ouverture des données.

Différents types de catégorisation sont distingués en fonction de la nature des traitements et de leur niveau d'abstraction. Tout d'abord, au plus proche des données, les traitements de statistiques exploratoires, d'analyse de graphe ou d'analyse linguistique automatique constituent différentes variantes de nature formelle et algorithmique. Les variables secondaires qu'ils produisent doivent pouvoir être nommées et catégorisées afin d'être manipulées plus facilement par l'analyste et entrer à leur tour dans des traitements plus

2. Grossetti M. 2023, *Petit guide des statistiques exploratoires en sciences sociales*.



Page d'accueil de la plateforme *Digital Data Fabrik*

abstraits. Les raisonnements catégoriels qui suivent alors s'appuient sur des connaissances partagées, associées aux contextes d'analyse et aux études de terrains préalables, ou sur des intuitions qui émergent des processus en cours. Soutenir ces modalités de production de connaissances rapproche le projet d'instrumentation des CAQDAS (*Computer-Assisted Qualitative Data Analysis Software*), une famille d'outils qui opèrent sur des données non structurées, dont *Nvivo*<sup>3</sup> est un exemple parmi les plus répandus dans les SHS.

Le glissement opéré de traitements quantitatifs à des traitements qualitatifs est soutenu algorithmiquement grâce à un mécanisme de représentation formelle des connaissances et d'inférences logiques permettant d'importer et d'exploiter des ontologies décrites suivant le standard *OWL* du web sémantique. L'intérêt de ce mécanisme est de pouvoir organiser une exploration inférentielle et, simultanément, de garantir la cohérence de l'ensemble des connaissances produites tout au long des traitements.

L'exploitation d'un niveau sémantique ne se résume pas à l'implémentation d'un mécanisme représentationnel. La catégorisation de regroupements de comptes constitués en réseaux doit, par exemple, supporter une caractérisation et une mise en relation de groupes traduisant des jeux d'acteurs et des logiques d'actions au sein d'une arène. Les formalisations d'ontologies proposées dans des modèles courants (*FOAF*, *SIOC*, etc.) ne répondent que très grossièrement à ces besoins.

La formalisation nécessaire de connaissances fines associées aux catégories sociales n'existe pas. De ce fait, les études de cas abordées comme moyen de validation de

l'environnement d'analyse ont comme rôle secondaire de soutenir la modélisation formelle du domaine étudié. Dans le cas présent, définir la classe « groupe » et la décliner en sous-classes selon la nature (formelle, institutionnelle, etc.) du regroupement constitue l'un des attendus clefs de ce travail. Le mécanisme de catégorisation est présent dans différents traitements automatisés procédant à des regroupements de comptes (*clustering*, etc.). Il se décline également dans une variante manuelle et contrôlée d'indexation des objets représentationnels. Les ontologies en cours d'élaboration peuvent ainsi être évaluées rapidement à partir des études de cas et contribuer à la mise au point des méthodes.

Ce développement en cascade des différentes briques constitutives de la plateforme est significatif de la démarche expérimentale et empirique engagée dans le projet COPERNIC. L'intégration dans la plateforme assure l'articulation entre les logiques de formalisations spécifiques (propres aux cas) ou génériques. Elle garantit aussi la mise en cohérence des niveaux d'ingénierie des connaissances ou du logiciel. Maintenir au mieux l'indépendance de ces activités est une condition nécessaire pour ne pas conditionner l'avancée des développements. Cette séparation est assurée dans le principe de modularité des traitements et de paramétrage de la plateforme. Des mécanismes d'import et d'export, suivant des formats interopérables, assurent ici le découplage entre le développement d'ontologies et celui des mécanismes représentationnels.

Dans le cas présent, l'engagement dans un processus de prématuration a contribué au repositionnement de travaux de laboratoire éparses dans un projet de plateformisation et une dynamique de science ouverte. L'originalité du projet met

3. Développé par la société RITME.

en concurrence deux échelles de temps. Celle, d'une part, de pratiques scientifiques issues des sciences humaines et sociales qui interrogent des objets de recherche dont la nature et la dynamique questionnent en retour la méthodologie et les techniques d'analyses mobilisées. Celle, d'autre part, d'une ingénierie de projet dont l'objectif est la finalisation d'un produit. Dans le premier cas, les enjeux sont conceptuels et théoriques, alors que dans le second ils sont économiques et industriels. Cette différence se reporte sur deux échelons différents de l'échelle SRL, le 3<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup> à partir desquels se construit un double discours qui peut devenir inaudible voire disqualifiant selon les interlocuteurs.

Le positionnement médian adopté dans le projet COPERNIC cible le prototypage (SRL 5<sup>e</sup>) en tant qu'étape d'évaluation pouvant conduire à différentes formes d'itérations, y compris rétrogrades, afin de consolider les modèles ou leurs fondements. L'expression non linéaire de la démarche projet, rappelle la fragilité des connaissances disponibles et le caractère empirique de l'approche scientifique. Elle se confronte à une culture technologique de résultats. Considérer les spécificités de l'instrumentalisation dans les champs des sciences humaines et sociales, c'est accepter de s'écartier d'un idéal de réalisation et considérer, en outre, que ce processus est partie prenante de la construction disciplinaire.

Dans son évolution, la plateforme est désormais identifiée comme *Digital Data Fabrik*. La référence industrielle de ce démonstrateur insiste sur la finalité productive et structurée des traitements. Elle met en avant la dimension d'atelier, c'est-à-dire un espace de travail organisé qui concentre en un même lieu l'ensemble des outils nécessaires à la finalisation d'un projet d'étude. La facilitation qui en découle a été notre premier objectif. Elle est aussi une manière d'exprimer la centralité de l'activité sur les données ainsi que la création de valeur qu'elle produit. Ce recentrage a permis d'identifier plus clairement les enjeux méthodologiques liés à l'exploration de données qui ont alors orienté la réponse apportée amenant à définir l'efficience comme nouvel objectif.

L'ouverture de cette plateforme web à des utilisateurs est l'étape suivante. Cela suppose la mise en place d'une maintenance corrective et d'une dynamique collaborative autour de cas d'usages avec comme objectif la difficile étape du déploiement à plus large échelle. C'est une nouvelle dynamique de projet qui doit s'engager.

#### contact&info

► Jean-Marc Francony,  
GRESEC

jean-marc.francony@univ-  
grenoble-alpes.fr

► Pour en savoir plus  
<https://datafabrik.hypotheses.org>

# VIE DES LABOS

## Le SFL, parlons-en !

Créé en 2011 sous la double tutelle du CNRS et de l'université Paris 8, le laboratoire *Structures formelles du langage* (SFL, UMR7023, CNRS / Université Paris 8) s'organise autour de cinq thématiques : *acquisition et psycholinguistique* ; *dynamique Interactionnelle et multimodalité* ; *phonologie, interfaces et modélisation* ; *sourds et langues des signes* ; *yntaxe et sémantique*. Aujourd'hui sous la direction de Mohamed Lahrouchi, directeur de recherche CNRS, le laboratoire cherche à faire mieux connaître les enjeux de linguistique qui sont les siens.

### Faire comprendre le langage !

Dès sa création, le laboratoire *Structures formelles du langage* a intégré dans son champ d'activités la question des personnes sourdes et de leurs langues. Les recherches menées en ce domaine au sein de l'unité en font une des plus dynamiques à l'échelle mondiale.

Le projet *Be aware of the grammar of sign languages - BAG-Sign* (Erasmus+), dirigé en France par Marie-Anne Sallandre, professeure à l'université Paris 8, vise à promouvoir la conscience métalinguistique<sup>1</sup> des enfants sourds par une grammaire pédagogique en ligne. Porté par cinq pays — l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Suisse et la France —, le projet a débouché sur la création d'un site internet gratuit en cinq langues des signes et trois langues écrites.

« Très peu de supports pédagogiques existaient pour l'apprentissage des langues des signes », commente la linguiste. « À titre d'exemple, le dernier ouvrage publié en France date de 2013, et il s'agit du seul existant dans les cinq langues des signes concernées par le projet. L'objectif de BAG-Sign est de développer une grammaire pédagogique permettant d'améliorer la qualité de l'enseignement des

langues des signes dans les écoles et de favoriser la professionnalisation des enseignants ».

Conçu de manière à être compréhensible et clair pour les apprenants, le site web se focalise sur des domaines grammaticaux particuliers répartis en huit unités :

1. Exprimer le temps
2. Exprimer l'aspect
3. Nier quelque chose
4. Poser des questions
5. Exprimer une action
6. Faire référence à des choses/personnes
7. Exprimer le singulier, le pluriel, la pluralité
8. Démarrer une conversation et la maintenir

Chaque unité donne lieu à la réalisation d'explications en vidéos ainsi qu'à des schémas explicatifs, visant à aider les élèves sourds, malentendants et entendants à acquérir des connaissances sur les structures grammaticales des langues des signes.

La version publique du site internet du projet est prévue pour novembre 2025.

**1. Explanations des fonctions communicatives**

**1. Les trois phases du temps**

Diagram illustrating the three phases of time: Présent (Present), Futur (Future), and Passé (Past). A person is shown in three different states: pointing to the present, pointing to the future, and pointing to the past. A timeline at the bottom shows the progression from past to present to future.

**2. Exemples (tirés des histoires et exemples supplémentaires)**

**3. Nouveaux termes techniques**

Erasmus+ Enriching lives, opening minds. Co-funded by the European Union movetia

Structure-type d'un chapitre sur le site de BAG-Sign © Équipe du SFL

1. « La capacité à concentrer son attention sur le langage en tant qu'objet en soi ou à penser abstrairement au langage et, par conséquent, à jouer avec le langage ou à le manipuler » : Jessner U. 2006, *Linguistic Awareness in Multilinguals: English as a Third Language*, Edinburgh University Press, p 42.

## Qu'est-ce que « bien parler sa langue » ?

Les études formelles sur l'acquisition de la langue des signes française étant peu nombreuses, c'est à ce sujet que s'attache le projet ANR *Sign Language's syntax & acquisition* (SILSA), porté par Charlotte Hauser, maîtresse de conférences à l'université Paris 8. La spécialiste en acquisition du langage s'intéresse aux enfants sourds et aux personnes aphasiques. « Chez les uns comme chez les autres, le principal enjeu est de savoir ce que veut dire 'bien parler sa langue' », explique-t-elle. « Il faut ensuite évaluer la (dés)acquisition par rapport à une norme établie auprès d'adultes locuteurs de la langue et d'une population neurotypique appariée en âge et profil linguistique ».

Cependant, la communauté des signeurs<sup>2</sup> est difficile à étudier car très hétérogène. En effet, tous les sourds n'utilisent pas la langue des signes françaises (LSF), les signeurs natifs représentent seulement 5 % de la communauté, l'âge d'acquisition de la langue des signes varie énormément. Par ailleurs, de nombreux signeurs ne sont pas sourds mais entendants (parents d'enfants sourds, professionnels de terrain, etc.).

Difficile alors d'établir une norme de référence permettant de déterminer ce que c'est que de signer « normalement ». Mais Charlotte Hauser a pu s'appuyer sur les résultats obtenus dans le cadre du projet européen *Sign-Hub*<sup>3</sup>. Avec l'aide de Justine Mertz, post-doctorante au sein du laboratoire, elle a collecté des données sur l'acquisition de la LSF chez les jeunes enfants répondant à ces questionnements: quelles sont les étapes de l'acquisition de la LSF ? À quel âge sont-elles atteintes ? *Quid du français ?* Existe-t-il des divergences en fonction de l'âge de la première exposition, du type d'école fréquentée, de la fréquence d'utilisation de la LSF ?

Comment diagnostiquer une aphasie signée ? Comment traiter les patients atteints d'anomie ? Quelle adaptabilité des thérapies pensées pour les langues vocales ? Pour répondre à ces dernières questions, Charlotte Hauser a entrepris une démarche similaire en collaboration avec l'orthophoniste Anna Pietrzak qui a développé et testé l'adaptation signée d'une thérapie de l'anomie à destination des personnes signantes aphasiques.

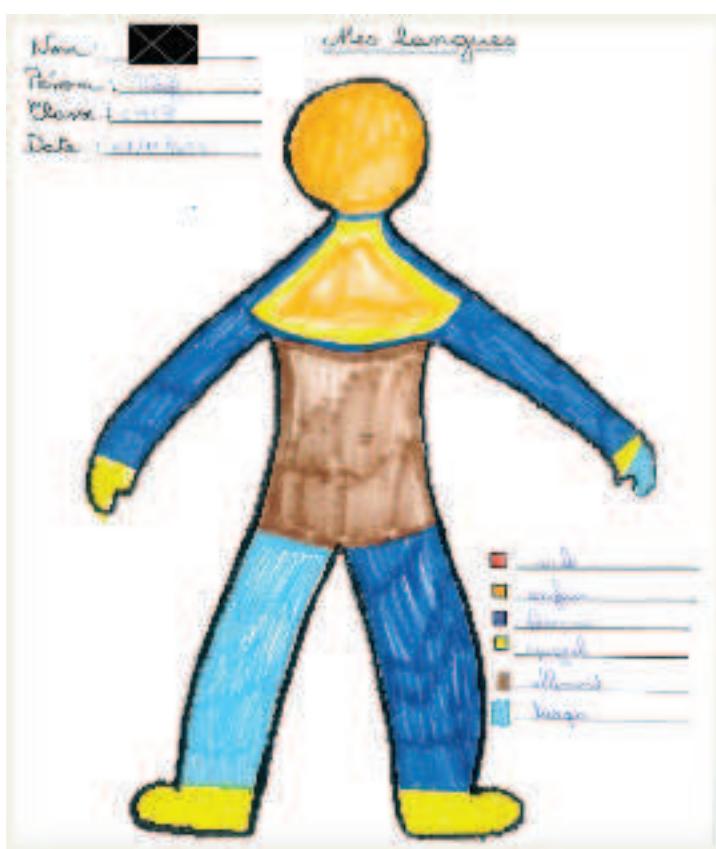
Le projet, qui s'achèvera en 2027, a déjà de belles retombées à son actif. « C'est l'un des rares projets portant sur l'acquisition de la LSF sous l'angle de la syntaxe formelle », rappelle la scientifique, « l'un des très rares projets cherchant à remédier aux troubles associés à l'aphasie signée (anomie) à travers toutes les LS, et le premier projet à l'issue duquel les professionnels de santé pourront se servir des batteries développées pour diagnostiquer des aphasies signées en LSF ».

## La compréhension pour l'inclusion

Dans une dynamique de valorisation des langues premières, et dans le cadre du projet « Valoriser les langues d'héritage des élèves de l'école primaire au service de l'inclusion », le laboratoire mène une recherche-action dans une école élémentaire REP de Seine-Saint-Denis, avec trois objectifs : mettre en avant le patrimoine linguistique et culturel de ces élèves plurilingues au service des apprentissages ; élaborer des postures professionnelles et des ressources translinguistiques et transculturelles à destination des enseignants ; mettre en place une pédagogie holistique tenant compte de l'enfant dans sa globalité. Ce travail, porté depuis 2021 par Ewa Lenart, maîtresse de conférence à l'université Paris 8, Timea Kadas-Pickel, maîtresse de conférence à l'université Paris 8, et Lila Ammari, directrice d'école primaire, fait l'objet du documentaire « *Dis-moi comment tu parles* », disponible sur Canal U.

Lors des sessions de recherches, plusieurs activités sont proposées aux élèves, comme des biographies langagières, des lectures d'albums plurilingues (*Subway Sparrow*, *Le Petit Prince, Sophie et ses langues...*), des Kamishibai<sup>4</sup> plurilingues.

Les résultats de ces travaux ont fait l'objet de publications<sup>5</sup>, de colloques, ou encore de l'atelier « *Raconte-moi tes langues* » organisé dans le cadre de la Fête de la science en octobre 2024.



Biographie langagière © Équipe du projet

2. Locuteurs d'une langue des signes.

3. Pour savoir si un enfant est en retard sur l'acquisition de sa langue, un certain nombre d'informations est nécessaire, comme par exemple des comparaisons avec des références, tel que le niveau des adultes ou d'autres enfants du même âge. Établir une norme était l'objectif du projet *Sign-Hub*.

4. Le mot Kamishibai signifie « théâtre de papier » en japonais. C'est une technique de conteage basée sur des planches illustrées que le conteur fait défiler dans un théâtre ambulant en bois.

5. Voir par exemple : Lenart E., Borowska B. 2025, *Renforcer la confiance en soi des élèves plurilingues à l'école primaire : une clé de la réussite scolaire ?*

Toutefois, cela ne s'arrête pas là. L'équipe a des ambitions pour le futur et souhaite mettre en place des activités similaires adaptées à des niveaux de classes différents, notamment en maternelle ou au collège. De plus, un guide pédagogique pour introduire les approches plurilingues et pluriculturelles à l'école primaire est en préparation<sup>6</sup>.

« Le regard sur le plurilinguisme a changé », conclut Ewa Lenart. « C'est très positif et on aimerait profiter de cet élan non seulement pour élargir le projet à d'autres établissements, mais aussi pour encourager des collaborations européennes avec la Pologne, la République tchèque ou encore la Lituanie, coordonner un projet européen visant à sauvegarder la diversité linguistique en Europe, et — pourquoi pas — créer un réseau scientifique dans le cadre de l'ANR MRSEI ».

## La recherche au service de l'enseignement

Sur un autre volet, le projet « Langues et grammaires du monde dans l'espace francophone » (LGMEF), lancé depuis plus de dix ans, propose d'archiver et de rendre accessibles à un large public, en français, des informations sur les langues qui nous entourent, autres que le français standard.

En 2014, période à partir de laquelle les migrations se sont intensifiées, le nombre d'allophones<sup>7</sup> et de langues présentes dans le monde francophone s'est lui aussi développé.

Aujourd'hui, dans une classe, il peut y avoir jusqu'à dix-neuf langues parlées. Les professeurs de français langue seconde (FLS), démunis face à ce bouleversement, ont alors manifesté l'intérêt d'avoir à disposition des outils leur permettant de s'informer sur les langues premières de leurs élèves, afin d'en tenir compte dans l'enseignement du FLS. C'est à partir de ce besoin d'une documentation concise que le projet est né.

Toutes deux professeures de linguistique à l'université Paris 8, Elena Soare et Anne Zribi-Hertz ont alors lancé un vaste projet de documentation de ces langues premières, où celles-ci sont analysées d'un point de vue grammatical. *Cette bible inédite et nécessaire* comprend aujourd'hui 107 fiches linguistiques toutes construites selon la même structure : des informations générales sur la langue (histoire, géographie, nombre de locuteurs, système d'écriture), des informations spécifiques sur les propriétés sonores (phonologie) et grammaticales (morphosyntaxe). Par ailleurs, l'archive propose pour de nombreuses langues un échantillon lexical d'un peu plus de cent mots, quelques interactions « de base » (formules dialoguées et jours de la semaine) et, pour finir, l'histoire de l'âne de Nasreddine (texte et son). La rubrique *Musiques* met en outre à disposition une collection de chansons dont les paroles glosées et traduites permettent à chacun de chanter dans toutes les langues. On y trouve enfin une bibliographie, des vidéos et des jeux.

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le terme berbère désigne un ensemble de langues parlées dans le nord de l'Afrique par environ 22 millions de locuteurs et formant l'une des six branches de la grande famille afro-asiatique. Les Berbères se nomment eux-mêmes *imazighen* (singulier : *amazigh*, littéralement « homme libre »). Ils ont été les premiers habitants du nord de l'Afrique, déjà mentionnés par les Egyptiens de l'époque pré-dynastique et dans divers écrits grecs et romains avant la conquête islamique qui date du VIII<sup>e</sup> siècle. Le territoire où se parlent diverses variétés de berbère s'étend d'ouest en est du Maroc à l'Égypte (île de Siwa), et du nord au sud de la Méditerranée au Mali et Niger. Les variétés de berbère les plus connues sont celles du Maroc (tachinit, tamazight, tarif) et de l'Algérie (kabyle, tamacheq (ou touareg), chaoüi), les deux pays où les berberophones sont les plus nombreux : 12 millions au Maroc (soit 40% de la population) et plus de 7 millions en Algérie (25%). Ce n'est pourtant que dans les années 2000 que « le berbère » a été officiellement reconnu comme « deuxième langue nationale » en Algérie en 2002 et comme « deuxième langue officielle » au Maroc en 2011, et inscrit dans les programmes d'enseignement. Sous la pression des militants berberisants, un ancien système d'écriture alphabétique propre au berbère, nommé *tifinagh*, longtemps oublié mais conservé par les Touaregs, a été réactivé et est aujourd'hui utilisé en Algérie et au Maroc dans les inscriptions officielles. La variété de berbère présentée plus bas est le tachinit.

### ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE

Le berbère est riche en consonnes et pauvre en voyelles : 3 voyelles distinctives ([i], [u], [a]). Les principales difficultés de la phonologie du français sont donc les voyelles inexistantes en berbère : [y] (bu), [ø] (boeufs), [œ] (beurre), [ɛ] (fée), [e] (beau), [ɔ] (bord), et les voyelles nasales [ɛ̃] (bain), [ã] (banc), [ɔ̃] (bon). Les consonnes du français sont en revanche disponibles en berbère, à l'exception de [v] et [p], et de [i] pour certaines variétés : ainsi Voltaire peut être prononcé [buntir].

### ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

#### 1. DOMAINE NOMINAL

Les noms berbères ont un genre morphologique (« masculin » ou « féminin »), comme ceux du français. Mais le genre du nom berbère diffère souvent de celui de sa traduction en français : ainsi le nom signifiant « tasse » est masculin en tachinit et celui traduit par « ballon » est féminin (ta). Les noms berbères sont par ailleurs fléchis en nombre (singulier ou pluriel) et en cas (selon leur fonction). Il n'y a pas d'article défini : les groupes nominaux sémantiquement définis se manifestent comme des noms nus (ta) ou avec un démonstratif (1d). Le déterminant démonstratif est invariable et suffisé au nom-tête (1d,g,h). L'adjectif épithète se place à droite du nom avec lequel il s'accorde en genre et en nombre (1e,f). Les numéraux précèdent le nom avec lequel ils s'accordent en genre, et celui qui signifie un s'emploie aussi pour l'indefini singulier, comme *un(e)* en français (1b).

(1a) <i>aghorrif</i> tasse.MS.ACC takurt ballon.FS.ACC	'la tasse' 'le ballon'
(1b) <i>yan ughorrif</i> un.MS.tasse.MS.ACC yat tkurt un.FS.ballon.FS.ACC	'une tasse' 'un ballon'
(1c) <i>ighorrif</i> tasse.MP.ACC tikurin ballon.FP.ACC	'des tasses' 'des ballons'
(1d) <i>aghorrif</i> -ad tasse.MS.ACC-DEM takurt ballon.FS.ACC-DEM	'cette tasse' 'ce ballon'
(1e) <i>yan uphorrif</i> un.MS.tasse.MS.ACC yat tkurt un.FS.ballon.FS.ACC vert.MS	'une tasse verte' 'un ballon vert'
(1f) <i>ighorrif</i> tasse.MP.ACC vert.MP	'des tasses vertes'
(1g) <i>aghorrif</i> -ad tasse.MS.ACC-DEM vert.MS	'cette tasse verte'
(1h) <i>"aghorrif</i> azgaww-ad	

Le modifieur génitif (« complément du nom ») suit le nom, auquel il est relié, comme en français, par un marqueur invariable (*n* en tachinit). Si le complément du nom est pronominalisé, le pronom s'attache à droite du marqueur *n* (2c, d, e). Notons que le pronom distingue le genre à la 2<sup>e</sup> personne

#### (2d, e) mais pas à la 3<sup>e</sup> (2c) :

(2a) <i>aghorrif</i> -n - wAnir tasse.MS.NOM de Anir	'la tasse d'Anir'
(2b) <i>aghorrif</i> -n - Titrit tasse.MS.NOM de Titrit	'la tasse de Titrit'
(2c) <i>aghorrif</i> -n -s tasse.MS.NOM de -3s	'sa tasse (à lui/elle)'
(2d) <i>aghorrif</i> -n -k tasse.MS.NOM de -2ms	'ta tasse (à toi = garçon)'
(2e) <i>aghorrif</i> -n -m tasse.MS.NOM de -2fs	'ta tasse (à toi = fille)'

*azgaww*  
est vert(e)

Dans le groupe nominal, des traits du français potentiellement problématiques pour les apprenants berberophones sont donc : les déterminants défini (*la tasse*), partitif (*de l'eau, du riz*) et indéfini pluriel (*des tasses*), sans contreparties en berbère ; les propriétés du déterminant démonstratif proclitique et fléchi (*ce ballon, cet enfant, cette tasse, ces tasses*) ; la position variable des adjectifs épithètes (*une tasse verte, une petite tasse*) ; et la grammaire complexe des déterminants possessifs, qui précèdent le nom et s'accordent dans leur partie droite avec le Possessum (*s-a table* vs. *s-on ballon*).

#### 2. VERBE ET PHRASE

L'ordre de base des constituants dans la phrase berbère est Verbe-Sujet-Objet (3a), mais l'ordre Sujet-Verbe-Objet est également disponible si le sujet est mis en relief (3b). La généralisation de l'ordre SVO en français ne devrait donc pas être problématique pour les apprenants. Le verbe berbère indique l'aspect (perfectif/imperfectif) et la personne. La marque de personne intégrée à la forme verbale équivaut en français à un sujet pronominal (3c) :

(3a) <i>ar isawal</i> Anir d Titrit. ar parler.IPF.3s Anir avec Titrit. 'Anir est en train de parler avec Titrit.'	(3b) <i>Anir ar isawal d Titrit.</i> Anir IPF parler.IPF.3s avec Titrit. 'Anir, il est en train de parler avec Titrit.'
(3c) <i>ar isawal d Titrit.</i> IPF parler.IPF.3s avec Titrit. 'Il est en train de parler avec Titrit.'	

Le tachinit (la berbère en général) est une langue aspectuelle : la distinction fondamentale est entre l'imperfectif et le perfectif, correspondant schématiquement à l'opposition entre événement « inaccompli » vs. « accompli ». Dans certains cas, le choix de l'aspect en berbère peut être mis en correspondance avec un choix de formes verbales en français : ainsi le verbe des exemples (3) dénotant un événement en cours est à l'imperfectif en berbère, correspondant à « être en train de... » en français ; l'opposition Imperfectif/Perfectif en (4) est rendue par l'opposition Imperfait/Passé Composé dans les traductions françaises ; et la forme imperfective berbère en (5) présente la même ambivalence sémantique que le présent dans la traduction française (événement en cours OU habitude) :

(4a) <i>zib sbah-ad</i> gh tmriyya. töt matin-DEM à 8 heures zib għiġiġ minn jidu. töt matin-DEM lire-IPF.1s journal	(4a') <i>Ce matin à 8 heures,</i> <i>je lisais le journal.</i>
(4b) <i>zib sbah-ad, għiġiġ jidu.</i> töt matin-DEM, lire-IPF.1s journal	(4b') <i>Ce matin, j'ai lu le journal.</i>
(5) <i>ar idha</i> titribin. IPF trier.IPF.2s lettres	(5') <i>Il trie le courrier.</i>

Il est cependant difficile de proposer aux apprenants une correspondance régulière entre les systèmes de conjugaison des deux langues, et plus particulièrement, entre le Perfectif berbère et le Passé Composé français. En effet certains événements exprimés au Perfectif en berbère sont relatés en français au Présent ou à l'Imparfait, cf. (6a, b, c) :

(6a) <i>ign</i> dormir.PRF.3s	(6a') <i>Il dort.</i> (vs. <i>Il s'est endormi.</i> )
(6b) <i>ikħdm</i> travailler.PRF.3s	(6b') <i>Il travaille.</i> (vs. <i>Il s'est mis au travail.</i> )
(6c) <i>zib sbah-ad, għiġiġ jidu.</i> töt matin-DEM lire-IPF.1s journal	(6c') <i>Ce matin, j'ai lu le journal</i> <i>pendant que mon fils dormait.</i>

Selon les variétés de berbère, la négation de phrase est exprimée par : (i) une simple particule préverbale ; (ii) une particule préverbale ET une modification morphologique du verbe ; (iii) une particule préverbale, une modification morphologique du verbe ET une particule postverbale. Les stratégies (i) et (ii) sont en concurrence en tachinit, la première (7b) plus moderne que la seconde (7c) :

(7a) <i>zib</i> IPF.1s	(7a') <i>Il dort.</i> (vs. <i>Il s'est endormi.</i> )
(7b) <i>zib</i> IPF.1s	(7b') <i>Il travaille.</i> (vs. <i>Il s'est mis au travail.</i> )
(7c) <i>zib</i> IPF.1s	(7c') <i>Ce matin, j'ai lu le journal</i> <i>pendant que mon fils dormait.</i>

Exemple d'une des 107 fiches-langues, ici une partie de la fiche traitant du Comorien

6. Lenart E., Kadas-Pickel T., Ammari L., *Guide pédagogique pour introduire des approches plurilingues et pluriculturelles à l'école primaire*, Hachette Éducation, à paraître.

7. Personne dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans la communauté où elle se trouve.

« Les retours de plus en plus nombreux et enthousiastes des enseignants, public cible de ce travail, nous ont convaincu d'aller plus loin encore », expliquent les linguistes. Ainsi, du projet LGMEF a émergé, courant 2025, le projet *PhonoFLES* porté par Sarra El Ayari, ingénierie de recherche en production, traitement et analyse de données linguistiques, spécialisée en ingénierie pour l'acquisition des langues, et Timea Kadas-Pickel. Ce projet a pour objectif le développement de ressources en ligne afin d'accompagner l'apprentissage de la phonologie du français pour un public allophone. « Il s'agit d'un projet de type recherche-action dans lequel nous travaillons en étroite collaboration avec les professionnels de terrain », continuent les coordinatrices.

Le projet LGMEF a également essaimé dans d'autres disciplines : ainsi, le projet Numération, porté par Sylviane Schwer, professeure en informatique à l'université Sorbonne Paris Nord et membre du *Laboratoire d'informatique de Paris-Nord* (LIPN, UMR7030, CNRS / Université Sorbonne Paris Nord), vise à proposer des fiches sur le système de numération des langues diverses en comparaison avec le français.

### Quid des langues secondes ?

Coordonné par Marzena Watorek, directrice adjointe du laboratoire, le *réseau thématique (RT) d'acquisition des langues secondes* (ReAL2), initié en 2016, réunit des chercheurs et chercheuses qui travaillent sur le sujet de l'acquisition des langues secondes, du plurilinguisme ou du contact des langues.

L'objectif du réseau est de mettre en avant la diversité des approches théoriques et méthodologiques de la recherche en AL2, de favoriser les collaborations nationales et internationales, et de contribuer à la formation de doctorantes et jeunes chercheurs et chercheuses. « Nous souhaitons développer une interface acquisition/didactique qui permettra, par exemple, de contribuer aux recherches sur l'éducation et d'aider ainsi à l'intégration linguistique et sociétale des nouveaux arrivants », commente la professeure en sciences du langage. « À terme, nous aimerions disposer d'une base de données réunissant des corpus de données acquisitionnelles, orales et écrites, issus des projets passés et en cours ».

Regroupant dix-huit universités et vingt-quatre laboratoires, et organisé autour de six groupes thématiques de travail<sup>8</sup>, le réseau encourage les échanges entre chercheurs et chercheuses en AL2 à travers une série d'événements récurrents, telle qu'une journée d'étude annuelle. Se déroulant systématiquement à l'automne, cette journée est organisée depuis 2017. Cette année, elle aura lieu les 16 et 17 octobre à l'université de Nantes, et portera sur le « dialogue acquisition-didactique des langues en milieux guidés<sup>9</sup> ».

Le RT organise également des colloques internationaux biennuels depuis 2018, comme celui organisé du 7 au 9 juillet dernier sur la thématique « Acquisition, traitement et utilisation d'une L3/Ln : perspectives psycholinguistiques, linguistiques et didactiques ».

Notons enfin plusieurs écoles d'été, des réunions, des workshops, des publications, ou encore des ateliers « outillages » permettant d'aborder et de comprendre des outils (en décembre 2024, un atelier sur « outillage statistique de l'acquisition » a été mené).

### Étudier la langue, mais avec quels outils ?

Coordonnée par l'ingénierie de recherche Franziska Geringswald, la plateforme d'expérimentation *Eyelink* permet de mesurer les mouvements oculaires afin d'étudier les mécanismes cognitifs impliqués dans la lecture, le traitement du langage oral et l'intégration multimodale.

Cet outil est au cœur de plusieurs projets au sein du SFL.

Le premier, porté par Barbara Köpke, professeure en sciences du langage à l'université Toulouse - Jean Jaurès et actuellement en délégation CNRS au sein du SFL, s'intéresse à la manière dont les langues interagissent dans le cerveau de personnes bilingues. Dans le projet *SyBiDo*, le dispositif *Eyelink* est utilisé pour aborder cette question grâce à la méthode de pupillométrie. Dans cette étude, des bilingues allemand-français vivant à Paris écoutent des phrases en allemand avec des structures syntaxiques qui sont déviantes dans cette langue mais acceptables en français. L'analyse des variations de la taille de la pupille lors de l'écoute de phrases permet ici de détecter la compétition entre les langues selon la dominance relative de chacune chez le participant. L'utilisation de cette approche chez une même personne avant et peu après un retour en Allemagne permettra de mieux comprendre comment l'interaction entre les langues varie selon la langue à laquelle le bilingue a été le plus souvent exposé dernièrement.

Les résultats de ce projet compléteront ceux du projet *BILDEV* (une collaboration entre l'université Toulouse - Jean Jaurès, l'université de York en Angleterre et l'université de Braunschweig en Allemagne financée par l'appel ORA7) menée également par Barbara Köpke, et pour lequel une partie des données est collectée au SFL en utilisant le dispositif *Eyelink*. Dans cette étude, les participants bilingues regardent plusieurs images sur l'écran tout en écoutant des phrases. L'analyse se concentre sur l'orientation du regard en écoutant un mot précis et permet de comprendre les stratégies de traitement utilisées lors de l'écoute d'une phrase. Plus précisément, on essaie de comprendre ici dans quelle mesure des bilingues avec différents profils s'appuient sur certains indices grammaticaux, notamment le genre grammatical, pour anticiper quelle sera la suite de la phrase. Ce projet permet de mieux comprendre les préférences dans les stratégies de traitement des langues chez le bilingue en fonction de facteurs comme l'âge d'acquisition, le niveau et de la fréquence d'utilisation ou la langue de l'environnement. Le dispositif *Eyelink* est également utile à Sarah Michel, doctorante à l'université Paris 8, qui s'intéresse à l'usage de l'écriture inclusive, et plus précisément du point médian auquel il est souvent reproché d'alourdir la lecture, notamment chez les personnes présentant des troubles du langage tels que la dyslexie. L'oculomètre *Eyelink* lui permet de tester par oculométrie la vitesse de lecture des formes

8. Acquisition d'une L3 et plurilinguisme ; Corpus et outils ; Interface acquisition et didactique ; Interface oral/écrit et bilittératie ; Migrations et langues d'héritage ; Phonétique et phonologie de L2.

9. Les milieux guidés désignent les lieux d'apprentissage cadrés, par opposition au milieu naturel.



Système Eyelink, basé sur l'oculométrie, une technique d'enregistrement des mouvements oculaires consistant à repérer, en temps réel et avec une haute précision spatiale et temporelle, la position du regard, au moyen d'une caméra vidéo © Coralie Vincent

inclusives, chez des adultes dyslexiques et des adultes dits « normo-lecteurs » qui n'ont pas de trouble de la lecture. Durant une dizaine de minutes, le participant est invité à lire des phrases comportant des noms à l'inclusif tels que « les étudiant·e·s ». L'enregistrement des mouvements oculaires est ensuite analysé.

Une prochaine étape dans l'exploitation du dispositif Eyelink sera de s'intéresser à la pupillométrie. Cette technique permettrait, selon la taille de la pupille, d'évaluer l'intérêt du lecteur et des difficultés rencontrées face au texte projeté.

Avec ses multiples projets, le SFL est un laboratoire florissant. L'enthousiasme et la volonté des chercheurs et chercheuses de faire connaître, faire comprendre et mettre en valeur l'existant concernant les langues laisse penser que les années à venir s'annoncent riches pour le SFL et la linguistique !

**Zoë Cheron, CNRS Sciences humaines & sociales**

### contact&info

► Mohamed Lahrouchi,  
SFL  
mohamed.lahrouchi@cnrs.fr

► Pour en savoir plus  
<https://www.sfl.cnrs.fr>

# ZOOM SUR...

## 2015-2025 : dix ans de recherches sur les attentats

Dix ans se sont écoulés depuis les attentats de 2015 survenus en France. Dans la foulée de ceux de novembre, à Paris et à Saint-Denis, le CNRS avait lancé l'appel « Attentats-Recherche », un appel à propositions « sur tous les sujets pouvant relever des questions posées à nos sociétés par les attentats et leurs conséquences, et ouvrant la voie à des solutions nouvelles — sociales, techniques, numériques ».

Cet appel avait alors rencontré un vif intérêt dans les communautés scientifiques de différents champs disciplinaires, non seulement en sciences humaines et sociales mais aussi en biologie, en chimie, en informatique ou en mathématiques. Sur plus de trois cents réponses envoyées, soixante-six projets avaient été sélectionnés. Une première restitution du programme, le 28 novembre 2016, permettait de rendre compte des avancées d'une quarantaine d'entre eux. Leur présentation dans le cadre de panels successifs<sup>1</sup>, assortie de temps d'échanges, illustrait la diversité des démarches.

C'est au sein de ces mêmes projets de recherche que, à l'occasion des dix ans de l'appel, plusieurs collègues ont été sollicitées afin de rendre compte de l'état d'avancement — à ce stade, plutôt d'achèvement — de leurs travaux. Sept ont répondu favorablement et proposent dans ce dossier une synthèse de leurs projets, assortie d'une réflexion sur leurs propres démarches.

Plusieurs projets ou programmes sont directement liés aux attentats du 13 novembre, avec d'éventuelles focales sur d'autres événements, en particulier ceux du 15 janvier contre *Charlie Hebdo*.

Tel est le cas du projet REAT, coordonné par le sociologue Gérôme Truc, « La réaction sociale aux attentats : sociographie, archives et mémoire ». Organisé autour de trois volets — les mémoriaux éphémères, les réactions sur les réseaux sociaux après la tuerie de *Charlie Hebdo*, les événements vécus dans les quartiers populaires —, il a œuvré à une meilleure compréhension des effets sociaux des attentats et de leurs processus de mémorialisation.

Dans une perspective d'enrichissement des *Memory Studies*, le Programme 13-Novembre, coordonné par Francis Eustache, Carine Klein-Peschanski et Denis Peschanski, à forte dimension interdisciplinaire — entre histoire, neurosciences et psychologie notamment — s'est donné pour objectif d'étudier la construction et l'évolution de la mémoire post-attentats, au carrefour de la mémoire individuelle et de la mémoire collective. Il a reposé sur de vastes campagnes d'entretiens, en lien avec des associations de victimes. Il s'est également attaché à comprendre les mécanismes du stress post-traumatique (TSPT) et à en améliorer la prise en charge.

D'autres projets se sont inscrits dans une perspective plus large. Vincent Spenlehauer, ingénieur, politiste et sociologue, décédé cet été et pour lequel la contribution proposée constitue un hommage, et Jérôme Ferret ont coordonné le projet « L'action publique anti-terroriste (APAT) : organisation, conduite et réflexivité dans un pays exposé ». Leurs recherches sont parties d'une interrogation consécutive non seulement aux attentats de 2015 mais aussi à ceux de Toulouse en mars 2012 et aux départs de jeunes français et françaises en Syrie. Leurs propositions ont ainsi relevé de l'observation fine et réflexive des politiques publiques et des modes de gestion de la violence, souvent très centralisés.

Quant à l'anthropologue Franck Mermier, son projet « Traduire la guerre dans les sociétés arabes (Syrie, Yémen) : visions de l'intérieur » met l'accent non plus seulement sur la lutte contre les actes terroristes, liés à l'essor des forces jihadistes, mais renseigne sur les mutations sociales, politiques et culturelles qui leur ont été consécutives dans les deux pays.

D'autres projets ont abordé des thématiques plus spécifiques. Claire de Galembert et Cécile Béraud ont coordonné le projet « L'aumônerie musulmane des prisons : comment promouvoir le développement d'une institution fragile ? ». Leurs travaux sociologiques mettent en évidence les atouts et les difficultés d'une institution en quête de reconnaissance et de professionnalisation, prise dans des contradictions entre impératifs de sécurité et liberté religieuse.

Quant à l'école thématique coordonnée par la politiste et socio-historienne Magali Della Sudda, elle a été pensée comme un espace de réflexion sur la religion, la laïcité et le genre en Méditerranée, avant de se prolonger par une étude consacrée aux « Nouvelles femmes de droite », ces militantes de droite extrême et radicale des années 2015-2020.

Enfin, le programme « Attentats-Recherche » a conduit à la création, en 2017, d'une structure interministérielle et interdisciplinaire, adossée à l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI) : le Conseil scientifique sur le processus de radicalisation (COSPRAD). Françoise Paillous, sa secrétaire générale, et Antoine Mégie, son coordinateur scientifique, en éclairent la mission : documenter et éclairer, via les apports de la recherche, les politiques publiques sur la radicalisation violente, dont la définition et les contours sont sans cesse réinterrogés.

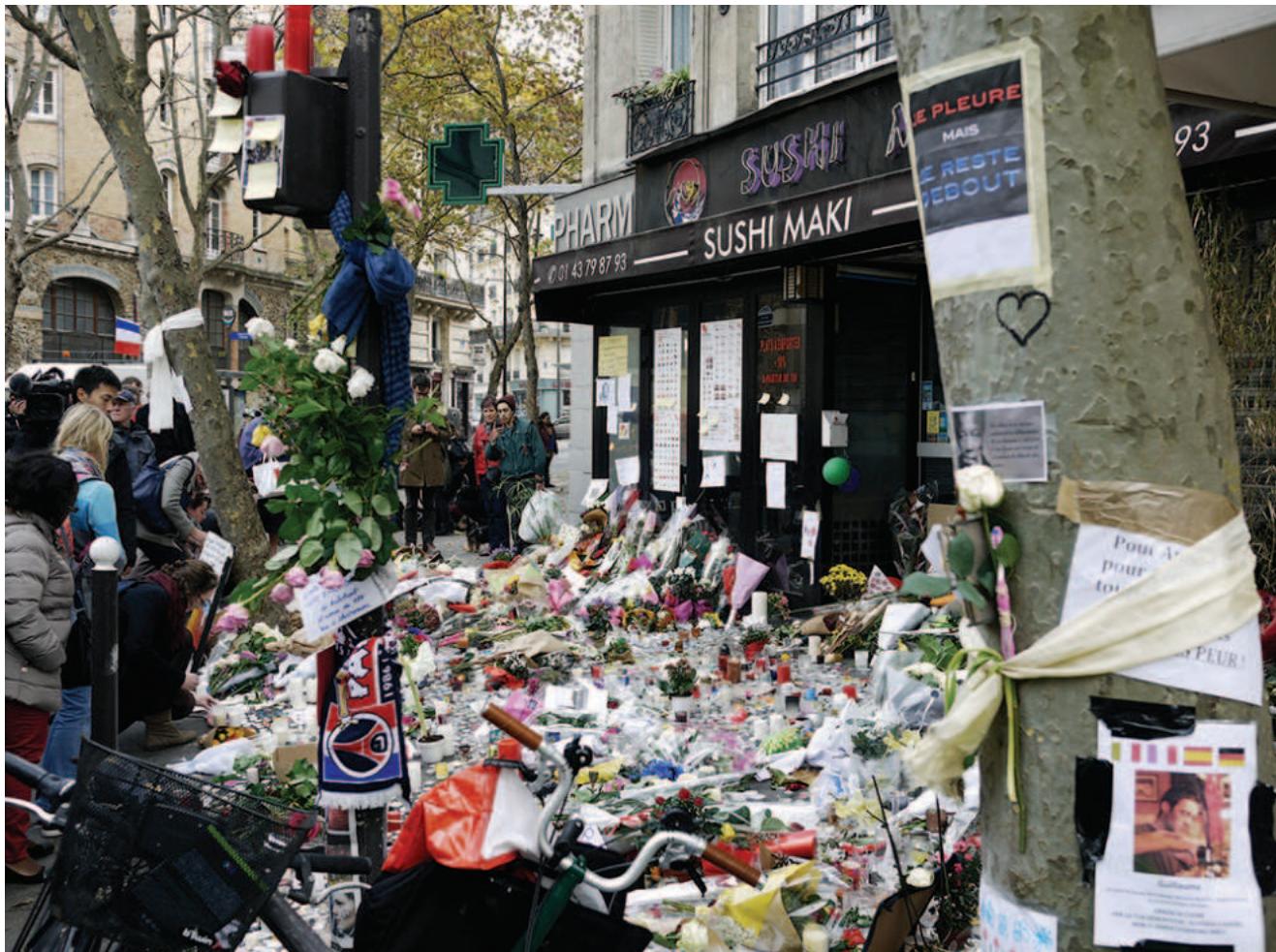
Le dossier proposé ici rend donc compte de la diversité des propositions et des prolongements de recherche auxquelles elles ont donné lieu depuis une décennie.

**Pascale Goetschel, DAS CNRS Sciences humaines & sociales**

1. Intitulé des temps forts de la journée : « Radicalisations : itinéraires et contextes » ; « Les attentats : mémoires, traumatismes et réactions » ; « Attaques biologiques et chimiques : éléments de réponse ; enjeux géopolitiques » ; « L'action publique et la science face au terrorisme » ; « Les conséquences à long terme sur la société » ; « Propagande et contre-propagande : médias et politiques ».

# La réaction sociale aux attentats : sociographie, archives et mémoire : bilan d'un projet de recherche, dix ans après

Chargé de recherche CNRS et directeur adjoint de l'Institut des sciences sociales du politique (ISP, UMR7220, CNRS / Université Paris Nanterre / ENS Paris-Saclay), le sociologue Gérôme Truc mène des recherches sur les réactions sociales aux attaques terroristes et les processus de mémoralisation de ces attaques dans les sociétés occidentales. Dans le cadre du programme Attentats-recherche, il a coordonné le projet REAT - La Réaction sociale aux attentats : sociographie, archives et mémoire.



Mémorial éphémère aux abords du café-restaurant « La Belle Équipe », Paris, le 16 novembre 2015 © Gérôme Truc

L'étude des réactions aux attentats est un domaine de la recherche en sciences sociales encore émergent lorsque surviennent en France les attaques terroristes de janvier et novembre 2015. À la suite du 11 septembre 2001 aux États-Unis en particulier, le sociologue américain Randall Collins a pu établir qu'un attentat majeur déclenche un processus d'effervescence sociale qui dure plusieurs mois et passe par différentes phases. Il a également mis en évidence que le renforcement de la cohésion sociale qui s'observe alors ne se manifeste pas de manière homogène partout et peut, dans le même temps, susciter des tensions, un constat corroboré à l'échelle de la ville de New York par les recherches d'une équipe emmenée par Nancy Foner<sup>1</sup>. Mais ces résultats restent à vérifier dans d'autres pays, à l'épreuve d'autres attentats moins spectaculaires que ceux du 11-Septembre, et beaucoup

est encore à découvrir. C'est dans cet esprit qu'en réponse à l'appel Attentats-recherche est conçu, fin 2015, le projet REAT - *La Réaction sociale aux attentats : sociographie, archives et mémoire*. Celui-ci s'articule en trois volets : un premier qui porte sur les mémoriaux éphémères apparus dans les rues de Paris aux abords des sites frappés par les terroristes, une source essentielle pour quiconque souhaite comprendre comment les individus ordinaires vivent de tels événements ; un deuxième sur les réactions observées en ligne, sur les réseaux sociaux tels que Twitter, d'où a jailli après la tuerie de *Charlie Hebdo* la célèbre formule « Je suis Charlie » ; un dernier enfin visant à explorer plus spécifiquement comment ces événements ont été vécus dans les quartiers populaires, à partir d'une enquête ethnographique réalisée dans la ville de Grigny, dans l'Essonne.

1. Collins R. 2004, *Rituals of solidarity and security in the wake of terrorist attack*, *Sociological Theory*, vol.22, n°1 : 53-87 ; Foner N. (dir.) 2005, *Wounded City: the social impact of 9/11*, Russell Sage Foundation.



Objets issus des mémoriaux éphémères du 13-Novembre exposés au Musée Carnavalet, Paris, août 2025 © Gérôme Truc

Le premier de ces trois volets implique d'abord d'accompagner sur le plan scientifique une collecte du contenu de ces mémoriaux engagée par les Archives de Paris. C'est un travail d'un genre tout à fait inédit pour les personnels de cette institution : jamais encore, ils n'ont eu à intervenir ainsi, dans la rue, pour prélever des papiers et objets déposés en hommage à des victimes d'attentats. D'autres, en revanche, l'ont déjà fait ailleurs : à New York en 2001, à Madrid en 2004, à Londres en 2005, ou encore à Boston en 2013. C'est instruite de ces précédents que l'équipe du projet REAT aide les archivistes de la ville de Paris à concevoir un protocole adapté, qui permette de préserver ces précieuses traces du deuil collectif sans pour autant susciter la réprobation des passants et riverains. Dans le même temps, l'équipe se déploie sur les sites de ces mémoriaux, en amont et autour de ces collectes, pour enquêter auprès de celles et ceux qui s'arrêtent devant eux, y déposent quelque chose ou se recueillent un instant. Elle les observe faire et, parfois, leur pose aussi quelques questions pour savoir d'où ils viennent et ce qui les a amené là. Il en résultera plusieurs publications scientifiques, signées en particulier par Sylvain Antichan et Sarah Gensburger, et un ouvrage collectif richement illustré, rendant compte à la fois du travail des archivistes et des résultats de nos recherches<sup>2</sup>.

Ce premier volet du projet REAT a comporté une double dimension, scientifique et patrimoniale. Il a fait progresser la connaissance sur le phénomène de mémorialisation immédiate, éphémère ou populaire (les appellations varient), qui s'observe en situation de deuil collectif et, plus largement, à propos des réactions aux attentats dans les sociétés occidentales contemporaines. Dans le prolongement des travaux de Randal Collins, les recherches menées autour des mémoriaux du 13-Novembre ont notamment permis de préciser que le renforcement de la cohésion sociale à la suite d'une attaque terroriste ne procède pas de la simple activation mécanique et uniforme d'un sentiment d'appartenance à la nation frappée, mais entrelace une pluralité de sens du « nous » en même temps qu'il exacerbé chez certains des sens du « je », ce dont le slogan « Je suis Charlie » est devenu le symbole patent. Elles ont aussi confirmé que les réactions aux attaques terroristes sont de grands moments axiologiques où les valeurs le plus souvent invoquées dans les sociétés occidentales sont invariablement la « paix » et l'« amour », et ce quelles que soient l'identité et l'idéologie des terroristes : c'était déjà vrai à New York et à Madrid après les attaques d'Al Qaida de 2001 et 2004, comme à Oslo après les attentats d'Anders Breivik en 2011. Dans le même temps, ce sont des traces uniques de la façon dont les Français ont

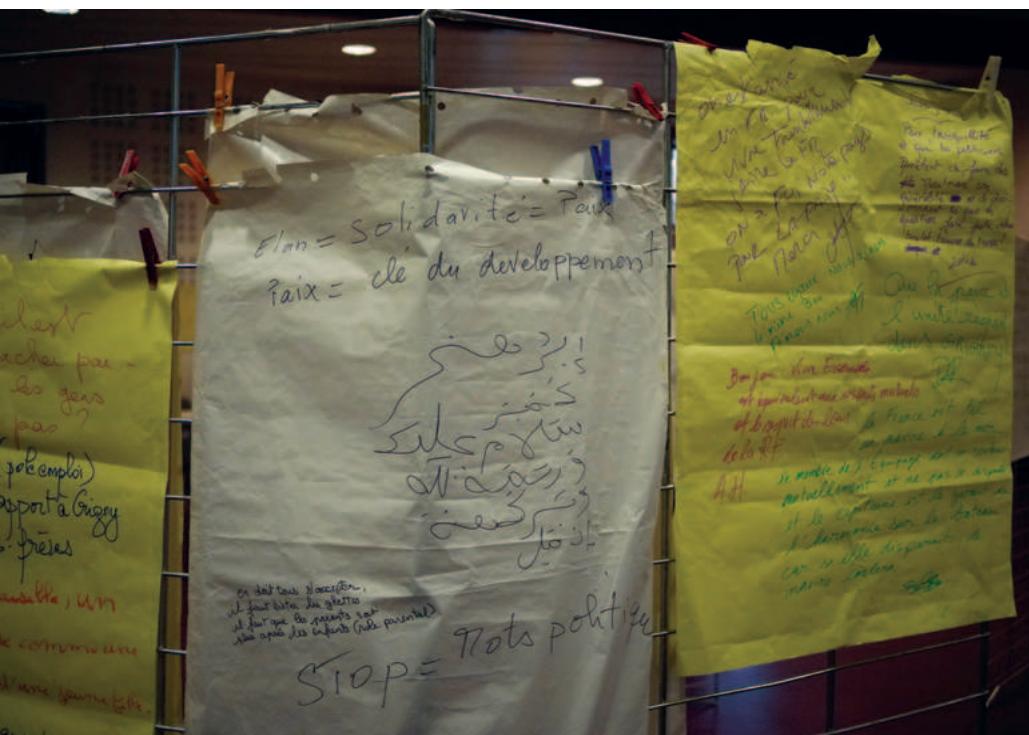
2. Truc G. (dir.) 2017, *Mémorialisations immédiates, Mémoires en jeu*, n°4 ; Gensburger S. 2017, *Mémoire vive. Chroniques d'un quartier : Bataclan 2015-2016*, Anamosa ; Antichan S. 2017, *Comment étudier les pratiques mémorielles liées aux attentats ? Plaidoyer pour des sciences sociales ordinaires*, *Genèses*, n°109 : 139-156 ; Antichan S. 2019, *Pourquoi s'arrête-t-on devant les mémoriaux des attentats ? Politique et civilité autour des mémoriaux du 13 novembre*, *Politix* n° 125 : 59-85 ; Gensburger S., Truc G. (dir.) 2020, *Les Mémoriaux du 13 novembre*, Éditions de l'EHESS.

vécu ces funestes jours de novembre 2015 qui ont intégré le patrimoine national : elles ont d'ores et déjà donné lieu à des expositions, aux Archives de Paris comme au Musée Carnavalet, et devraient trouver leur place au sein du futur musée-mémorial du terrorisme.

Les deuxième et troisième volets du projet REAT peuvent se comprendre comme d'indispensables contrepoints à ce volet principal autour des mémoriaux de rue apparus dans les rues de Paris. L'étude des réactions sur les réseaux sociaux, qui n'existaient pas à l'époque des études pionnières sur les attentats du 11-Septembre, visait en effet à mieux cerner le continuum entre les réactions en ligne et « hors ligne » : comment des slogans et symboles de solidarité circulent-ils d'un espace à l'autre ? Dans quelle mesure certaines réactions s'expriment-elles davantage dans l'un plutôt que l'autre ? Le travail a ici emprunté la voie d'une collaboration avec l'équipe du projet ASAP (Archives Sauvegarde Attentats Paris), piloté par l'historienne Valérie Schafer, autour des enjeux liés à la collecte et l'archivage des réactions aux attentats nativement numériques, en particulier par le service du dépôt légal du web de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Cette collaboration a permis d'établir que les réseaux sociaux n'altéraient pas fondamentalement le processus de réaction post-attentats tel que décrit par Randall Collins, mais en accéléraient en revanche les premières étapes<sup>3</sup>. L'enquête ethnographique menée dans la ville de Grigny, quant à elle, avait pour objectif de mettre en lumière les rapports aux attentats à distance des centres villes et lieux de pouvoir que frappent généralement les terroristes. Les travaux de l'équipe emmenée par Nancy Foner à New York après le 11-Septembre avaient en effet déjà suggéré que l'impact des attentats sur la population ne tient pas à une simple question de plus ou

moins grande proximité géographique par rapport aux lieux frappés, mais est également fonction de la position sociale et de la situation économique de chacun.

Si la ville de Grigny, dans l'Essonne, est aujourd'hui considérée comme la plus pauvre de France, elle est aussi celle où avait grandi l'un des terroristes de janvier 2015 : Amedy Coulibaly, auteur de la tuerie de l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes et de l'assassinat de la policière Clarissa Jean-Philippe à Montrouge. Aussi notre enquête effectuée là-bas a-t-elle d'abord procédé d'un appel lancé par un collectif d'habitants et d'habitantes de la ville. Profondément choqués par ces événements et par la façon dont, dans leur sillage, leur ville est dépeinte dans les médias, ils s'organisent pour mettre en place en différents points de la ville ce qu'ils appellent des « murs de paroles ». Puis, quelque peu dépassés par le succès de leur initiative, ils font appel à des sociologues pour les aider à analyser ces centaines d'écrits, en vue d'une restitution publique qu'ils souhaitent alors organiser pour marquer le premier anniversaire des attentats, en janvier 2016. C'est ainsi que notre enquête démarre à l'automne 2015, nous mettant du même coup en mesure d'observer la façon dont les nouvelles attaques du 13 novembre sont vécues ici. Elle durera au final dix ans, aboutissant à deux ouvrages : l'un qui propose une mise en perspective sociologique de la trajectoire d'Amedy Coulibaly, en parallèle de celles d'autres « jeunes de banlieue », dont certains l'ont bien connu sans basculer, eux, dans le terrorisme ; l'autre qui restitue la façon dont les attentats de 2015 ont été vécus par les habitants et habitantes de ces quartiers populaires emblématiques que sont aujourd'hui la Grande Borne et Grigny II, en les rapportant aux multiples formes de violence structurelle auxquelles ils et elles doivent déjà faire face en temps normal<sup>4</sup>.



Exposition des « murs de paroles » à Grigny, janvier 2016 © Gérôme Truc

Chemin faisant, le projet REAT a enfin contribué à fédérer en France une communauté de chercheurs et chercheuses abordant sous de multiples angles les effets sociaux des attaques terroristes. Ces différents volets ont été l'occasion de nouer des collaborations avec des collègues de disciplines variées, dont certains avaient également obtenu un financement dans le cadre de l'appel Attentats-Recherche, tels Valérie Schafer, déjà évoquée, mais aussi Claire Séail et Pierre Lefébure, co-responsables du projet Sensi-TV-T, sur la sensibilité des publics au traitement télévisé des attaques terroristes, ou encore Hélène Frouard, pour son étude des registres de condoléances ouverts à la mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, qui fait l'objet d'un chapitre spécifique dans le livre consacré aux Mémoriaux du 13-Novembre. Ces collaborations se sont d'abord traduites par l'organisation conjointe d'événements

3. Schafer V., Truc G., Badouard R., Castex L., Musiani F. 2019, Paris and Nice terrorist attacks : Exploring Twitter and web archives, *Media, War & Conflict*, vol. 12, n°2 : 153-170 ; Truc G. 2020, *Le 13-Novembre sur Twitter : de l'information à la compassion*, *La revue des médias*.

4. Truong F. 2017, *Loyautés radicales : l'islam et les « mauvais garçons » de la nation*, La Découverte ; Truong F., Truc G. 2025, *Grands ensemble : violence, solidarité et ressentiment dans les quartiers populaires*, La Découverte.

scientifiques, comme le colloque « L'impact des attentats : victimes, riverains, société » organisé au siège du CNRS en octobre 2016, ou le Lundi de l'INA « Attentats, médias et société : quelles pistes pour la recherche ? » qui s'est tenu le mois suivant dans l'auditorium de la BnF. À plus long terme, elles ont donné lieu à des publications collectives, dont des numéros de revues (dossier « Mémorialisations immédiates » dans *Mémoires en jeu*, « Discours post-attentats » dans *Mots : les langages du politique* et « Attentats » dans *Ethnologie française*) ainsi qu'un petit ouvrage grand public, *Face aux attentats*, paru initialement dans la collection « La vie des idées » des Presses Universitaires de France en 2020, puis republié deux ans plus tard en anglais dans une version étoffée sous le titre *Facing Terrorism in France: Lessons from the 2015 Paris attacks*. Ces collaborations se sont déployées aussi au niveau international, avec en particulier le *Spontaneous memorials network*, initié par des collègues

de l'université de Manchester à la suite de l'attentat de la Manchester Arena en mai 2017, mais également le projet ERC *Urban Terrorism in Europe (2004-2019): Remembering, Imagining, and Anticipating Violence*, porté par Katharina Karcher à l'université de Birmingham. De la sorte, il apparaît que le projet REAT a contribué en dix ans à la formation et à l'insertion professionnelle de jeunes chercheurs et chercheuses, français comme étrangers, dont certains ont réalisé leur thèse tout en prenant part aux activités du collectif.

### contact&info

► Gérôme Truc,  
ISP  
gerome.truc@cnrs.fr



Aperçu de publications issues du projet REAT, septembre 2025 © Gérôme Truc

# Les récentes avancées du Programme 13-Novembre (2016-2028)

Francis Eustache est directeur d'études émérite à l'EPHE au sein du laboratoire Neuropsychologie et imagerie de la mémoire humaine (NIMH, Inserm / EPHE-PSL / Université de Caen-Normandie), et membre de l'Académie nationale de médecine. Carine Klein-Peschanski est ingénierie de recherche CNRS. Denis Peschanski est directeur de recherche émérite au CNRS. Tous deux sont membres du Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne (CESSP, UMR8209, CNRS / EHESS / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Les trois coordonnent le Programme 13-Novembre dont l'objectif est d'étudier la construction et l'évolution de la mémoire après les attentats — en particulier l'articulation entre mémoire individuelle et mémoire collective —, de mieux comprendre le trouble de stress post-traumatique (TSPT) et d'améliorer la prise en charge des civils et intervenants professionnels.

Il y a bientôt dix ans, Alain Fuchs s'adressait à la communauté académique : « Je lance un appel à propositions sur tous les sujets pouvant relever des questions posées à nos sociétés par les attentats et leurs conséquences, et ouvrant la voie à des solutions nouvelles — sociales, techniques, numériques ».

Très vite, Francis Eustache, Carine Klein-Peschanski et Denis Peschanski lui ont adressé un courriel dans lequel ils présentaient le projet qu'ils étaient en train de mettre au point. Le projet a dû lui plaire ; à l'issue d'une longue rencontre le 5 janvier 2016, la décision était arrêtée : le CNRS serait le porteur scientifique, en lien avec l'Inserm et son président Yves Lévy, puisque la dimension biomédicale était également centrale. Le portage scientifique sera donc commun. Pour autant, la dimension de ce programme hors normes imposait un soutien au plus haut sommet de l'État. Le soutien du président de la République, François Hollande, fut immédiat. Le Programme 13-Novembre, avec sa trentaine de partenaires, fut donc présenté au Secrétariat général pour l'investissement (et entre aujourd'hui dans le cadre du plan d'investissement France 2030, ANR-10-EQPX-0021) qui assurerait la part la plus importante — mais loin d'être totale — du financement demandé. La coordination auprès de l'ANR était assurée dans un premier temps par HESAM Université, puis par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le soutien d'autant d'instances et de partenaires (pas moins de trente) n'aurait pas été possible si le dossier n'avait pas bénéficié d'une expérience déjà ancienne. La mise en œuvre de ce programme hors norme n'aurait pas été possible sans l'engagement de tous les personnels, chercheurs, ingénieurs et administratifs de toutes les institutions impliquées et des intermittents du spectacle, et sans le soutien constant des associations de victimes et la confiance des volontaires.

## Le pari réussi de la transdisciplinarité

Le Programme prend comme objet non l'événement lui-même mais la mémoire de l'événement. Il trouve son origine à la fin des années 2000 à partir d'un postulat qui remet en question le cloisonnement disciplinaire : il est impossible de comprendre pleinement la mémoire collective si l'on ne prend pas en compte les dynamiques cérébrales de la mémoire, et inversement. La conclusion était évidente : les chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales se devaient de travailler avec les neuroscientifiques et cognitivistes et les informaticiens. Le pari fut relevé par des chercheurs de ces horizons différents et déboucha sur la sélection, par un jury international, du projet d'équipement d'excellence MATRICE. C'est dans ce cadre que furent développés des outils destinés à appréhender l'articulation entre mémoire individuelle et mémoire collective, autant d'outils qui seront donc mobilisés quand fut décidé de lancer le Programme 13-Novembre.

Où en est-on de ce programme qui termine donc sa troisième phase, en attente de décision pour la quatrième et dernière ? Parlons d'abord chiffres. À l'issue des trois phases de captations audiovisuelles de témoignages, du plus proche au plus lointain des lieux de crimes, pas moins de 1 333 volontaires (pour 2 700 entretiens) ont été enregistrés, toujours avec le même questionnaire, grâce aux moyens mis à disposition par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD), soit environ 4 500 heures ! L'idée étant de faire une étude longitudinale, il était impératif de tout faire pour retrouver au maximum les mêmes personnes en 2016, 2018 et 2021. Défi improbable. Or, à chaque phase, près de 80 % des participants de la précédente session sont revenus. Le taux d'attrition est encore plus réduit pour ceux qui suivent en outre le protocole biomédical : ils sont ainsi 90 % à revenir. Pas moins de vingt-huit thèses ont été lancées à ce jour, dont quinze ont déjà été soutenues, en sociologie et science politique, en littérature et textométrie, en psychologie et neurosciences, en droit et en intelligence artificielle. On compte à ce jour quelque 150 publications scientifiques, articles et ouvrages.

## L'Étude 1000

Évoquons ici quelques résultats.

L'Étude 1000 est consacrée au recueil, à la conservation et à l'analyse des témoignages de mille personnes touchées directement ou indirectement par les attentats. La répartition des volontaires se fait sur la base de leur proximité avec les événements ou les lieux des attentats, selon quatre cercles :

- ▶ Cercle 1 : personnes directement exposées aux attentats ;
- ▶ Cercle 2 : habitants et usagers non exposés des quartiers visés ;
- ▶ Cercle 3 : habitants du reste de la métropole parisienne ;
- ▶ Cercle 4 : habitants de Caen, Metz, Montpellier.

L'Étude a donné lieu à plusieurs publications visant à analyser le vocabulaire des volontaires interviewés.

Les coordonnateurs du logiciel TXM, Serge Heiden et Bénédicte Pincemir, tous deux membres de l'Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités (Ihrim, UMR5317, CNRS / ENS de Lyon / Université Clermont-Auvergne / Université Jean Monnet Saint-Etienne / Université Lumière Lyon 2 / Université Jean Moulin Lyon 3), y ont joué un rôle crucial. En effet, parmi les fonctionnalités de TXM, l'analyse factorielle des correspondances (AFC) permet de repérer les variables les plus discriminantes : en croisant les 934 témoins de la phase 1 avec les 300 mots les plus utilisés dans l'ensemble du corpus, elle donne des clés pour analyser un nuage à près

de 300 dimensions ou, en d'autres termes, pour repérer quels sont les groupes qui s'opposent ou se rapprochent le plus par l'emploi de ces mots.

À titre d'exemple, es travaux dirigés par Charlotte Lacoste, enseignante-chercheuse au Centre de recherche sur les médiations (Crem, UR3476, Université de Lorraine), en délégation CNRS sur l'année 2024-2025, montrent que la variable la plus discriminante est celle qui différencie les cercles, du plus proche des lieux de crime (le cercle 1 des personnes exposées) jusqu'au plus éloigné (le cercle 4 formé par trois villes de province) ; ils soulignent aussi l'opposition singulière entre les mots des intervenants et ceux des rescapés, ou encore celle qui distancie les âges, sans oublier que les femmes n'utilisent pas, en proportion, les mêmes mots que les hommes pour répondre aux mêmes questions. Elle vient d'ailleurs de consacrer un livre à l'importance de la variable genrée dans ces témoignages (Voir encadré).

Pour compléter, l'analyse des spécificités permet de mettre en évidence les mots suremployés par les rescapés, les intervenants, les témoins, les endeuillés, tous du cercle 1, distingués pour l'occasion des cercles 2, 3 et 4. C'est l'objet des publications de Jean-François Orianne, professeur à l'université de Liège<sup>1</sup>. Le prochain défi est de mesurer les évolutions d'une phase à l'autre.

## La mémoire collective en chiffres

Prendre en compte l'interaction avec ce qu'on appelle la mémoire collective, ou la mémoire sociale, était aussi essentiel. En l'occurrence, le travail avec le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) permet une telle réflexion dans la mesure où, pour la première fois, on peut suivre — sondages à l'appui — l'évolution de la mémoire dont on sait qu'elle naît au moment même de l'événement. En huit ans, entre l'été 2016 et l'été 2024, on dispose de huit sondages sur la mémoire du 13 novembre. Là, il ne s'agit plus de recueillir le témoignage de volontaires, mais de poser une série de questions à un échantillon représentatif de la population française selon la méthode des quotas.

Une fois encore les résultats sont très riches. Semble se produire une double condensation mémorielle dont on peut trouver des clés en sociologie, sans oublier un mécanisme qui vaut pour l'individu comme pour la société : la mémoire est économique ; elle retient ce qui lui suffit à résumer le sens donné à l'événement. Nous entendons par condensation mémorielle la réduction d'un événement à l'un de ses composantes.

Ainsi, à la question portant sur les actes terroristes qui les ont le plus marqués depuis l'an 2000, les répondants se concentrent principalement sur le 13 novembre, les attentats de janvier 2015 et le 11 septembre 2001. Or, même si les pourcentages baissent avec le temps, le 13 novembre reste bien en tête au cours de ces années écoulées, et même qu'une remontée spectaculaire est opérée à la suite du procès. On notera, à l'inverse, que l'attentat de Nice du 14 juillet 2016 voit son score s'écrouler au fil du temps.

Deuxième exemple de condensation mémorielle : à la demande de citer les lieux du 13-Novembre, en juillet 2016, les réponses sont diversifiées. Certes, est cité en premier et largement le Bataclan, mais le Stade de France et les Terrasses se trouvent encore à un haut niveau. Deux ans plus tard, la référence au Stade et aux Terrasses s'effondre. L'impact sur les rescapés et sur les endeuillés de ces lieux est remarquable : non seulement ils ont vécu ce qu'ils ont vécu, mais ils ont parfaitement conscience qu'on tend à les oublier. Et ce n'est pas sans conséquence sur les pathologies qu'ils peuvent développer. Une double peine en quelque sorte, qui se retrouve également à Nice.

Plusieurs variables semblent jouer un rôle crucial dans cette mémoire : le niveau de revenu et de diplôme, l'auto-positionnement politique, le genre, ou encore le contraste entre le souvenir flash (les conditions dans lesquelles on a appris l'événement) et la mémoire de l'événement lui-même. Avec, là encore, des évolutions peu repérées jusque-là. On sait ainsi qu'on a une bien meilleure mémoire des conditions dans lesquelles on a vécu un événement traumatique, même à distance, que des événements eux-mêmes. Mais même ce souvenir flash évolue : plus de 90 % des Français disent se souvenir parfaitement des conditions dans lesquelles ils ont appris le 13-Novembre, mais on note qu'après quelques années, l'un des variables décroche à environ 65 % — à savoir avec qui l'on en a parlé la première fois —, et qu'après deux ou trois ans encore, les autres indicateurs fléchissent à leur tour, ce qui était peu documenté jusque-là.

Comment le grand récit dominant qui se construit dans la société influe-t-il sur la mémoire individuelle ?

## Comprendre le Trouble de stress post-traumatique

Dans une contribution émanant de l'équipex MATRICE, le neuroscientifique Pierre Gagnepain a montré le cheminement de la mémoire collective vers la mémoire individuelle. C'est lui encore qui a mis en place, avec le psychiatre Jacques Dayan et Francis Eustache, le protocole médical REMEMBER, l'équipe partant du constat, connu, que le Trouble de stress post-traumatique (TSPT) était une pathologie de la mémoire qui pouvait notamment se traduire par la survenue d'images intrusives<sup>2</sup>.

Reconstituer ces images intrusives sans qu'elles soient traumatiques constituait évidemment l'enjeu essentiel. Il s'agissait d'observer les réactions du cerveau, et singulièrement l'hippocampe, cette structure cérébrale qui joue un rôle central dans la mémoire. Le protocole qui a servi de modèle (*Think No Think*) a été mis au point en Angleterre par Mickaël Anderson et développé à Caen par Pierre Gagnepain.

L'accent peut être mis ici sur l'existence de trois groupes, et non deux comme classiquement : un groupe contrôle (non exposé) et le groupe des personnes exposées aux attentats qui se divisait en deux, d'un côté celles présentant un TSPT, de l'autre celles n'en présentant plus alors qu'elles avaient été confrontées aux attentats.

1. Orianne J.-F., Heiden S., Klein-Peschanski C., Eustache F., Peschanski D. 2024, *Collective memories and social roles: the case of the Paris terrorist attacks of 13-November 2015*, *Frontiers in sociology*, Volume 9. Orianne J.-F., Peschanski D., Hoibian S., Müller J., Guillery B., Eustache F. 2025, *The Process of Memory Semanticization as the result of Interactions between Individual, Collective, and Social Memories*, *Cortex*, vol.183: 1- 14.  
2. Voir à ce sujet : Gagnepain P., Vallée T., Heiden S., Decorde M., Gauvain J-L., Laurent A., Klein Peschanski C., Viader F., Peschanski D., Eustache F. 2019, *Collective memory shapes the organization of individual memories in the medial prefrontal cortex*, *Nature Human Behaviour*.

## Dans le cadre des 10 ans post-attentats

### Ouvrages

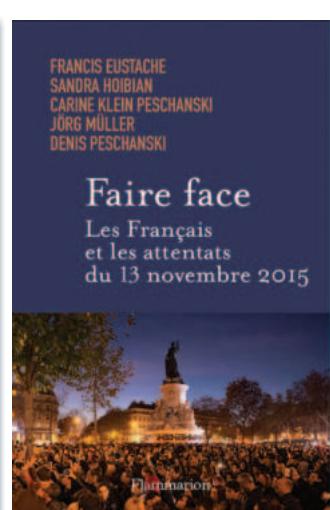
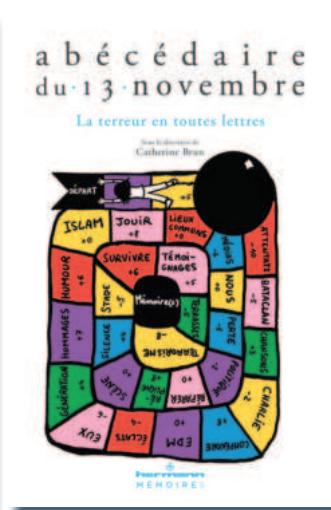
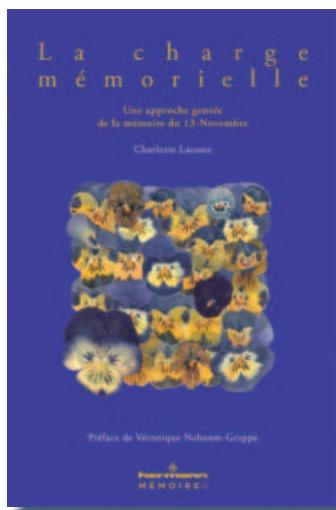
- Brun C. (dir.) 2025, *Abécédaire du 13 novembre. La terreur en toutes lettres*, Hermann.
- Eustache F., Hoibian S., Klein-Peschanski C., Müller J., Peschanski D. 2025, *Faire face. Les Français et les attentats terroristes du 13 novembre 2015*, Flammarion.
- Lacoste C. 2025, *La charge mémorielle. Une approche générée de la mémoire du 13-Novembre*, préface de Véronique Nahoum-Grappe, Hermann.

### Revues

- « 2015 — Récits et fictions du terrorisme », Textes réunis par Alexandre Gefen avec la collaboration du Programme 13-Novembre, *Revue des Sciences Humaines*, n°359, 3/2025. Avec les contributions de : Alexandre Gefen, Denis Peschanski, Christophe Corbin, Marie Chagnoux, Aurélien Berset, Pierre Katzarov, Alix Choinet, Charlotte Lacoste, Isa Romain, Stéphane Hirschi, Michael Rinn, Ève Morisi, Henriette Korthals Altes, Mounira Chatti, Christine Baron, Ingrid Folkvord, Jean Lassègue, Lucie Da Costa Silva, Lucie Quibeuf, Francis Eustache, Peggy Quinette.
- « Les mémoires du 13 novembre. Le Programme 13-Novembre étudie, sur un temps long, les mémoires collectives des attentats du 13 novembre 2015 », par Francis Eustache, neuropsychologue et Denis Peschanski, historien, illustrations Benjamin van Blancke, Hors-Série la Revue *L'Éléphant*, pp 46 - 59, octobre 2025.

### Valorisation sciences/société

- Exposition « 13 novembre 2015 : que dit la science des attentats ? », du 23 septembre 2025 au 22 mars 2026, Cité des sciences et de l'industrie, Paris.
- Une édition spéciale de *Science Actualités* : Après les attentats de *Charlie Hebdo* et du 13 novembre 2015, à l'initiative du CNRS, des chercheurs en sciences humaines et sociales se sont mobilisés. Quelles études ont été réalisées ? Quels savoirs ces études ont-elles produits ?
- « *Après le 13 novembre, mémoire et science en partage* », un film documentaire de 20 minutes réalisé par Upian avec des témoignages de scientifiques, victimes et membres d'associations.
- « *Attentats 2015 : quels effets sur l'individu et sur la société ?* » : conférence inaugurale du 23 septembre 2025.
- En savoir plus
- « *13 novembre, nos vies en éclats* », un documentaire de 98 mn produit par Valérie Abita et réalisé par Valérie Manns, INA pour France Télévisions. Diffusion le 3 novembre à 23h20 sur France 2 et le 14 novembre à 14h40 sur France 5.



Cette étude a donné lieu à un article publié dans *Science* en 2020 qui montrait les différences flagrantes obtenues sous scanner (imagerie cérébrale). La nouveauté, mise en évidence dans un article récent<sup>3</sup>, réside dans le fait qu'on a pu retrouver pratiquement ces mêmes différences deux ans plus tard. Mais aux trois groupes précédemment identifiés s'en est ajouté un quatrième : les personnes exposées présentant un TSPT en phase 1, mais devenues résilientes en phase 2. Pierre Gagnepain et Giovanni Leone les appellent les rémittents. Or, ces rémittents ont retrouvé les mécanismes inhibiteurs des images intrusives depuis la tour de contrôle cognitive que constitue le cortex préfrontal, alors que tel n'est pas le cas de ceux qui présentent toujours un TSPT. En outre, qu'en est-il de la volumétrie hippocampique, dont on avait constaté en phase 1 qu'elle était moindre pour le seul groupe TSPT à la différence des deux autres ? Alors que les volontaires toujours TSPT montraient une nouvelle baisse de la volumétrie, celle des rémittents tendait, *a minima*, à se stabiliser, voire esquissait une remontée progressive — phénomène qui reste néanmoins à confirmer. Au-delà des résultats scientifiques, on imagine l'impact possible sur ceux qui sont en difficulté. Cela pourrait vouloir dire que, s'ils guérissent de leur TSPT, qu'ils ne croient pas, *a priori*, que « tout est fichu ! », la plasticité cérébrale fait son œuvre.

De son côté, l'Enquête de santé publique post-attentats (ESPA), lancée avec Santé publique France, a permis de traiter le versant épidémiologique du TSPT, en mesurant l'ampleur de ce TSPT suivant le type d'exposition. Dans les derniers travaux, bientôt soumis, une avancée très importante a été rendue possible par l'accès aux ordonnances entre 2010 et 2025, via le Système national des données de santé, avec évidemment l'autorisation des participants et dans le respect d'un strict anonymat. On imagine sans peine l'intérêt de disposer de données médicales précises en amont et en aval du choc traumatique des attentats.

D'autres pistes ont été lancées comme l'étude du neurotransmetteur Gaba. Il s'agit, en quelque sorte, de descendre au niveau de la molécule. On en attend des résultats l'an prochain. En parallèle, il était crucial de réfléchir aux interfaces : comment expliquer, en effet, que des personnes qui ont connu exactement la même expérience traumatique, qui ne se connaissaient pas, présentent, un an plus tard à Caen, un profil opposé : l'une a un TSPT, pas l'autre ? La biologie et la génétique ne suffisent pas à expliquer ces différences. D'autres facteurs peuvent être avancés : environnement sécurisant (stabilité familiale et professionnelle), projection dans l'avenir, etc. Tel est l'objet de recherches menées par des psychologues, au carrefour avec les sciences humaines et sociales. Enfin, à propos de la perception du futur, ce sont moins les différences qui sont mises en évidence que les rapprochements. En effet, un article récent<sup>4</sup> a montré que tous les exposés, TSPT ou résilients, partageaient une grande difficulté à se projeter dans l'avenir.

Une même hybridation était à l'œuvre pour ceux qui, croisant l'Étude 1000 et REMEMBER, ont recherché des marqueurs linguistiques du TSPT. Cette démarche impliquait une modélisation mathématique complexe qui permette de

construire un modèle à partir des témoignages recueillis. Or le résultat est remarquable : Robin Quillivic<sup>5</sup>, chercheur spécialisé en intelligence artificielle, et ses collègues ont pu repérer un certain nombre de marqueurs communs, offrant ainsi une forme d'aide au diagnostic. L'hybridation est encore de mise dans l'étude qui vient de se lancer sur la transmission, CARE 13/11 (Résilience cognitive et affective chez l'enfant après les événements du 13 novembre 2015), qui porte donc sur les enfants des victimes, rescapées ou décédées, et singulièrement sur les mécanismes de résilience.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les récentes avancées du Programme 13-Novembre qui s'avère une première mondiale, même si tel n'était pas, initialement, l'objectif poursuivi. Ce sont bien des nouvelles sciences de la mémoire qui émergent. Celles-ci s'appuient sur quatre piliers : la dialectique entre mémoire individuelle et mémoire collective ; la transdisciplinarité comme construction en commun de l'objet de recherche ; la modélisation mathématique pour traiter de vastes masses de données, en outre hétérogènes ; la complexité en ce que la compréhension d'un phénomène dans sa globalité n'est pas la simple addition des compréhensions de chacune de ses composantes.

#### Quelques références bibliographiques

- Lacoste C., Pincemin B., Heiden S., Klein-Peschanski C., Peschanski D., Eustache F. 2024, Les mots du 13 novembre. Une première approche textométrique de l'Étude 1000 (1) ; La mémoire collective à l'épreuve de la textométrie (2), *Questions de communication*, n°45 & n°46, 22 p.
- Leone G., Casanave H., Postel C., Fraisse F., Vallée T., de la Sayette V., Dayan, J., Peschanski D., Eustache F., Gagnepain P. 2025, *Plasticity of human resilience mechanisms*, *Science Advances*.
- Pirard P., Motreff Y., Elin Stene L., Rabet G., Vuillermoz C., Vendendorren S., Baubet T., Messiah A. 2023, *Initiation of multiple-session psychological care in civilian exposed to the Novembre 2015 Paris terrorist attacks*, *Archives of Public Health*.
- Fierdepied S., Pirard P., Motreff Y., Baubet T. 2024, Étude longitudinale des changements éprouvés par les civils exposés aux attentats de novembres 2015 à Paris, *Annales Medico-psychologiques*.
- Quillivic R., Gayraud F., Auxémery Y., Vanni L., Peschanski D., Eustache F., Dayan J., Mesmoudi S. 2024, *Interdisciplinary approach to identify language markers for post-traumatic stress disorder using machine learning and deep learning*, *Scientific Reports* 14, 12468.
- En savoir plus

#### contact&info

- Carine Klein Peschanski  
Denis Peschanski  
CESSP  
Francis Eustache, NIMH  
informations@memoire13novembre.fr
- Pour en savoir plus  
<https://www.memoire13novembre.fr>

3. Leone G., Casanave H., Postel C., Fraisse F., Vallée T., de La Sayette V., Dayan, J., Peschanski D., Eustache F., Gagnepain P. 2025, *Plasticity of human resilience mechanisms*, *Science Advances*.

4. Charretier L., Laisney M., Dayan J., Fraisse F., Peschanski D., De La Sayette V., Gagnepain P., Eustache F., Quinette, P. 2025, *When the future escapes: study of the sens of control in predictions about the future over time after exposure to a traumatic event*, *The British Journal of Psychiatry*, (1-6).

5. Robin Quillivic était doctorant au Centre européen de sociologie et de science politique de 2021 à 2024 ; il est désormais post-doctorant contractuel sur le projet de prématuration TALANT (coresponsables scientifiques : Frédérique Gayraud et Salma Mesmoudi).

# Dans le dos de l'État. Le terrorisme : un problème (hyper) public qui peine à devenir un problème social

Ingénieur, politiste et sociologue, Vincent Spenlehauer a dirigé le pôle de formation à l'action publique de l'École des Ponts Paris Tech. Ses recherches portaient sur l'évaluation des politiques publiques, les rapports entre sciences sociales et décision publique et l'innovation organisationnelle dans divers champs d'action publique comme l'anti-terrorisme, la sécurité routière ou l'énergie. Maître de conférences HDR (EHESS) en sociologie à l'université Toulouse Capitole et co-directeur de la Maison des sciences humaines et sociales de Toulouse (MSHS-T, UAR3414, CNRS / COMUE de Toulouse), Jérôme Ferret étudie la violence politique, le terrorisme, la dynamique de confrontation entre les jeunes et la police dans les zones urbaines en France et en Espagne. Tous deux ont coordonné le projet L'action publique anti-terroriste (APAT) : organisation, conduite et réflexivité dans un pays exposé, dans le cadre du programme Attentats-Recherche. Cet article rend hommage à Vincent Spenlehauer, tragiquement disparu l'été dernier.

## Au départ, une question simple : que fait l'État contre le terrorisme ?

Le projet *L'action publique anti-terroriste (APAT) : organisation, conduite et réflexivité dans un pays exposé* visait à interroger — comme le suggérait son intitulé — l'institutionnalisation de l'APAT, son organisation, sa professionnalisation, sa conduite effective et sa réflexivité, dans des pays démocratiques historiquement très exposés. Nous avions répondu à cet appel car nous prenions très au sérieux la « volonté de savoir » des pouvoirs publics français à l'adresse des sciences humaines et sociales après les attentats de janvier et novembre 2015 à Paris (plus loin ceux de Toulouse en mars 2012) et la vague de départs de jeunes français et françaises en Syrie<sup>1</sup>.

Une première surprise a été de constater que, sur les soixante-six projets retenus, nous étions les seuls répondants à l'appel qui problématisaient explicitement l'action publique anti-terroriste (APAT) en posant une question finalement assez triviale : l'État, son gouvernement et toutes ses composantes sont-ils réellement en mesure de prévenir et lutter efficacement contre ce phénomène social ? Dans nos esprits, cette interrogation faisait écho aux analyses du sociologue Pierre Bourdieu pour lequel « l'État a pour effet de faire croire qu'il n'y a pas de problème de l'État »<sup>2</sup>. En conséquence, en sus de nous lancer dans nos terrains d'enquête dans des pays touchés par ce phénomène depuis des années (Espagne, États-Unis, Israël), nous avons adjoint à notre projet une analyse critique des discours centrés principalement sur, d'abord, les seuls acteurs terroristes (leur psychologie), et ensuite sur le travail des seules agences étatiques intronisées « spécialistes de l'anti-terrorisme ». Au-delà de monographies (sous la forme de « vignettes ») centrées sur chaque pays, nous avons donc plus largement proposé un nouveau modèle de compréhension sociologique de la relation symbiotique entre États contemporains démocratiques et violence terroriste (plus largement sociale).

## Comparer la France avec d'autres pays historiquement (très) exposés

Notre terrain d'étude principal était la France dans une perspective comparative et de *policy-transfer* avec l'Espagne, les États-Unis et Israël. Notre intuition était que la France,

qui possède une longue expérience et une tradition de lutte contre le terrorisme depuis au moins les années 1950-1960, a pu développer des instruments de politique publique (le juge antiterroriste, par exemple, avec la loi de 1986) et des principes d'action (la policiarisation et la judiciarisation de la lutte) singuliers, du fait des caractéristiques de la menace terroriste identifiées jusque-là (regionalisme, indépendantisme, extrémismes politiques). Cependant, ces institutions et dispositifs, bâtis dans un autre contexte historique, nous ont paru inadaptés aux menaces terroristes actuelles, comme l'a illustré le virage rhétorique et politique de la « guerre au terrorisme », relativement tardif par rapport aux pays retenus dans la comparaison.

## Trois résultats principaux

Même en régime démocratique, les États « socio-exogénisent » le terrorisme. Pour le dire plus communément, ils le « barbarescent » (des « barbares » extérieurs attaquent « notre » société) systématiquement et de façon consensuelle, pour en confier le traitement à des services étatiques officiels de l'antiterrorisme, petits, fermés, cloisonnés, spécialisés et n'en référant qu'au sommet de l'État, les tenants de l'Action publique anti-terroriste officielle (APATOF). C'est ce que nous avons appelé la « privatisation publique du problème terroriste ». Par conséquent, contrairement au schéma classique où toute action publique dans lequel un problème de société, en général, ne devient public qu'en se frayant une voie d'accès à l'agenda gouvernemental (la violence routière, les violences intra-familiales...), le terrorisme constitue un problème public qui peine à devenir un problème de société. Son statut d'affaire (exclusivement) d'État l'empêche de se muer en affaire de tous, publiquement débattable par tous avec en soutien les connaissances acquises par les différentes sciences sociales depuis des dizaines d'années.

Pourtant, toutes nos études de cas élaborées grâce aux observations menées dans les pays comparés (mais dans d'autres également comme l'Italie ou la Grande-Bretagne) montrent, sans exception, qu'il convient plutôt d'adopter une approche que nous qualifions « endogéniste » du terrorisme. D'abord, en raison du fait que le terrorisme n'existe que parce qu'il souhaite ébranler ou abattre un État et sa société

1. Au cours de la guerre civile syrienne et de la seconde guerre civile irakienne, plus d'un millier de djihadistes français ont rejoint un des groupes de djihadistes, généralement l'organisation « État islamique » (ou Daech), mais aussi plus rarement Al-Qaïda en Syrie, en franchissant la frontière entre la Turquie et la Syrie, essentiellement entre 2013 et 2016.

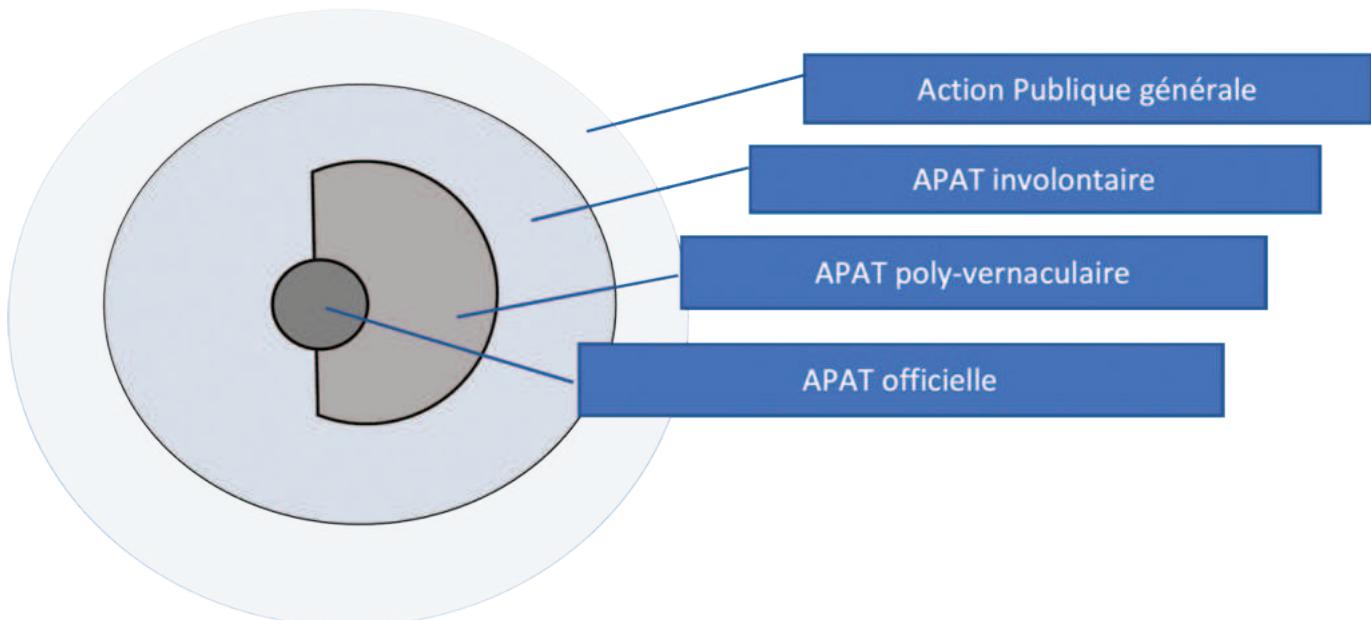
2. Bourdieu P. 1989, *Sur l'État. Cours au Collège de France*, Seuil.

étatisée. Ensuite, parce qu'il ne peut émerger qu'au sein de ce que nous appelons une « configuration socio-étatique » (en reprenant le concept du sociologue Norbert Elias). En effet, l'État, par l'usage légitime de la violence physique publique (le célèbre monopole de Max Weber), ou en laissant faire — voire en encourageant — l'usage de la violence physique privée illégitime, secrète ce que nous avons qualifié de « subjectivités hyperviolentes quasi-professionnelles » (la délinquance violente armée principalement dans les trafics de stupéfiants en France par exemple) qui peuvent elles-mêmes, à un moment ou à un autre, se mettre au service de dirigeants charismatiques et de projets terroristes. C'est ce qui nous fait dire que la violence est d'abord une institution sociale qui se fomente dans le dos de l'État et qui peut, dans certaines conditions, se transformer en violence terroriste dirigée contre ce même État.

Comme on vient tout juste de le voir, l'APATO, l'action publique officielle, monopolisée par quelques propriétaires étatiques (État, police de renseignement, justice spécialisée), n'a pas le monopole d'une action publique anti-terroriste efficace. Nous avons ainsi pu en découvrir deux autres types tout aussi importants qui sont malheureusement peu pris en compte dans l'analyse des politiques publiques antiterroristes. Il s'agit de l'APAT poly-vernaculaire (APATVER) et de l'APAT involontaire (APATINV). Ces acronymes n'ont pas d'autres fonctions qu'acronymiques : pour en faciliter l'appropriation par le lecteur, nous proposons le schéma ci-dessous.

Abordons un premier élargissement : autour de l'APATO, il existe aussi, dans toute société donnée, une action publique domestique beaucoup moins structurée, qui n'est ni institutionnalisée, ni professionnalisée mais qui, organisée de façon volontaire, peut contribuer à juguler le terrorisme soit de manière préventive, soit de manière curative. Cette APAT est extrêmement polycentrique et peu coordonnée. Elle émane d'une multitude de zones, de grands et petits mondes sociaux relativement autonomes et non-coordonnés de l'action publique générale et c'est pourquoi nous l'appelons APATVER (elle est « poly-vernaculaire »).

Examinons un exemple. Au début des années 2010, en région parisienne, un office HLM souhaite prendre l'initiative de déclencher des travaux de rénovation de caves de certains de leurs immeubles connus pour abriter des mosquées clandestines salafistes, l'une d'elles accueillant de temps en temps des personnalités islamistes particulièrement charismatiques. Contacté pour accord, le maire de la commune concernée pose deux conditions : prévenir les habitants deux semaines à l'avance, et ne pas invoquer le vrai motif de la rénovation, quand bien même ce motif est parfaitement légal. Réside officieusement à la base de ces rénovations de caves d'immeuble une « théorie d'action ou théorie du changement<sup>3</sup> » aussi floue que consensuelle pour les pouvoirs publics locaux. Ces derniers considèrent ainsi que fermer ces lieux de rencontres politico-religieux peut éventuellement contribuer à réduire les dynamiques



Les quatre cercles de l'Action Publique AntiTerroriste © Spenlehauer 2025

3. Archibald T. 2019, What's the Problem Represented to Be? Problem Definition Critique as a Tool for Evaluative Thinking, *American Journal of Evaluation*, 41(1): 6-19. Chen H. T. 1990, *Theory-driven evaluations*, Sage Publications.

de radicalisation islamiste sur certains territoires, et donc diminuer la menace terroriste. Cependant, bien que relativement organisée d'un point de vue intellectuel et pratique, cette action demeure ponctuelle. Elle découle d'une sorte de discrète prérogative publique locale qui va de pair avec la faible probabilité d'être généralisée comme « bonne pratique dont d'autres pourraient s'inspirer ». D'autant que, de l'aveu même de ses organisateurs et de leurs soutiens (le maire, certaines associations de quartiers dûment informées, etc.), rien ne dit et ne dira objectivement qu'elle a servi à quelque chose ou qu'elle n'a servi à rien, voire qu'elle a été contre-productive.

Venons-en maintenant au second élargissement d'action publique anti-terroriste : l'APATINV pour Action publique anti-terroriste involontaire. Elle existe et pourrait se révéler particulièrement efficace dans les cas de Subjectivités Hyper Violentes<sup>4</sup> quasi-professionnelles en gestation. En effet, toutes les politiques publiques d'encadrement social (école, travail social et protection judiciaire de la jeunesse, lutte contre les violences conjugales et les discriminations, santé mentale, logement, sports, culture...) ne sont évidemment pas causablement liables aux actes d'un individu terroriste, de sa famille, de son groupe d'appartenance... Malgré ce constat, on peut considérer que toutes ces politiques publiques sociales, éducatives peuvent involontairement créer des conditions défavorables au terrorisme dans la mesure où elles œuvrent à l'encadrement, par canalisation et/ou par sublimation, des comportements associaux précoce.

Il convient donc de considérer que les APATOF et APATVER, même bien articulées, ne peuvent pas être autre chose qu'une stratégie d'empêchement de projets terroristes déjà fomentés et prêts au passage à l'acte. Elles soumettent en tous cas les organisations policières et leurs partenaires à une forte tension et à un stress organisationnels car les moyens humains et technologiques à mettre en œuvre sont considérables pour un résultat peu assuré, surtout dans des périodes de forte attractivité du terrorisme comme fut celle, entre 2006 et 2015, de l'État (Daoulat) islamique en Irak et au pays du Levant (AlCham) (Daech).

## Préconisations

### Pour les pouvoirs publics

À la suite de ces quasi dix années de travail, on pourrait imaginer une action publique anti-terroriste élargie et congruente d'un État démocratique. Comme nous avons pu l'analyser pour la violence routière dans des travaux précédents, l'élargissement de l'action publique associerait des segments nouveaux de la société pour permettre au problème public du terrorisme d'être aussi appréhendé comme un problème social, en intégrant institutionnellement d'autres formes de savoirs comme, par exemple, ceux produits par les sciences sociales.

D'autre part, la police, avec d'autres services publics, doit — pensons-nous — reprendre pied dans les territoires en s'ouvrant de façon persévérente aux besoins de tous leurs habitants<sup>5</sup>. Plutôt que de placer des espoirs institutionnellement peu raisonnables dans de vagues projets de la police nationale (PN) et du ministère de l'Intérieur, refermons la parenthèse ouverte en 1941 (étaffisation de la PN) et construisons de véritables polices municipales (PM) dotées de pouvoirs dits de police générale ou d'officiers de police judiciaire (OPJ). Travailant sous l'autorité des maires, formées, gérées et contrôlées selon des standards explicites nationaux — afin d'éviter les classiques mais gérables dérives clientélistes et corporatistes —, il n'y a aucune raison qu'elles ne puissent pas opérer en bonne intelligence avec les différentes branches de la PN (les Directions départementales de la sécurité publique - DDSP, les Directions régionales de la police judiciaire - DRPJ ou la Direction générale de la sécurité intérieure - DGSI) ; en effet, la synergie entre une police de proximité et le renseignement territorial, quasi-nulle aujourd'hui, est aussi une piste sérieuse pour prévenir et lutter contre les radicalités politiques y compris terroristes. Cela aussi, des expériences outre-Atlantique le montrent clairement.

### Pour les sciences sociales de la violence (terroriste)

Plus théoriquement, on peut suggérer l'ouverture de deux chantiers prioritaires : réexaminer la thèse canonique du processus de civilisation de Norbert Elias (pour repenser la thématique de la violence à nouveaux frais) et promouvoir la nécessaire observation clinique des politiques de l'État sur les modes de gestion de cette violence. Un ouvrage est d'ailleurs en préparation qui restituera nos analyses, nos enquêtes comparatives et notre modèle interprétatif mais un article récent constitue d'ores et déjà un bon condensé de ce livre à venir<sup>6</sup>.

### contact & info

► Jérôme Ferret,  
MSHS-T  
jerome.ferret@ut-capitole.fr

4. Nous parlons ici d'individus qui, au fil de leur socialisation, ont déjà acquis une compétence avérée à la violence armée, notamment dans le trafic de stupéfiants ou la criminalité organisée.

4. Ferret J., Spenlehauer V. 2017, Instaurer de vraies polices urbaines territorialisées, *Slate France* ; Ferret J., Spenlehauer V. 2017, Police de proximité : sortir du roman policier national, *The Conversation*.

5. Ferret J., Spenlehauer V. 2024, Studying Terrorism through the Lens of Public Actions: a Pragmatic State-Centered Approach, *Violence — an International Journal*, Volume 5, Issue 2: 226-249.

# Traduire la guerre dans les sociétés arabes (Syrie, Yémen) : visions de l'intérieur

Anthropologue, directeur de recherche CNRS à l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux Sciences sociales, Politique, Santé (IRIS, UMR8156, CNRS / EHESS / Inserm / Université Sorbonne Paris Nord), Franck Mermier mène des recherches sur l'anthropologie de la ville, les dynamiques culturelles, sociales et politiques dans le monde arabe, ou encore la traduction en sciences sociales. Dans le cadre du programme Attentats-recherche, il a coordonné le projet Traduire la guerre dans les sociétés arabes (Syrie, Yémen) : visions de l'intérieur.

Les attentats de janvier 2015 à Paris avaient mis le Yémen sous les feux de l'actualité en raison du passage de certains jihadistes sur son sol et des revendications d'Al-Qaïda dans la péninsule Arabique. Ceux de novembre 2015 à Paris avaient fortement orienté l'engagement français dans le conflit en Syrie, leurs auteurs ayant été en lien avec l'Organisation de l'État islamique qui les avait revendiqués. Dans le même temps, la montée en puissance des forces jihadistes avait influé sur les guerres au Yémen et en Syrie et avait bouleversé les rapports de force. Ce phénomène avait aussi modifié le regard sur les processus politiques en cours dans ces deux pays avec la mise en exergue, dans l'espace public médiatique français, de la menace islamiste radicale qui venait éclipser l'ensemble des dynamiques sociopolitiques en cours au Yémen et en Syrie. La dimension universelle des moments révolutionnaires qui avaient éclaté dans une grande partie de la région arabe depuis 2011 semblait alors se dissoudre dans le ressurgissement des cadres stéréotypés de l'altérité, avec le prisme du jihadisme et du fondamentalisme comme grille de lecture privilégiée.

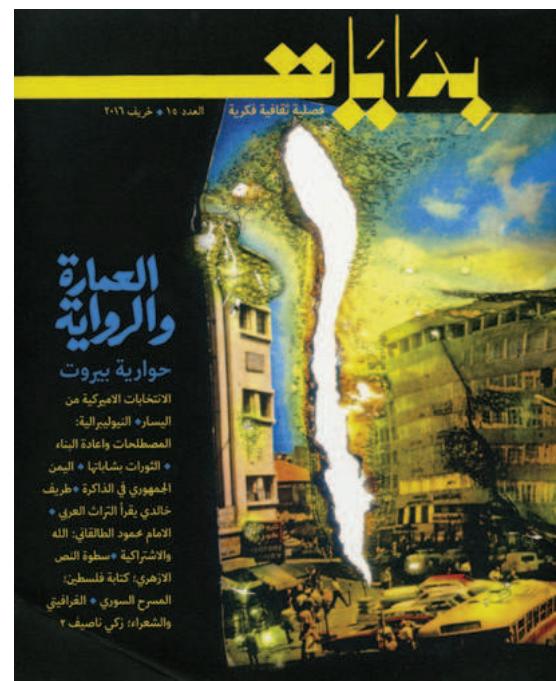
La question se posait donc de savoir comment considérer ces deux pays autrement que sous le seul angle de la lutte contre le terrorisme tout en informant sur les réalités vécues par ceux qui en subissaient les conséquences sur leur propre sol. L'objectif du projet éditorial, *Traduire la guerre dans les sociétés arabes (Syrie, Yémen) : visions de l'intérieur*, réalisé dans le cadre du programme Attentats-Recherche mis en place par le CNRS, était donc de faire accéder, par le biais de la traduction, à d'autres manières de voir, en prise avec les dynamiques sociales, culturelles et politiques des sociétés considérées. Il s'agissait aussi de permettre au débat public et scientifique d'être enrichi par des analyses, des points de vue et des témoignages d'auteurs dont la singularité et l'originalité tenaient de leur position d'observateurs du dedans.

Le travail de repérage de textes innovants, susceptibles d'être traduits en français, a nécessité le dépouillement de plusieurs revues. Parmi elles, certaines, à diffusion panarabe, publient des essais et des études informés développant un regard critique. Tel est le cas de la revue en ligne syrienne *Al-Jumhuriya* (La République)<sup>1</sup> et de la revue libanaise *Bidayat* (Commencements). Un autre critère important été de sélectionner des textes non destinés à un public universitaire mais à une audience plus large. Ceux-ci ont généralement été rédigés par des intellectuels syriens et yéménites qui tentaient d'analyser avec un regard critique les répercussions sociales, culturelles et politiques des guerres internes et externes bouleversant leurs sociétés. Plusieurs d'entre eux

étaient restés dans leur pays et produisaient des rapports ou des articles fondés sur de véritables enquêtes, tandis que ceux partis en exil étaient restés en relation avec leurs compatriotes restés au pays dont ils tiraient une partie de leurs informations.

En Syrie notamment, de nombreux militants avaient investi le domaine de l'information et étaient devenus journalistes. Un grand nombre de supports médiatiques avaient ainsi été créés et étaient devenus des centres de vie intellectuelle particulièrement actifs. Au Yémen, beaucoup d'intellectuels, acteurs du mouvement protestataire de 2011, ont tenté d'analyser la guerre interne qui ravageait leur pays et a conduit à sa fragmentation. Plusieurs textes, publiés dans la presse yéménite et panarabe, ont ainsi été traduits pour apporter de nouveaux éclairages sur ce conflit aux enjeux multiples mais qui étaient, et restent encore, difficilement lisibles pour le grand public.

La réalisation de ce projet est passée par plusieurs phases commençant par la constitution de deux corpus de textes arabes, la recherche d'une maison d'édition, le recrutement de traductrices et de traducteurs, la traduction et la révision des textes traduits.

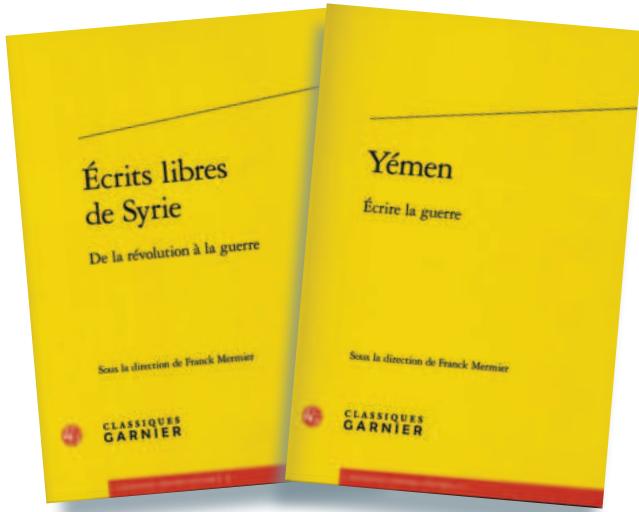


Couverture de la revue libanaise *Bidayat*

1. Voir à ce sujet : Mermier F., Chevée A. 2022, *Pour une nouvelle République : la revue en ligne Al-Jumhuriya, un site syrien transnational*, in Franck Mermier et Diana Cooper-Richet (dir.), *La presse (en) arabe publiée hors de l'aire arabophone. Effets de contextes*, Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée, n°152 : 183-206.

## Écrits de Syrie et du Yémen

Ce projet a abouti à la publication de deux ouvrages collectifs aux éditions Classiques Garnier en 2018 dans la collection « Littérature, histoire, politique », dirigée par Catherine Coquio : *Écrits libres de Syrie. De la révolution à la guerre* et *Yémen. Écrire la guerre*. Ces deux livres forment deux chroniques de l'intérieur de la révolution et de la guerre en Syrie et au Yémen qui nous permettent de documenter l'histoire des événements en mêlant analyses et témoignages de femmes et d'hommes qui ont tiré de leurs expériences souvent douloureuses une matière à réflexion originale.



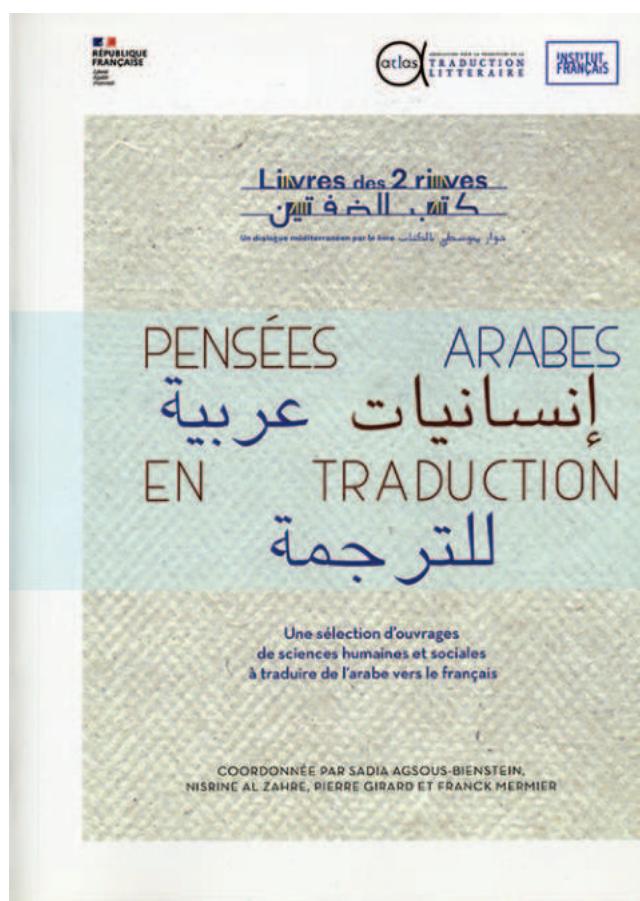
Couverture des ouvrages *Écrits libres de Syrie. De la révolution à la guerre* et *Yémen. Écrire la guerre*

Les dix-sept textes traduits dans le livre sur la Syrie, rédigés par quinze auteurs, reflètent le désir de connaissance sur la société syrienne suscité par le soulèvement de 2011. Celui-ci s'est confondu avec le souci de trouver des réponses aux questionnements soulevés par cette tragédie, ayant notamment trait à la violence inouïe qui s'est abattue sur les populations comme au développement des mouvements islamistes extrémistes et du confessionnalisme. Les conditions de recueil de ces paroles et de ces écrits ont été complexes. Les risques encourus par les personnes restées dans les territoires contrôlés par le régime de Bachar Al-Assad en Syrie étaient, en effet, considérables en raison de la traque des opposants sur Internet. Pour ceux qui étaient partis, la crainte des représailles pour leurs familles nécessitait l'usage de noms d'emprunt, abandonnés après la chute du régime en décembre 2024<sup>2</sup>. Cet ouvrage fait un large écho à ces nouvelles écritures syriennes qu'analyse le grand intellectuel Yassin Al-Haj Saleh dans l'article d'ouverture. Il comporte notamment des textes sur l'histoire de la ville de Saraqib durant la révolution, sur la bataille d'Alep, sur le siège de Douma, sur l'atmosphère de suspicion régnant entre les habitants à Damas, sur les transformations du discours d'Al-Qaida en Syrie, sur les conditions sociales et politiques ayant favorisé le développement de l'Organisation de l'État islamique et sur son bataillon féminin. Deux analyses sur les organisations kurdes et sur les alaouites viennent apporter de nouveaux éléments de réflexion sur ces sujets.

La même volonté de comprendre le basculement dans la spirale mortifère et dans la radicalisation politico-religieuse se retrouve au Yémen, si ce n'est que les voix venues de ce pays parviennent de manière très affaiblie hors de ses frontières et que celles qui s'y trouvent manquent de tribunes d'expression. De nombreux journalistes ont été emprisonnés ou réduits au silence du fait de la disparition d'organes de presse. Dans un pays morcelé et dévasté, subissant depuis mars 2015 une guerre interne et des interventions extérieures, la marge est étroite pour l'expression d'une pensée critique.

Dans ce contexte, l'ouvrage sur le Yémen se compose de quatorze textes rédigés par huit auteurs. Ils traitent de la participation féminine au mouvement protestataire de 2011, du contrôle social et politique exercé par les Frères musulmans sur la jeunesse de Sanaa, des conséquences de la mainmise houthiste sur la société yéménite et la fin de leur alliance avec le président Saleh, des débuts de la guerre en 2015, de la diffusion des mouvements islamistes à Aden et Taez ainsi que de l'expansion des forces séparatistes dans le sud du Yémen.

Ces deux ouvrages offrent une large palette de points de vue, au sens premier de l'expression, qui nous plongent au plus près des situations décrites et apportent des éclairages nouveaux et inédits sur des guerres dévastatrices ainsi que sur les contextes sociaux et politiques dans lesquels des organisations jihadistes se sont développées.



Couverture de l'ouvrage *Pensées arabes en traduction*

2. Mermier F., « L'annonce de la chute du régime syrien a fait tomber les masques que les exilés avaient été contraints de revêtir », *Le Monde*, 2 janvier 2025.

## Production éditoriale et traduction des concepts

Le projet initial a donné lieu à plusieurs actions visant à enrichir la connaissance du public francophone sur le monde arabe en lui donnant accès à des recherches ignorées. Une des réalisations majeures a été la publication d'un catalogue de trente-et-une notices d'ouvrages arabes de sciences sociales dans le cadre d'un programme de l'Institut français intitulé *Livres des deux rives*. Coordonné par Sadia Agsous-Bienstein, Nisrine Al-Zahre, Franck Mermier et Pierre Girard, il est intitulé *Pensées arabes en traduction. Une sélection d'ouvrages de sciences humaines et sociales à traduire de l'arabe vers le français* (Institut Français/ATLAS, 2023). L'objectif était de faire connaître à un public francophone une série d'ouvrages marquants de sciences sociales déjà publiés en arabe. Il a été suivi par le lancement, en 2024, d'un nouveau catalogue de soixante titres dans le cadre du projet « SHS en traduction » du Fonds Équipe France du ministère des Affaires étrangères et européennes<sup>3</sup>.

Il convient aussi de signaler, dans la suite directe de ces projets, la création en 2024 de la collection « Pensées arabes contemporaines » qui associe l'Institut du Monde Arabe et les éditions de l'Atelier, avec deux ouvrages traduits de l'arabe publiés la même année. En parallèle, une réflexion sur la traduction des concepts de l'arabe vers le français a été menée dans le cadre du *Lexique vivant de la révolution et de la guerre en Syrie* au sein du programme de recherche ANR *Shakk-Syrie : conflits, déplacements, incertitudes* et a abouti à plusieurs publications<sup>4</sup>. La conception de la traduction comme pratique anthropologique, associant la mise en exergue de différents univers sémantiques et le partage des connaissances, qui fut au cœur du projet *Traduire la guerre dans les sociétés arabes* (Syrie, Yémen), doit ainsi rester une source d'inspiration féconde pour les sciences sociales et les études aréales.



Couverture de la revue *Monde commun. Des anthropologues dans la cité*

### contact&info

► Franck Mermier,  
IRIS  
franckmermier@yahoo.fr

3. Ce projet est porté par le Groupement d'intérêt scientifique Moyen-Orient Mondes Musulmans (GIS-MOMM) et l'Institut français de Tunisie. Il associe l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC, UAR3077, CNRS / MEAE) à Tunis, l'Institut français d'archéologie orientale au Caire, l'Institut français du Proche-Orient (Ifpo, UAR3135, CNRS / MEAE) et le Centre Jacques Berque pour les études en sciences humaines et sociales (CESHS, UAR3136, CNRS / MEAE) à Rabat.

4. Mermier F., Monsutti A. (dir.) 2023, *Guerre civile ?, Monde commun. Des anthropologues dans la cité* n° 8 ; Mermier F. 2021, « Ruralisation de la ville », « ruralisation de la révolution ». L'opposition ville/campagne comme schème d'intelligibilité de la révolution et de la guerre en Syrie », *Carnet de recherche Hypothèses SHAKK. Conflits déplacements incertitudes*.

# L'aumônerie musulmane des prisons par-delà la radicalisation

Directrice d'études EHESS, membre du Centre d'études en sciences sociales du religieux (CéSor, UMR8216, CNRS / EHESS), Céline Béraud s'intéresse notamment aux questions de genre et de sexualité dans le catholicisme, à la religion dans les institutions publiques et à la sociologie de l'autorité religieuse. Chargée de recherche CNRS à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP, UMR7220, CNRS / ENS Paris Saclay / Université Paris Nanterre), Claire de Galembert travaille sur la gestion publique du fait religieux en croisant sociologie de l'action publique, sociologie du droit et de la justice et sociologie des religions. Toutes deux ont coordonné le projet L'aumônerie musulmane des prisons : Comment promouvoir le développement d'une institution fragile ?, dans le cadre du programme Attentats-Recherche. Elles publient, aux éditions de l'EHESS, l'ouvrage Au-delà de la radicalisation carcérale. L'aumônerie musulmane entre sécurité et État de droit.



Un aumônier musulman initie un détenu à la lecture du Coran © Claire de Galembert, Céline Béraud

Par quel biais l'aumônier, une figure aux origines chrétiennes, s'est-il fait une place au sein de la population carcérale musulmane ? Cet acteur hybride qui opère à l'intersection du champ religieux et du champ pénitentiaire peut-il être à la fois au service de la République et des âmes ? L'ouvrage *Au-delà de la radicalisation carcérale. L'aumônerie musulmane entre sécurité et État de droit* explore un angle mort du gouvernement de l'islam. Nous y livrons les résultats d'une enquête de longue haleine nourrie de témoignages de première main qui, sans s'y limiter, restitue les rapports entre l'aumônerie musulmane et la lutte contre la radicalisation.

## Contexte de la recherche

Celivre est le fruit de plus d'une douzaine d'années de recherche que nous avons consacrées à l'aumônerie musulmane des prisons françaises. Son origine remonte à 2009, lorsque nous avons répondu, avec Corinne Rostaing, membre du Centre Max Weber (CMW, (UMR5283, CNRS / ENS de

Lyon / Université de Jean Monnet Saint-Etienne), à un appel à projets de la direction de l'administration pénitentiaire qui invitait à examiner la régulation des pratiques religieuses en prison. Trois axes étaient alors proposés : le rapport des détenus au religieux, la gestion de l'exercice du culte par l'administration et le profil des aumôniers. Si l'islam n'était pas encore placé au centre de l'analyse, il est très vite devenu incontournable, tant la présence musulmane en détention posait des questions spécifiques liées à un encadrement religieux très insuffisant et aux craintes déjà présentes par rapport à ce que l'on appelle alors du prosélytisme.

L'intérêt pour ce champ de recherche a connu une très forte intensification avec les attentats de 2015, qui ont projeté la prison au cœur du débat public comme lieu supposé privilégié d'embrigadement djihadiste. Les aumôniers musulmans ont alors été mis en avant — certainement par défaut — par les pouvoirs publics comme des outils au service des politiques pénitentiaires de lutte contre la radicalisation. Dans ce

contexte, le programme Attentats Recherche du CNRS, auquel se sont ensuite ajoutés des financements de la Direction de l'administration pénitentiaire et de la Mission Droit et Justice, nous a permis de poursuivre la recherche en plaçant la focale sur l'institutionnalisation de l'aumônerie musulmane et sur ses dilemmes : comment conjuguer assistance spirituelle et attentes sécuritaires de l'État ?

Enfin, une dernière enquête, réponse à un appel à projets du Bureau central des cultes, sur les géométries variables de l'aumônerie musulmane, nous a permis d'élargir la perspective en conduisant entre 2019 et 2022 une comparaison inter-institutionnelle (prison, hôpital, armée), qui a donné à voir la spécificité de l'espace pénitentiaire marqué, comme l'institution militaire, par une conception inclusive du fait religieux et une forme d'instrumentalisation de la ressource religieuse, partant des aumôniers. Au-delà des événements tragiques de 2015, notre trajectoire de recherche reflète ainsi l'intérêt — intermittent — des pouvoirs publics pour l'aumônerie musulmane et pour les recherches qui ont été conduites à son propos.

## Méthodologie

Durant les trois enquêtes, la démarche adoptée a été résolument ethnographique, méthodologie qui nous a permis d'appréhender les discours, représentations et pratiques au plus près du quotidien carcéral. Dans l'ouvrage, il s'est agi de donner voix aux actrices et acteurs souvent invisibilisés dans le débat public : détenus musulmans en quête de soutien, femmes aumônères encore souvent objet de vexations et de discriminations, personnels pénitentiaires confrontés à des injonctions contradictoires.

Les entretiens conduits et les observations réalisées nous ont permis de saisir les dilemmes concrets, les malentendus persistants et les ajustements permanents qui caractérisent l'aumônerie musulmane.

## Principaux résultats de recherche

Les principaux résultats de la recherche s'organisent autour des axes suivants.

L'aumônerie musulmane est une institution récente, qui ne s'est véritablement développée qu'à partir des années 1990 et demeure encore aujourd'hui fragile. L'impact des inquiétudes sécuritaires sur le développement de l'aumônerie musulmane a été majeur aussi bien sur le plan quantitatif (de 40 aumôniers au début des années 2000, on est passé à près de 300 aumôniers musulmans aujourd'hui) que qualitatif (exigences nouvelles de professionnalisation des aumôniers, dont l'obligation pour les aumôniers rémunérés d'être détenteurs d'un diplôme de formation civile et civique, contrôle accru de leur présence). Cependant, les indemnités sont faibles, le statut précaire, et le recrutement difficile. Absentéisme et *turn-over* témoignent en outre d'une difficulté de fidélisation des aumôniers. Le relèvement des indemnités versées aux aumôniers est jugé insuffisant et contribue à la faible attractivité de la fonction pour des petites classes moyennes ou classes populaires dont une partie importante occupe un emploi par ailleurs (55 % selon l'enquête par questionnaires réalisées entre 2010 et 2012). Le recrutement des aumôniers est doublement captif du Conseil français du culte musulman et d'un bassin étroit de recrutement. D'où le fait que la plupart des aumôniers sont des primo-migrants, la plupart marocains ou algériens, relativement diplômés, venus dans le cadre d'une migration d'étude, cherchant à résister au déclassement en convertissant leur capital scolaire et religieux dans cette activité.

Ce bilan en demi-teinte ne doit pas empêcher de constater une forme de routinisation de l'aumônerie musulmane. L'aumônier musulman — comme, dans une certaine mesure, l'aumônière musulmane — est devenu une figure presque banale en détention et au-delà. En témoignent les rapports de coopération existant entre les aumôniers et les mosquées



Aménagement d'un gymnase pour le culte musulman d'une maison d'arrêt © Claire de Galembert, Céline Béraud

ou associations islamiques, l'émergence de l'aumônier musulman dans l'espace public et médiatique ainsi que sa présence normalisée en détention. Les femmes, quant à elles, investissent discrètement cette fonction et contribuent à l'émergence d'un *leadership* religieux au féminin.

L'aumônier musulman n'en demeure pas moins un outil de la domestication et de gouvernement de l'islam. On attend de lui qu'il diffuse un « islam modéré » conforme aux « valeurs républicaines ». Cumulé à la peur du « fichage » qui a suivi les attentats, un tel positionnement génère une défiance qui éloigne de l'offre d'islam institutionnalisée une partie de la population musulmane incarcérée. Les aumôniers se révèlent d'autant plus perméables à l'injonction que leur adressent les pouvoirs publics de constituer « un rempart contre l'extrémisme » que cette attente leur permet de valoriser leur utilité publique et d'escamper renégocier leur statut. La plongée en établissement montre une ambivalence entre une mise à l'écart des dispositifs officiels de lutte contre la radicalisation et des coopérations officieuses avec les directions et les personnels pénitentiaires.

Un retour de l'aumônier musulman à sa fonction traditionnelle d'assistance spirituelle a été observé. Ainsi, depuis 2018, l'aumônier n'est plus invoqué comme une solution contre la radicalisation par les plans gouvernementaux de lutte contre le terrorisme islamiste. En creux de cette évolution se lit, d'une part, l'échec d'un outil sur lequel l'administration pénitentiaire a misé pour endiguer la radicalisation en prison : le discours public sur l'aumônerie musulmane a contribué à susciter la méfiance des détenus musulmans et à démonétiser cet outil. D'autre part, la professionnalisation des personnels en matière de lutte contre la radicalisation a rendu l'administration pénitentiaire moins dépendante de ces acteurs.

## Quel avenir ?

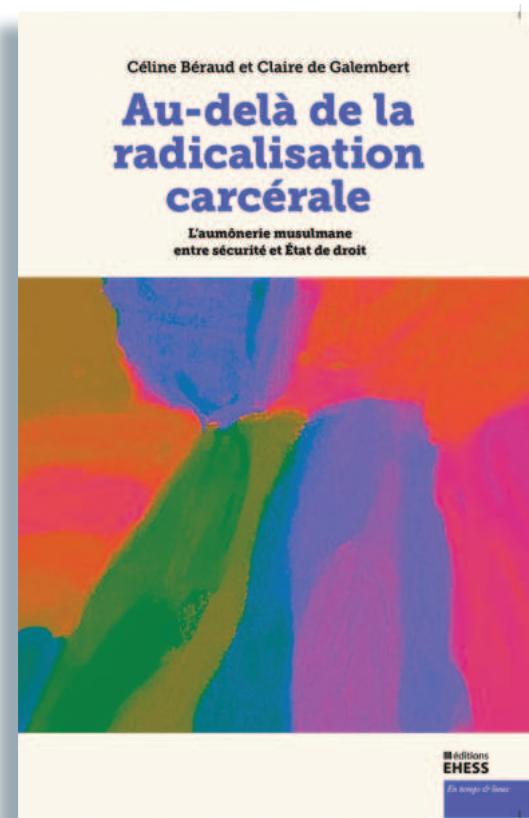
Finalement, l'ouvrage met en évidence les contradictions d'une institution à la fois valorisée et fragilisée, reconnue et surveillée. L'aumônerie musulmane apparaît ainsi non seulement comme un espace de tension entre sécurité et liberté religieuse, mais aussi comme une voie possible de reconnaissance de l'islam dans cette institution publique qu'est la prison et, au-delà, dans la société française. Le constat qui s'impose au terme de notre enquête est que l'aumônerie musulmane est assez largement sortie de l'actualité. Son avenir demeure suspendu aujourd'hui à trois facteurs.

Tout d'abord, se pose la question de la professionnalisation des aumôniers musulmans : sans création d'un débouché professionnel garanti par une salarisation, celle-ci paraît compromise. L'État a, jusqu'à présent, hésité à consentir à celle-ci ; peut-être parce qu'il rechigne à passer outre les résistances des aumôneries chrétiennes très attachées au bénévolat perçu par ces dernières comme un gage de leur indépendance par rapport à l'administration. Au-delà du diplôme de formation civile et civique, se pose aussi la question de la formation des aumôniers sur le plan théologique : certaines filières de formations sont apparues, entre autres à l'Institut Al-Ghazali de la grande mosquée de Paris ou dans d'autres lieux en province. Mais certains de ces lieux ont fait l'objet d'une fermeture administrative, ce qui a été le cas de l'institut européen des sciences humaines (IESH) de Saint-Léger-de-Fougeret à Château-Chinon. Le projet d'instituer une faculté de théologie musulmane, promu par Francis

Messner, n'a quant à lui jamais vu le jour. La seule ressource à ce jour consiste dans l'Institut français d'islamologie institutionnalisé en 2022. Ses missions consistent à dispenser des cours d'islamologie fondamentale mais aussi, en principe, à assurer la formation des cadres religieux. À ce jour, le contenu et les modalités de cette formation sont encore imprécis. L'avenir de l'aumônerie musulmane est enfin tributaire de la structuration nationale de l'islam dans un contexte où le Forum de l'islam de France (FORIF) a supplanté en 2022 le Conseil Français du culte musulman (CFCM). Certes, quelques avancées ont été enregistrées dans ce nouveau format de dialogue avec l'islam : création d'un Conseil national de l'aumônerie musulmane, élaboration d'un décret reconnaissant à l'aumônier un statut de collaborateur occasionnel de la fonction publique ouvrant un droit à la protection sociale, élaboration d'un guide des aumôneries musulmanes. Il n'en demeure pas moins que sans réforme du statut professionnel des aumôniers, l'avenir de l'aumônerie musulmane apparaît compromis.

## contact&info

- Claire de Galember, ISP  
[claire.de-galember@ens-paris-saclay.fr](mailto:claire.de-galember@ens-paris-saclay.fr)
- Céline Béraud, CéSor  
[celine.beraud@ehess.fr](mailto:celine.beraud@ehess.fr)



# Politique, religion et laïcité en Méditerranée

Politiste et socio-historienne, directrice de recherche CNRS au Centre Émile-Durkheim - Science politique et sociologie comparatives (CED, UMR5116, CNRS / Sciences Po Bordeaux / Université de Bordeaux), Magali Della Sudda est spécialiste des mobilisations. Elle a coordonné l'enquête auprès des Gilets jaunes et le projet « Doléances » (2025-2028). Parmi ses publications, *Les Nouvelles femmes de droite éclaire le militantisme de femmes dans les droites radicales*. Dans le cadre du programme Attentats-recherche, elle a coordonné le projet Enjeux passés et présents de la laïcité et des questions religieuses : comparaisons méditerranéennes.

Le financement Attentats-recherche a ouvert un espace de réflexion sur la religion, la laïcité et le genre en Méditerranée en co-finançant une école thématique (2016). À moyen terme, il a structuré la transformation d'une enquête initiée lors de l'ANR GENEREL en une étude consacrée aux « Nouvelles femmes de droite », ces militantes de droite extrême et radicale des années 2015-2020. La comparaison dans l'espace et dans ses objets de recherche a été le support d'une réflexion sur la régulation du culte et de la liberté de croyance, sur la radicalité entendue comme passage à l'acte violent et perçu comme déviant, mais aussi sur une dimension alors sous-étudiée qu'est le genre. Ce décloisonnement participe d'approches qui s'intéressent à la religion dans sa relation avec le politique. La religion, y compris dans un régime laïque, peut ainsi être saisie comme productrice de « société civile », comme ressource dans une mobilisation collective ou à l'origine de répertoires d'actions spécifiques, dans leurs formes les plus violentes comme les plus pacifiées.

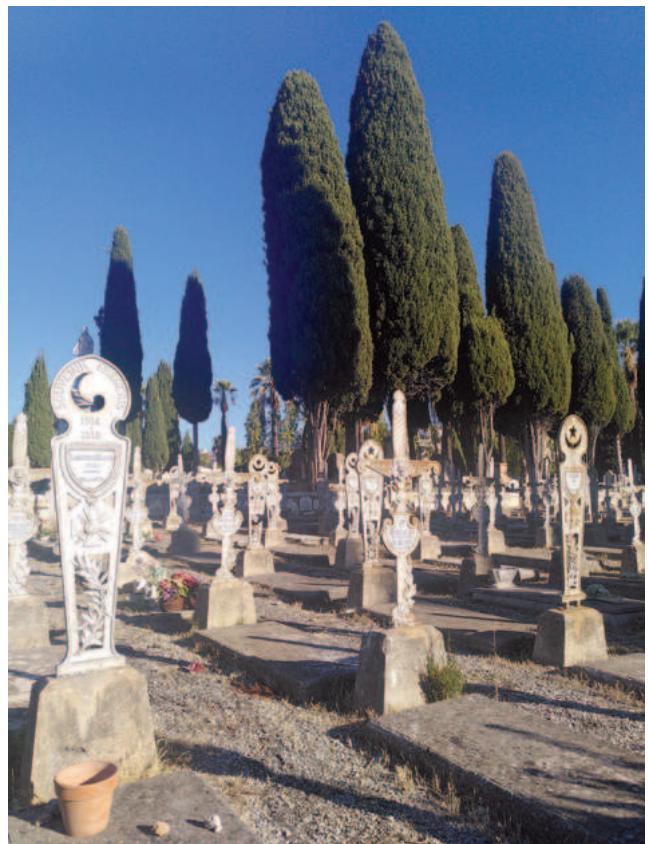
## Le principe démocratique de laïcité et ses déclinaisons

Lors de l'école thématique « Politique, religion et laïcité en Méditerranée » (POLARE) organisée fin 2016 à Rome, Xabier Itçaina<sup>1</sup> a présenté les différentes réflexions sur la régulation du culte en quatre registres.

La première forme de comparaison a porté sur *les régimes statio-nationaux de régulation du culte*.

Le deuxième registre de comparaison a concerné *l'approche diachronique* et le repérage des changements dans les régimes de régulation du culte. La discussion a porté, à la suite de l'exposé de Philippe Portier<sup>2</sup>, sur les séquences historiques de la laïcité française depuis la remise en cause du modèle concordataire jusqu'aux mutations les plus contemporaines. Le politiste a ainsi distingué trois régimes depuis 1880 : la logique de la séparation sous la III<sup>e</sup> République, la laïcité de la reconnaissance des années 1950-1970, et le moment de l'intégration des années 1990-2000. À partir d'une approche juridique, Stéphanie Hennette-Vauchez<sup>3</sup> a posé, quant à elle, l'hypothèse d'une mutation de la laïcité à la française avec un déplacement des frontières de la laïcité par le droit, en particulier après la loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux ostentatoires dans les écoles publiques. Le débat a dès lors porté sur l'oscillation de l'interprétation de la laïcité

entre neutralité de l'État et restriction des libertés religieuses. René Otayek<sup>4</sup> a montré comment dans le cas du Liban, c'est bien le processus historique de construction de l'État, et non pas les communautés elles-mêmes, qui avait produit le communautarisme.



Symboles religieux et spirituels sur les croix-épées du Souvenir français des soldats de la Première guerre mondiale, Nice, cimetière de Caucade © M. Della Sudda

Le troisième exercice comparatiste a porté sur *les échelles d'action collective*. L'observation de l'échelle locale pousse ainsi à relativiser ou, à tout le moins, à interroger les contrastes par trop tranchés entre modèles nationaux de régulation du religieux. Ces modèles se redéfinissent sur le terrain local au travers de pratiques de coopération entre autorités locales et acteurs religieux dans le cadre mouvant des gouvernances urbaines comme l'a montré la chercheuse Philippine Proux.

1. Directeur de recherche CNRS au Centre Émile-Durkheim - Science politique et sociologie comparatives (CED, UMR5116, CNRS / Sciences Po Bordeaux / Université de Bordeaux).

2. Directeur d'études à l'École pratique des hautes études et membre du Groupe Sociétés Religions Laïcités (GSRL, UMR8582, CNRS / EPHE-PSL).

3. Professeure des universités et membre du Centre de théorie et analyse du droit (CTAD, UMR7074, CNRS / Université Paris Nanterre).

4. Chercheur CNRS à la retraite, alors membre du laboratoire *Les Afriques dans le monde* (LAM, UMR5115, CNRS / Sciences Po Bordeaux / Université Bordeaux Montaigne).

L'échelon transnational a également été évoqué, notamment par l'approche juridique déployée par Stéphanie Hennette-Vauchez sur les contentieux religieux aux échelles nationale, européenne, voire internationale.

Enfin, un dernier registre de comparaison a porté sur des *observations sectorielles*. Les modes de régulation du culte se traduisent différemment à l'école, à l'hôpital ou encore à l'armée. Sur ce dernier point, la communication d'Elyamine Settoul, maître de conférences des universités, portait sur l'observation des soldats musulmans dans l'armée française et mettait en exergue les difficultés d'intégration des musulmans dans une institution encore fortement imprégnée de réseaux et de références catholiques. L'État, dérogeant, dans le cas des espaces empêchés, au principe de non subventionnement du culte, a voulu corriger ce biais par plusieurs mesures, et notamment par l'institutionnalisation d'aumôniers militaires musulmans. Pour sa part, Camille Foubert, sociologue du travail et de la santé, a montré comment, dans le cas de l'hôpital au Québec et en France, le principe de neutralité religieuse des institutions et de l'État dépendait ensuite de l'interprétation de leur rôle par les soignants et de leur adaptation aux différentes configurations et expériences.

## Penser la radicalisation : comprendre la radicalité comme un processus dans une configuration

Claire de Galembert<sup>5</sup> a apporté une contribution théorique sur la dimension relationnelle de la radicalité d'une part, et, d'autre part, une perspective empirique qui contredit les discours médiatiques sur le lien entre violence et islam ou immigration. La radicalisation doit être appréhendée en contexte, selon une approche relationnelle. L'intervention de la sociologue Valérie Amiraux prenait la notion de radicalisation à contre-pied de ce qui est fait habituellement. Pour aborder la radicalisation, elle proposait une définition d'une interaction sociale qui échoue. Cette définition interactionniste insiste davantage sur la relation et le dialogue dans le contexte démocratique libéral où le consensus est devenu la norme, le référentiel dominant. Sur le plan théorique, l'analyse de situation prime sur les *a priori* hypothético-déductifs. Enfin, d'un point de vue empirique, les conditions de la recherche ont des effets pour apprêhender la radicalisation. Olivier Roy<sup>6</sup> a examiné la notion de radicalité en l'associant à celle de violence pour proposer la thèse de l'islamisation de la radicalité à partir de différentes enquêtes. Le passage à la violence caractérise la radicalité, la radicalisation le processus du passage à l'acte violent. Il invite à réfléchir sur la construction des indicateurs de radicalité utilisés par les pouvoirs publics.

L'ensemble des travaux partagent la définition processuelle de la radicalisation. Ainsi Paul Cormier, politiste, a utilisé l'analyse interactionniste et la notion de disposition pour étudier des parcours militants en Turquie dans les années 1980. Ces engagements sont mis en regard de la critique sociale

exprimée par les jeunes gens et jeunes filles d'un quartier populaire d'une ville de province, dans les travaux menés par Agnès Villechaise<sup>7</sup>, et d'un groupe de prédicateurs tablighi dans une banlieue suburbaine d'une grande métropole, dans les recherches conduites par l'anthropologue Montassir Sakhi. La radicalité des discours ou des engagements religieux doit être dissociée des pratiques et passages à l'acte violent.

## Les « politisations religieuses » et leur institutionalisation dans le champ politique

Le professeur de science politique Luca Ozzano a précisé le lien entre la politique institutionnelle et la religion à partir d'une typologie qui suppose de définir ce que signifie la religion pour ces partis et dans cette typologie, étudier les dynamiques, caractériser l'intensité et la modalité de la religiosité. Ces trois indicateurs sont ensuite appliqués à l'étude du programme, de l'organisation et de l'électorat des partis politiques. Selon Yves Déloye<sup>8</sup>, la politisation est un processus qui se déploie selon différentes temporalités longue, moyenne et courte au niveau individuel, méso-organisationnel et national. Avec cette grille, on peut essayer de rassembler les questions autour de la laïcité, de la perception de la religiosité comme une menace pour l'ordre politique. En croisant la temporalité et l'échelle géographique, on peut envisager le lien entre politisation et religions dans son contexte. Ainsi, selon que la temporalité est courte ou longue, selon que l'on s'intéresse au niveau local, national ou supranational, on pourrait observer les processus avec davantage d'acuité.

Ainsi, au niveau micro-sociologique, Alice Picard<sup>9</sup> a observé dans son enquête comparée les manières dont les pratiques musulmanes sont perçues comme « une déviance en construction ». Margot Dazey<sup>10</sup> a présenté son travail sur l'Union des organisations islamiques de France, qu'elle abordait par la sociologie des groupes, d'intérêt, et a montré ce que les interactions institutionnelles, c'est-à-dire les attentes des institutions et relations qui se nouent entre les organisations confessionnelles et celles-ci, produisent ; elle s'est aussi intéressée aux effets de légitimation et normalisation. Enfin, le politiste Badr Karkbi a examiné comment le Parti de la justice et du développement au Maroc se structure dans le cadre de la Monarchie, en lien avec d'autres partis comparables, et en relation avec des dynamiques transnationales, en particulier avec le Parti de la justice et du développement (AKP) en Turquie qui constitue un référent de parti confessionnel à imiter ou dont il faut se distancier.

## Penser la laïcité, les rapports de pouvoir spécifique aux religions instituées à l'aune du genre

Selon Magali Della Sudda, le genre permet de repenser la manière dont les institutions sont prescriptrices de normes et dont les normes hors du champ religieux affectent

5. Chargée de recherche CNRS à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP, UMR7220, CNRS / Université Paris Nanterre / ENS Paris-Saclay).

6. Chercheur CNRS à la retraite, alors membre du Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (Cetobac, UMR8032, CNRS / EHESS).

7. Maîtresse de conférences et membre du Centre Émile-Durkheim - Science politique et sociologie comparatives.

8. Professeur des universités et membre du Centre Émile-Durkheim - Science politique et sociologie comparatives.

9. Chercheuse associée au laboratoire Arènes (UMR6051, CNRS / EHESS / Sciences Po Rennes / Université de Rennes).

10. Chargée de recherche CNRS au Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS, UMR8026, CNRS / Université de Lille).

les institutions, et d'aborder des objets spécifiques. La chercheuse s'est intéressée à la construction des frontières de la citoyenneté en France sous la Troisième République et à ses effets de longue durée. Dans le contexte impérial de la République (1871-1940), les logiques genrées et ethno-religieuses président aux catégories d'exclusion de la citoyenneté des femmes et des indigènes au nom de l'empire de la coutume pour les sujets non-chrétiens. La sociologue Alberta Giorgi a, quant à elle, a posé les jalons méthodologiques d'une étude comparée. Le genre agit comme révélateur dans les définitions de la laïcité et de l'égalité entre les hommes et les femmes. Solenne Jouanneau<sup>11</sup> invitait, elle, à aller au-delà des prénotions diffusées dans certains espaces médiatique ou politique, qui érigent l'islam en religion incompatible avec les valeurs républicaines, en observant le rôle médiateur joué par l'imam entre différentes familles et l'institution républicaine. Enfin, Céline Béraud<sup>12</sup> a révélé l'importance des représentations sexuées des agents de l'administration pénitentiaire. Dans la configuration de la prison de femme, le « risque » religieux et la radicalisation sont peu présents, tandis que d'autres formes de contrôle social s'exercent sur le corps des femmes.

### Un prolongement de l'école thématique « Nouvelles femmes de droite », une enquête sur la radicalité politique à droite

Le financement obtenu dans le cadre de l'appel à projets Attentats-Recherche a permis de revenir sur un moment fondateur dans l'évolution stratégique des droites à propos

des questions de genre. Les manifestations spectaculaires contre le projet de loi Taubira ont décloisonné les droites conservatrices, extrêmes et radicales. Dans ce sillage, de « nouvelles femmes de droite » s'organisent pour contester l'égalité de genre et le féminisme de l'intérieur. Certaines s'approprient aussi les acquis du féminisme, telle la santé des femmes, dans un contexte où les scandales sanitaires et la crise écologique remettent la « nature » au centre de l'attention, en promouvant la contraception dite naturelle, en valorisant le foyer. D'autres naturalisent les inégalités pour soutenir un projet politique fémonationaliste — c'est-à-dire qu'elles promeuvent le nationalisme au nom de la cause des femmes, en faisant de l'immigration non-occidentale et de l'islam des menaces pour les femmes occidentales —, et pour combattre l'immigration non-occidentale et l'islam. Aujourd'hui dominantes dans l'espace des droites, elles ont participé ainsi à rendre audibles les partis politiques de droite extrême et radicale en portant leurs discours et thématiques dans l'espace public.

### contact&info

► Magali Della Sudda,

CED

m.dellasudda@sciencespo-bordeaux.fr

11. Professeure des universités et membre du Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS, UMR8070, CNRS / Université Paris Cité / Université Sorbonne Nouvelle).

12. Chercheuse EHESS au Centre d'études en sciences sociales du religieux (CESOR, UMR8216, CNRS / EHESS).

# La France face à la radicalisation : quand la recherche en SHS s'invite au cœur de l'action publique

Françoise Paillous et Antoine Mégie sont respectivement secrétaire générale et coordinateur scientifique du Conseil scientifique sur le processus de radicalisation (COSPRAD), instance interministérielle placée auprès du Premier ministre. Adossé à l’Institut des hautes études du ministère de l’Intérieur (IHEMI), le COSPRAD vise à approfondir les connaissances des acteurs institutionnels sur les différentes formes de radicalisation en particulier violente. Sa principale mission est d’apporter un éclairage scientifique sur les phénomènes de radicalisation pour permettre de fonder la décision publique sur un socle de savoirs documenté et argumenté.



© blvdone/Stock.adobe.com

Le 7 janvier 2015, la France bascule. L’attentat contre le journal *Charlie Hebdo* inaugure une période sombre où les attaques terroristes vont se multiplier à une échelle inédite. Entre 2015 et 2016, une soixantaine d’attentats meurtriers frappent le territoire. Les attaques répétées du 13 novembre 2015 à Paris et à Saint-Denis plongent le pays dans l’effroi et modifie durablement son rapport à la sécurité, à la politique et même à la recherche scientifique.

Dès les premières heures, la réponse des pouvoirs publics est massive. L’état d’urgence est décrété et prolongé jusqu’en 2017. Le plan Vigipirate passe au niveau « alerte attentat », déployant des milliers de militaires dans les rues. De nouvelles structures sont créées pour prévenir et surveiller : centres de prévention, dispositifs spécifiques en prison, renforcement des contrôles aux frontières. La France s’organise, mais elle comprend aussi qu’au-delà des moyens sécuritaires, il faut tenter de comprendre les raisons qui ont conduit à perpétrer ces attentats sans pour autant excuser leurs auteurs.

## La science convoquée dans l’urgence

La question se pose avec acuité : pourquoi et comment des individus s’engagent-ils dans la violence extrême ? Dès le mois de novembre 2015, le CNRS lance un appel inédit à la communauté scientifique, baptisé « Attentats-Recherche ». L’objectif est clair : mobiliser toutes les disciplines pour éclairer

les mécanismes de la radicalisation violente et ses conséquences sur la société.

L’initiative rencontre un écho considérable : 320 propositions sont envoyées, venues de sociologues, de psychologues, de juristes, de politistes, de mathématiciens, de cliniciens, de chercheurs et chercheuses français et étrangers. Des chercheurs, des chercheuses, issus du Maroc, de Tunisie ou encore de Turquie participent à cette mobilisation intellectuelle. Très vite, une conviction s’impose : seule une approche interdisciplinaire permettra de rendre compte de la complexité du phénomène.

En mars 2016, le rapport de l’Alliance Athéna pour les sciences humaines et sociales dresse un état des lieux des recherches sur les radicalisations violentes et la manière dont les sociétés les préviennent et s’en protègent. Ce rapport remis au gouvernement insiste sur la nécessité de mieux valoriser les recherches et de les transformer en outils d’aide à la décision publique.

## Du savoir scientifique à l’action publique

Cette volonté de rapprochement entre chercheurs, chercheuses et décideurs politiques prend corps en mai 2016, lorsque le Premier ministre dévoile un plan national de lutte contre la radicalisation et le terrorisme. Parmi les quatre-vingts mesures annoncées figure la création d’un Conseil scientifique sur le processus de radicalisation (COSPRAD).

Institué officiellement par un décret de mai 2017, le COSPRAD illustre l'ambition de mettre la recherche publique au cœur des actions de l'État. Son architecture est à l'image de sa mission : interministérielle et interdisciplinaire. Il réunit trente-trois membres, venus non seulement de plusieurs ministères mais aussi du CNRS, des collectivités locales et de la communauté scientifique, rejoints par treize personnalités qualifiées en sciences humaines et sociales. Deux parlementaires y siègent également, afin d'assurer le lien avec la représentation nationale. Le vice-président en est le président-directeur général du CNRS, Antoine Petit.

Le COSPRAD est créé par décret n°2017-693 du 3 mai 2017, modifié par décret n°2018-1144 du 12 décembre 2018. Ces textes en définissent la composition et les attributions. Ils sont complétés par l'article 123-2 du code de la sécurité intérieure, disposant que le conseil scientifique comprend parmi ses membres un député et un sénateur. Le COSPRAD est composé de trente-trois membres issus des directions des ministères de l'Intérieur, de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des Armées, de la Justice, une direction interministérielle, le commissaire général à l'égalité des territoires, le secrétaire général au comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, le président du CNRS, un président d'université, un député et un sénateur, des représentants d'associations d'élus locaux ainsi que treize chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales. Le Président-directeur général du CNRS Antoine Petit en est le vice-président.

## Une instance de dialogue et d'échanges

La mission confiée au COSPRAD est ambitieuse : faire dialoguer la science et l'action publique. Concrètement, il s'agit d'identifier les travaux de recherche pertinents, de permettre leur diffusion, de favoriser l'accès des chercheurs et chercheuses à certaines données sensibles et d'utiliser la connaissance produite à des fins de la réflexion sur les outils de prévention.

Depuis son installation, en février 2017, l'instance a multiplié les initiatives. Elle a d'abord procédé à une cartographie des recherches existantes, puis organisé les groupes de travail de la recherche sur la radicalisation. Elle a soutenu plusieurs thèses de doctorat et mené un *benchmark* international pour comparer les pratiques de transfert entre recherche et politiques publiques.

Le COSPRAD est devenu, après cette première impulsion, un espace de rencontre et de construction d'une communauté scientifique. Une école thématique « Radicalisations » et une série d'ateliers organisés au CNRS ont permis d'échanger sur des thèmes sensibles : la genèse des radicalisations, les trajectoires d'engagement ou encore l'impact des attentats sur la société française. À la suite de cette première période, le COSPRAD a connu une évolution institutionnelle qui a conduit à son adossement à l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI).

## Croiser les regards pour décrypter

L'évolution actuelle du COSPRAD témoigne d'un changement culturel : la reconnaissance que les enjeux de sécurité ne se jouent pas uniquement sur le terrain policier ou militaire, mais doivent aussi être appréhendés à l'aune des mécanismes

sociaux et politiques qui mènent à la violence et dont il s'agit d'avoir une compréhension fine. La relance des activités du COSPRAD, à la suite de la nomination puis de l'installation d'un nouveau conseil scientifique en 2023, marque une seconde étape importante dans un contexte d'urgence terroriste profondément modifié. En effet, si les attentats commis en France ont fortement baissé depuis 2021, les enjeux de la radicalisation et du possible recours à la violence demeurent et n'ont eu de cesse de se diversifier.

L'apport principal du COSPRAD réside dans sa capacité à faire dialoguer les différents acteurs travaillant sur ces sujets de la radicalisation violente : parallèlement à la diffusion des résultats de recherche, il s'agit de croiser les regards pour mieux décrypter les dynamiques et enjeux des processus de radicalisation tout en confrontant ces résultats avec les effets des politiques publiques en la matière. Si, en effet, les objectifs d'une recherche en sciences sociales divergent de ceux d'une politique publique, il semble essentiel que la science et les connaissances produites puissent servir de socle à la décision. Dans cette perspective, les méthodes d'enquêtes et les règles d'éthique scientifique sont des garanties fondamentales pour assurer la validité des travaux produits, souvent sensibles dans ce domaine.

## Favoriser les nouvelles recherches : les appels à projets COSPRAD/CNRS

Face à la diversification des phénomènes radicaux violents, il est nécessaire de renouveler les champs des recherches et les modes d'échanges entre scientifiques et institutionnels concernés. Un nouveau plan d'actions du Conseil est adopté en réunion interministérielle à la fin de l'année 2021. Dès la fin de l'année 2022, le COSPRAD et la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI) du CNRS ont mis en place conjointement un premier appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès de la communauté scientifique à l'issue duquel cinq programmes de recherche ont été retenus (Voir encadré AMI 2022-2024). Leurs champs convoquent toutes les disciplines de sciences humaines et sociales. Ils concernent les différentes formes de radicalité et leurs rapports à la violence, l'évaluation des politiques publiques de lutte contre la radicalisation et les effets des réseaux sociaux sur la construction des discours et leur diffusion. Un deuxième appel à manifestation d'intérêt sur la thématique « Action publique et lutte contre la radicalisation : regard transnational » a été lancé à la fin de l'année 2024, à l'issue duquel trois autres dossiers (Voir encadré AMI 2024-2025) ont rejoint à leur tour les programmes de recherche soutenus par le COSPRAD. Les résultats des premiers projets AMI ont donné lieu à un colloque au siège du CNRS en décembre 2024.

## Le COSPRAD : acteur de la diffusion et du partage de la recherche scientifique

De nouveaux formats favorisant le dialogue régulier entre chercheurs, chercheuses et acteurs institutionnels ont donc été créés depuis 2022 : séminaires et ateliers thématiques inter-directions ministérielles (police, justice, armée...), cafés scientifiques permettant à un public plus large d'assister à la présentation de recherches actuelles. Tous ces formats font appel à un éclairage scientifique sur un sujet transversal dont l'intérêt a été mis en exergue au sein des réunions plénières du Conseil scientifique. Ces rencontres directes et le partage

## AMI 2022-2024

► **IDRE — Internationalisation des droites radicales en Eurasie** : ce projet cherche à identifier les enjeux du conflit russe-ukrainien au regard de la recomposition des mouvements d'ultra droite en France. Il s'agit de déterminer la restructuration induite par le conflit du champ extrême-droite russe-ukrainien et ses interrelations avec les éléments français.  
*Laboratoire porteur : Sorbonne-Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe (SIRICE, UMR8138, CNRS / Sorbonne Université / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)*

► **CriTERIA — Critical Thinking Effects on Radical Ideologies and Actions** : en réponse à la montée de l'extrémisme religieux et politique en France, le gouvernement a fait de l'éducation à l'esprit critique (EEC) un des piliers de son action préventive auprès des publics à risque de radicalisation. Questionnant l'efficacité de l'EEC, le projet propose de concevoir, standardiser et tester en milieu éducatif, une intervention EEC visant à réduire les attitudes radicales auprès des jeunes élèves, étudiants.

*Laboratoire porteur : Centre Gilles Gaston Granger (CGGG, UMR7304, CNRS / Aix-Marseille Université)*

► **ProREV — Protection et résistance face à l'extrémisme violent** : ce projet étudie les facteurs de protection et de résistance face à l'extrémisme violent de façon à proposer aux acteurs intervenants dans la prévention, l'évaluation ou la prise en charge (police, justice, travail social et médico-social) un outil adapté à leurs besoins et reposant sur des données issues de la recherche.

*Laboratoire porteur : Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles (LinCS, UMR7069, CNRS / Université de Strasbourg)*

► **POLICIV — Politiques foncières et insurrections djihadistes en Afrique de l'Ouest : le cas de la Côte d'Ivoire** : en Afrique de l'Ouest, les insurrections djihadistes des dernières années sont étroitement liées à des revendications agraires et à des crises étatiques. Ce lien constaté dans le cas des pays sahéliens, fait l'objet d'une préoccupation grandissante dans les institutions chargées de l'aide publique au développement. Cela les conduit notamment à penser leurs interventions sous un prisme de plus en plus sécuritaire.

*Laboratoire porteur : Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS, UMR8026, CNRS / Université de Lille)*

► **VIORAPOL — Violences et radicalités politiques (2016-2024)** : ce projet entend poursuivre l'expertise statistique inédite de Vioramil, en enrichissant la base de données afin de tester l'hypothèse de l'ouverture d'un nouveau cycle d'action collective à compter de 2016 et de participer au débat plus large sur la montée en radicalité que connaîtraient les sociétés contemporaines.

*Laboratoire porteur : Centre européen de sociologie et de science politique de la Sorbonne (CESSP, UMR8209, CNRS / EHESS / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)*

## AMI 2024-2025

► **D-FROSP: Desinformation, From Science to Policy.** La désinformation, des savoirs savants aux savoirs de gouvernement. CNRS / Sciences Po Aix.

► **STACIRA** : Les stages de Citoyenneté, instrument des politiques publiques de prévention de la radicalisation. CNRS / Sciences Po Paris.

► **ProDéMO** : Comprendre les processus de déradicalisation au Moyen-Orient pour améliorer leur opérabilité en Europe. CNRS / Université de Poitiers.

d'expériences concrètes sur des sujets aussi précis que la production des rapports d'évaluation de la radicalisation en détention, ou encore la place des réseaux sociaux dans la production et la diffusion des narratifs radicaux violents, ont montré toute la richesse et l'intérêt de faire dialoguer les chercheurs, les chercheuses et les acteurs institutionnels nationaux et locaux. Elles permettent non seulement de partager et de valoriser les résultats de la recherche mais aussi de maintenir l'accès des scientifiques à des données sensibles.

En 2024, un groupe de travail initié par la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) du ministère de l'Éducation nationale et le COSPRAD a été intégré au plan national de formation (PNF). Lancé en amont du procès de l'attentat contre le professeur Samuel Paty, l'objectif de ce programme était de permettre aux personnels de l'Éducation nationale de faire face aux potentielles réactions des élèves en optant pour les solutions les plus adaptées. L'éclairage de la recherche a été nécessaire pour clarifier les concepts relatifs à la radicalisation, problématique extrêmement complexe à saisir et à traiter au sein des établissements scolaires et favoriser une meilleure compréhension des pratiques et du rôle de la justice au sein d'un État de droit. Cette collaboration a nourri la réalisation de modules d'auto-formation en ligne et permis la mise à disposition de ressources concrètes au sein des établissements.

Enfin, dans le prolongement de cette volonté de partage des résultats scientifiques, une douzaine de vidéos thématiques ont été produites à ce jour par le COSPRAD ([disponibles sur la chaîne YouTube](#)). Sur un mode direct et illustré, le chercheur filmé fait le tour d'une question spécifique de manière pédagogique et synthétique.

Les relations et la confiance entre acteurs de la recherche et acteurs institutionnels sont fondamentales. Il s'agit de réussir à instaurer une connaissance et une habitude de travail entre des acteurs aux ressources et objectifs parfois très différents. La vocation du COSPRAD consiste, justement, à tisser ces liens. En croisant les regards des institutions et des chercheurs, le COSPRAD ambitionne de donner à l'État les clés pour anticiper et comprendre les logiques de radicalisation violente qui menacent la société. Un pari sur le temps long, mais un pari nécessaire dans une époque marquée par l'urgence sécuritaire et la fragilité démocratique.

► Retrouvez le COSPRAD sur [LinkedIn](#)

#### contact&info

- [cosprad@cnrs.fr](mailto:cosprad@cnrs.fr)
- Pour en savoir plus  
<https://www.ihemi.fr/recherche-et-prospective/cosprad>

# CNRS Sciences humaines & sociales

## la lettre

- ▶ Directeur de la publication Fabrice Boudjaba
- ▶ Responsable éditoriale Armelle Leclerc [armelle.leclerc@cnrs.fr](mailto:armelle.leclerc@cnrs.fr)
- ▶ Conception graphique Zoë Cheron
- ▶ Crédits images Bandeau  
© Cyril FRESILLON / ARCHAM / CNRS Images
- ▶ Pour consulter la lettre en ligne  
<https://www.inshs.cnrs.fr/fr/cnrs-sciences-humaines-sociales-la-lettre>
- ▶ S'abonner / se désabonner
- ▶ Pour accéder aux autres actualités de l'institut  
<https://www.inshs.cnrs.fr/fr/news-list>
- ▶ CNRS Sciences humaines & sociales sur BlueSky @CNRSshs

CNRS Sciences humaines & sociales  
• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •

ISSN : 2272-0243

